

# LES EVANGILES SYNOPTIQUES

## TABLE des MATIERES

---

		<b>Page :</b>
<b><u>1° Partie</u></b>	<b>Saint Matthieu... Saint Luc</b>	<b>1</b>
<b><u>2° Partie</u></b>	<b>Saint Matthieu et l'empereur</b>	<b>41</b>
<b><u>3° Partie</u></b>	<b>Dans le texte : des signes</b>	<b>91</b>
<b><u>4° Partie</u></b>	<b>Au plus profond du texte</b>	<b>143</b>
<b><u>5° Partie</u></b>	<b>Barnabé explicite une prophétie</b>	<b>185</b>
<b><u>6° Partie</u></b>	<b>Origène et les synoptiques</b>	<b>205</b>
<b><u>7° Partie</u></b>	<b>Propositions</b>	<b>211</b>
<b><u>8° Partie</u></b>	<b>La tombe de Pierre</b>	<b>217</b>

---

**PREMIERE PARTIE**

**SAINT MATTHIEU ET SAINT LUC**

---

<b>Chapitre I/1 : Présentation</b>	<b>page 3</b>
<b>Chapitre I/2 : Lecture I = La mort</b>	<b>page 7</b>
<b>Chapitre I/3 : Lecture II = Pilate et le corps</b>	<b>page 23</b>
<b>Chapitre I/4 : Sur les persécutions</b>	<b>page 31</b>
<b>Chapitre I/5 : Conclusion</b>	<b>page 39</b>

---

## CHAPITRE I/1

### PRESENTATION

---

Introduction  
Un romain et un grec  
Convention

---

### INTRODUCTION

LECTEUR ! Vois comme peu à peu tu as su te glisser dans le texte de Saint Marc AFIN DE le vivre intensément en restant aux côtés de Jésus-le-Messie depuis l'avant mer de Galilée (= les quarante jours au désert, peu après la sortie du Jourdain "en montant hors de l'eau") jusqu'au moment ultime avec "les Onze qui étaient-à-table" lorsqu'IL se manifesta et qu'IL nous insulta.

Voici que ce texte est devenu, pour toi, ô lecteur, un récit de ta propre vie et de tes propres souvenirs (= ton vécu, ton témoignage, ta prière) en même temps qu'il est Présence du Dieu-Unique, Seigneur notre-Dieu (= le Shema Israël !).

Au cours de notre lent cheminement, il nous a été possible de re-garder les deux autres textes : les évangiles de Saint Matthieu et de Saint Luc. Nous avons pris conscience des écarts, mais aussi des raisons des différences et nous avons constaté que l'ordre chronologique de leur rédaction a été :

**Mc, puis MT, enfin Lc.**

LECTEUR ! **Je te propose**, dans ce présent 'livre' qui vient à la fin de tout ce travail, **de faire une lecture attentive de deux séquences communes aux trois textes.**

Tu comprendras facilement pourquoi j'ai retenu deux passages assez courts, mais combien importants :

**1.- la mort du Messie** sur la Croix (Mc XV-33 à 39)

**2.- ce qui arriva au sujet de Pilate** (Mc XV-42 à 45)

## LES EVANGILES SYNOPTIQUES - 4

Ces deux extraits de l'évangile de Saint Marc font intervenir deux citoyens romains : un centurion, officier commandant une garde de cent soldats romains, et Pilate, représentant direct de l'empereur de Rome.

Notre lecture va chercher à comprendre comment Saint Matthieu présente les événements pour être compris par l'administration romaine et comment Saint Luc, avec les mêmes intervenants, enseigne les païens.

Pour cela, ô lecteur, il faut que toi et moi nous nous astreignions, pour de courts instants, à penser non pas comme ce que nous sommes devenus, mais comme un vrai romain de Rome ou un véritable païen de la ville d'Antioche.

### UN ROMAIN ET UN GREC

J'ai commencé le lexique par le mot le plus difficile de tout l'évangile selon Saint Marc : le verbe "abandonner<sup>o</sup>" et voici que, après de longues prières dans ce texte, j'éprouve comme une obligation de revenir autour de ce verbe car il arrive en un temps qui est mort du Messie. Mes travaux m'ont permis de formuler puis de vérifier des faits concernant les deux évangiles de Mt et de Lc. J'ai dit :

**Mt** ≡ un judéo-chrétien dans la diaspora; il eut en sa possession le texte (grec) de Mc mais il ne savait pas pourquoi il était ainsi présenté.

Mt rédige une vie de Jésus, 'cet homme' fils de David, venu accomplir ce qu'ont écrit les prophètes et se montrant peu à peu comme étant le Messie. Mt écrit son livre afin que ceux de Rome en aient connaissance et fassent cesser leurs persécutions devenues sans objet.

**Lc** ≡ quelqu'un des régions de la diaspora et de culture grecque. Il eut en sa possession le texte (grec) de Mc mais il ne savait pas pourquoi il était ainsi présenté.

Cependant il savait que le texte de Mc est totalement vrai, jusqu'au plus petit de ses mots. Donc, parfois, Lc ne comprend pas. Lc a connu d'autre part (au moins) un des apôtres et celui-ci a donné, quand il le pouvait, des informations supplémentaires sur certains événements.

## LES EVANGILES SYNOPTIQUES - 5

Compte-tenu de ces résultats, je te propose de relire la séquence de la mort du Messie en reprenant successivement les textes de Mt et de Lc. Afin de vivre intensément ces deux textes, nous devons être :

**en Mt** = un romain, fonctionnaire à la direction de la police à Rome, section des affaires juives;

**en Lc** = un grec, païen de tradition, vivant dans les régions d'Antioche.  
(Cfr : chapitre XV des Actes des Apôtres, au verset 1)

### CONVENTION

Lecteur, tu trouveras ci-dessous, pour chacune des 'lectures', d'abord le texte de Saint Marc, puis chacun des deux textes : Saint Matthieu, puis Saint Luc. Pour ces deux derniers textes, la traduction française proposée est telle que, chaque fois que des mots ou des suites de mots grecs ont leur correspondance dans le texte de Mc, on a conservé la même formulation en langue française ; lorsqu'il y a des différences dans le texte grec, la traduction française a été mise entre parenthèses.

Quelques citations du grec permettent, déjà, une approche de lecture 'synoptique' à la simple vue des deux textes :

(Mc + Mt)                      ou                      (Mc + Lc).

---





**Mc XV-34** Et, à la neuvième heure kai te enate ora  
Jésus clama d'une grande voix eboesen

" Eloï Eloï lema sabachthani" Elwi Elwi  
ce qui, traduit, est :  
mon Dieu mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné°

**Mt XXVII-46** (Or, autour de) **la neuvième heure** peri de ten enaten oran  
**Jésus (dé)clama d'une grande voix** an-eboesen

"**Eli Eli lema sabachthani**" Hli hli  
(ceci) est :  
(mon Dieu mon Dieu, afin de quoi m'as-tu) **abandonné**°

---

**Mc XV-35** Et quelques-uns de ceux qui étaient présents  
l'entendant, disaient :

"Voici : il convoque Elie !" ide 'Hlian

**Mt XXVII-47** (Or) **quelques-uns de ceux qui étaient présents**  
**l'entendant, disaient** (que) :

"(Celui-ci) **il convoque Elie**" 'Hlian phonei outos

---



Mc XV-36 Or quelqu'un ayant couru,  
ayant rempli une éponge de vinaigre  
ayant posée autour d'un roseau,  
lui donnait-à-boire en disant :

"Laissez ! Voyons si Elie vient le dépendre !"      apheté... kathelein

Mt XXVII-48 (Et aussitôt un-unique d'entre eux) **ayant couru,**  
(et prenant) **une éponge** (remplissant) **de vinaigre** (et) **ayant posée-**  
**autour d'un roseau, lui donnait-à-boire.**

Mt XXVII-49 (Or les restants) **dirent :**  
**"Laisse ! Voyons si Elie vient le (sauver) !"**      aphetés... Hlias soson

---

Mc XV-37      Or Jésus  
laissant une grande voix      aphetés      phonen megalen  
expira.      exepneusen

Mt XXVII-50      **Or Jésus**  
(de nouveau criant d') **une grande voix**      palin kraxas      phone megale  
**laissa** (l'esprit = le souffle)      apheken      to pneuma

---

----->

Mc XV-38 Et le rideau du Sanctuaire fut déchiré en deux  
// du haut° jusqu'en-bas.

Mt XXVII-51 Et (voici) le rideau du Sanctuaire fut déchiré  
du haut° jusqu'en-bas // en deux,

---

Mc XV-39 Or, le centurion, qui était-présent en-face-de lui,  
ayant vu que, criant ainsi, il avait expiré, dit :  
"Vraiment, alethôs  
cet homme était fils de Dieu" outos o anthropos uios Theou en.

Mt XXVII-51 (et la terre trembla, et les rocs se déchirèrent,

Mt XXVII-52 Et les monuments s'ouvrirent, et de nombreux corps des  
saints assoupis se-réveillèrent,

Mt XXVII-53 Et, sortant des monuments après son réveil, ils entrèrent vers  
la ville sainte et se manifestèrent à beaucoup.)

Mt XXVII-54 (Or le chef de cent et (ceux) qui avec lui gardaient Jésus,  
voyant le tremblement et ce qui arrivait, **craignirent** fortement, en disant :)  
"Vraiment, alethôs  
(il était fils de Dieu, celui-ci)." Theou uios en outos

---

LECTURE I DE SAINT MATTHIEU

**1.- la ténèbre** = "DEPUIS la sixième heure", romains ! rappelez-vous : vous avez aussi dû voir cette ténèbre qui fut "autour de toute la terre". Que faisiez-vous donc "autour de la neuvième heure" ? ... car, à ce moment-là, à Jérusalem...

**2.- déclama** = ... "Jésus (dé-)clama d'une grande voix : Eli ! Eli ! ...". En Saint Marc, le verbe était 'eboesen', alors qu'ici il est devenu '**an**-eboesen' (voir au lexique). L'utilisation de ana-boao est UNIQUE en N.T. Peut-être est-elle motivée par une recherche dans la sonorité de la phrase :

... oras skotos...  
eôs oras enates. (Mt XXVII-45)

.... enaten oran  
aneboesen... (Mt XXVII-46)

Le préfixe 'an' est un additif du texte de Mt qui, par ailleurs, respecte le texte de Mc :

(AN-)eboesen o Iesus phone megale (LEGON)...

et le mot LEGON vient semblablement comme en additif à cause de 'me-GALE' et je lis les mêmes consonnes inversées des deux mots.

**3.- Eli... Eli...** = La différence entre **Mt** et **Mc** vient dans la lettre initiale de ce mot

Saint Marc "Eloï" est écrit avec '**epsilon**',  
puis (Elie) = "Elian" est écrit avec '**eta**'.  
Saint Matthieu "Eli" est écrit avec '**eta**'  
puis (Elie) = "Elian" est écrit aussi avec '**eta**'.

Avant toute analyse, on vérifiera d'abord que :

(Mt XXVII-47) = (Mc XV-35) = '(H)lian phonei = lettre '**eta**'.

## LES EVANGILES SYNOPTIQUES - 12

Ensuite : la formulation du cri attribué à Jésus diffère puisque **Mc = (E)loï (E)loï (= 'epsilon')** alors que **Mt = (H)li, (H)li** (c'est à dire avec 'eta'). **Comme chacun des mots est employé deux fois, il n'y a aucune erreur graphique possible.**

Longuement, par ailleurs, j'ai analysé ce cri et j'ai conclu qu'il y avait eu deux mots prononcés séparément, deux mots qui ne sont pas identifiables l'un à l'autre. Jésus a crié :

**"ELOHI(-m) ! EL-I A(-ta) !"**

ce qui a été entendu par ceux qui étaient présents comme :

**ELOHI(-m) = Eloï : mon Dieu !**

**EL-I A(-ta) = Eliya(-hou) : Elie !**

Dans le texte de **Saint Marc**, ces deux mots étant différents, l'auteur use des lettres initiales que l'usage a fixées :

Eloï avec epsilon et Elie avec eta.

**Saint Matthieu** a bien lu l'écrit du livre de Saint Marc et (ceci est notre hypothèse) il n'a jamais été informé des raisons pour lesquelles le livre est écrit de telle ou telle façon. Ne sachant pas qu'il y eût deux mots prononcés l'un après l'autre et différents entre eux, Mt fait le rapprochement évident pour lui : il y a un seul cri, qui fut compris suivant deux formules différentes = Eli (mon Dieu) et Ely... (le prophète). Mt 'rétablit', afin que nul n'en ignore et afin que tous puissent comprendre immédiatement. Mt corrige l'orthographe et il écrit :

**"(H)li, (H)li" puis : "(H)li(an)...(H)li(as)".**

**Ceci démontre que Mt n'a pas connu l'auteur du livre de Saint Marc, n'a pas connu de témoin visuel/auditif des événements du Golgotha, mais a eu en sa possession un exemplaire du texte de Mc.**

Mt 'corrige' en mettant, par deux fois pour chaque mot, la lettre 'eta' ce qui est une façon de montrer aux exégètes à venir, que son texte à lui Mt est sans faute. Ainsi il affirme que Jésus a bien prononcé 'lema sabachthani', ce qui est, pour lui Mt, une évidence puisque Jésus est un homme né dans la descendance de David, s'accomplissant dans le Messie que les juifs attendaient. Au moment de sa mort, 'cet homme' lance un cri rassemblant toute son humanité face aux souffrances et à la mort qui vient.

**4.- lema sabachthani** = Oui ! J'ai bien entendu l'un et l'autre textes :

**Mc XV-34** Eloï Eloï lema sabachthani

**Mt XXVII-46** Eli Eli lema sabachthani.

Et j'ai vérifié aussitôt que, **en hébreu** :

**Ps XXII-2** : **e-li e-li la-ma a-saph-ta-ni...**

Dois-je constater que **Mt** a changé les deux seuls premiers mots 'Eloï - Eloï' avec le redoublement de la diphtongue donc pouvant être égalé au début (= les trois identiques premières lettres) du nom du prophète : "Eli-an... Eli-as" ? **Mt** a ainsi noté le début du **Psaume XXII** en hébreu : Eli ! Eli !, puis a conservé l'araméen : lema sabachthani ?

Mon rabbin a cru bon de suggérer qu'entre l'araméen populaire et l'hébreu des prêtres il pourrait y avoir un semblable glissement. Par mes analyses, j'ai été amené à situer Saint Matthieu comme juif, mais pas iérosolomitain car d'une diaspora où les rites (donc les prières) diffèrent. Quoi qu'il en soit, Mt a laissé subsister deux mots en langue araméenne signifiant l'origine de son information par le texte de Saint Marc; mais, ayant cru comprendre que ces mots, qui sont appels à Dieu, auraient pu suggérer un appel à Elie le prophète, Mt change 'Eloï' en 'E-li'. Ainsi l'oreille (romaine) du lecteur entendra (sans diphtongue pour perturber) et l'oeil du lecteur (toujours aussi romain) remarquera l'identité des graphismes

'(H)li-(H)li' et '(H)li(-an)-(H)li(-as)'.

Lecteur ! Tu doutes de ma remarque ? Alors descends ci-dessous dans mon analyse et tu liras comment Saint Luc a refusé ces palabres sur Elie.

**5.- Laisse !... Or Jésus... laissa** = Mt a lu le texte de Mc mais n'a pas retenu l'idée fondamentale qui a posé **l'origine commune du temps...**

...avec "**Laissez !**" (Mc XV-36) pour le blasphème lancé par le quelqu'un avec son vinaigre;

...avec "**laissant**" (Mc XV-37) par Dieu faisant arriver la mort du Messie (et lui évitant le blasphème du vin).

Mt a bousculé les mots dans leur ordonnancement et il (fait) crier Jésus "d'une grande voix" alors que Mc dit : "laissant une grande voix". En Mc, il est possible de lire que, face à cette incohérence de bruits, de cris, de blasphèmes, Dieu sur la croix **se-tait**... et expire. Pour Mt, il y a une incohérence cosmique (qui va être signalée ensuite) mais, au moment de sa mort, 'l'homme Jésus' participe aux bruits multiples et il est "criant d'une grande voix" comme s'il voulait, une ultime fois, 'déclamer d'une grande voix... Lema sabachthani'. Pour Mt, Jésus 'laisse le souffle = to pneuma'.

**6.- et la terre trembla** = Mt ajoute une description de ce qui se passa et le texte en est long. Il y a la terre, les rocs, les monuments, les corps des saints et des résurrections nombreuses dans la ville sainte.

Romains ! Entendez ce qui se passa "autour de la neuvième heure"... à ce moment-là, à Jérusalem. N'aviez-vous pas vu la ténèbre "autour de la terre" ? D'ailleurs, vous aviez sur place des témoins...

**7.- Or le chef de cent...** = Celui-ci était votre représentant à Jérusalem. Il y faisait régner la paix romaine et il a vu "le tremblement et ce qui arrivait". Et puis, tous l'ont entendu dire : "Vraiment, il était fils de Dieu, celui-ci !".

Le témoignage du chef de cent est **témoignage officiel** non pas de ce que lui, officier romain, il pouvait penser, mais **de ce que lui, témoin officiel, il a constaté**. Il a vu des choses incroyables et, de plus, **lui officier** donc garant du courage de cent soldats romains, il **craignit** "fortement". De plus, le verbe 'craindre' est au pluriel : "**ils craignirent**", car tous les soldats présents ont également été remplis de crainte.

Voici : il y a là une centaine de témoins et ce sont les armées de Rome ! Alors, ils l'ont dit : "VRAIMENT celui-ci, ce doit être celui que les juifs attendent, descendant de David".

Mt met comme dernier mot de cette exclamation des cent témoins-soldats le mot '**outos**', ce même mot déjà présent dans son texte à l'occasion de la convocation d'Elie : Elia phonei **OUTOS** = "**CELUI-CI**, il convoque Elie", car **CELUI-CI** est celui qui déclama Lema sabachthani : l'homme Jésus, descendant de David, qui est face à la mort.

Romains ! Que voudriez-vous d'autre afin de vous prouver que le fils de David est VRAIMENT venu ?

Ainsi ai-je lu, comme un romain de l'administration centrale de la police de l'empereur, et le texte de Mt m'a apporté la preuve que les persécutions sont devenues inutiles et vaines. Je fus même tellement saisi par ces témoignages de l'écrit de Mt que j'en suis venu à me demander si le dire des cent témoins ne devait pas être traduit autrement :

Alethôs	Theou uios	en	<b>OUTOS</b> !
Vraiment	"fils de Dieu"	c'était	<b>CELUI-CI</b> !

ce qui, en langage administratif, à Rome, avait pour sens :

**Vraiment ! celui que les juifs attendent et qu'ils désignent par l'expression :**

**"fils de Dieu"**  
**c'était CELUI - CI !**

TEXTES DE SAINT MARC ET DE SAINT LUC

**Mc XV-33** Et, comme était  
arrivée la sixième heure, kai genomenes oras ektes  
une ténèbre arriva sur la terre entière  
jusqu'à la neuvième heure.

**Lc XXIII-44** Et (c'était déjà environ)  
**la sixième heure** kai en ede osei ora ekte  
(et) **une ténèbre arriva sur la terre entière**  
**jusqu'à la neuvième heure.**

---

**Mc XV-34** Et, à la neuvième heure,  
Jésus clama d'une grande voix  
"Eloï Eloï lema sabachthani", ce qui, traduit, est :  
mon Dieu mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné° ?

**Mc XV-35** Et quelques-uns de ceux qui étaient présents  
l'entendant, disaient :  
"Voici : il convoque Elie !".

**Mc XV-36** Or quelqu'un ayant couru, ayant rempli une éponge de  
vinaigre, ayant posée-autour d'un roseau, lui donnait- à-boire en disant :  
"Laissez !  
Voyons si Elie vient le dépendre !".

----->



Mc XV-37 Or Jésus,  
 laissant une grande voix, apheis phonen megalen  
expira. exepneusen

Mc XV-38 Et le rideau du Sanctuaire // fut déchiré en deux  
 du haut° jusqu'en-bas.

Lc XXIII-45 (Le soleil ayant-fait-défaut,) fut déchiré (or) le rideau du Sanctuaire (au milieu).

Mc XV-39 Or, le centurion qui était-présent  
 en-face-de lui, ayant vu que, criant ainsi,  
 il avait expiré, dit :  
 "Vraiment, alethos  
cet homme était fils de Dieu". outos o anthropos uios Theou en

Lc XXIII-46 (Et, ayant-donné-de-la-voix d')  
une grande voix kai phonesas phone megale  
**Jésus** (dit :)  
 ("Père, entre tes mains je remets mon esprit = mon souffle").  
 (Or, ayant dit ceci, il) touto de eipon  
**expira.** exepneusen

----->

**Lc XXIII-47**      **Or** (le chef de cent,  
ayant vu ce qui était arrivé,  
glorifiait Dieu en disant :)      edoxazen ton Theon legôn  
  
("Réellement)      ontôs  
  
**cet homme** (était juste)".      o anthropos outos dikaios en

## LECTURE I DE SAINT LUC

**1.- une ténèbre** = A part la formule introductive au sujet de l'heure : "c'était déjà environ" (Lc) au lieu de : "comme était arrivée" (Mc), les textes du premier verset de Lc et de Mc sont identiques.

On constate aussitôt que Lc n'a pas senti **la puissance du verbe 'g: ginomai = arriver'**. Par deux fois, en Mc, ce verbe montre la Puissance de Dieu ordonnant le temps = la sixième heure **ET** le phénomène cosmique : la ténèbre. Lc n'a pas connaissance du fonctionnement du texte de Mc et il a le droit de s'étonner de cette redondance : deux emplois du même verbe dans la même phrase de Mc. Lc conserve "une ténèbre arriva", mais il enrobe le temps dans un flou stylistique.

Pourtant Mc a écrit : Dieu a fait que **à l'arrivée de** la sixième heure, la ténèbre **ARRIVA**. La raison est simple : pour des motifs d'ordonnancement (la loi du texte : 'trois' fait toujours 'arriver'), le Messie va rester TROIS heures sur la croix, dans la ténèbre, et il expirera à la neuvième heure (six + trois = neuf), **car la neuvième heure est l'heure du sacrifice de l'après-midi dans le Temple**.

Conformément aux lois du texte de Saint Marc, je sais que **'trois'** fait **ARRIVER** : c'est l'aboutissement voulu par Dieu. Quant à **'six'**, j'ai dit combien il est promesse, c. à d. **l'ALLIANCE**. Ainsi, je lis que, en vertu de l'Alliance donnée par Dieu (= SON aide, selon SA promesse : "la sixième heure"), "à la neuvième heure" il y aura le Sacrifice Suprême, car c'est l'heure du sacrifice dans le Temple.

Le texte de Saint Marc est concis et oblige son lecteur à constater ce qui arrive "à la neuvième heure" car cette indication du temps est écrite par deux fois, avec au moment ultime : "Et, à la neuvième heure, JESUS...". Le texte de Saint Luc n'a pas saisi cette nuance et Lc écrit avec simplicité : "la sixième heure, une ténèbre arriva... jusqu'à la neuvième heure. Le soleil ayant fait défaut...". Pour Lc, n'y aurait-il pas, encore à la neuvième heure, cette 'éclipse' du soleil qui inspira tant de peintres ? En Mc, il n'y a aucune indication d'obscurité après "la neuvième heure".

Donc Lc ne sait pas; mais il ne remarque pas les précisions des 'sixième' et 'neuvième' heures et il assouplit son texte : "c'était déjà environ" la sixième heure. D'ailleurs, comment aurait-il pu expliquer cette sixième heure (précise, selon Mc) si ses païens lui avaient posé quelque question à son sujet ?

**2.- le soleil** = C'est vraisemblablement un souvenir qui fut raconté à Lc. S'il y eut une ténèbre "autour de la terre" (Mt), c'est qu'il y eut une 'disparition' du soleil. Ceux qui s'en souviennent l'ont dit à Lc.

**3.- le rideau du Sanctuaire** = Selon Lc, il est déchiré "au milieu" alors que Mc a, par deux fois à cause des mots choisis, précisé : "déchiré... de haut<sup>o</sup> en bas" pour cette toile pendue fixée en haut et libre en bas. Lc n'a jamais su que le rideau était fixé par le haut, laissant libre le bas qui ondulait sans cesse à la brise de l'air, signe de la Présence de Dieu.

**4.- (lema sabachthani)** = Lc a lu les textes de Mc et de Mt et il a constaté qu'ils ne disent pas la même chose. Il n'a donc pas pu suivre strictement ces textes. Lc sait que Mc est authentique de vérité, mais il n'a pas compris "Eloï...Elia", car il a entendu l'écart des sons par les deux diphtongues inversées. Il y a donc là, pour lui, une incohérence et Lc ne peut pas comprendre; donc il ne retient pas ce qu'il ne peut admettre.

Or, considérant le seul texte de Mt, Lc ne peut pas accepter sans autre preuve que Dieu ait crié son désespoir à Dieu; cela est contraire à tout raisonnement de cohérence.

Enfin Lc n'a pas trouvé de disciple qui fût présent à la croix et aurait pu lui apporter un témoignage nouveau. **C'est peut-être ici le constat le plus riche** du texte de Lc : il prouve que celui (ou ceux) qui, jusqu'ici ont renseigné Lc en lui apportant des compléments d'information par rapport au récit de Mc, eux, ils n'étaient pas présents à la croix : **aucun disciple n'était présent au Golgotha !** (au moment précis où Jésus expira).

Alors, Lc a le récit le plus court et il abrège. Il interprète le texte de Mc : "Laissant une grande voix" comme étant bien le 'cri d'une grande voix' de Mt et il paraphrase la mention de Mt : "laissa le souffle" par une phrase que lui, Saint Luc, il rédige en cohérence avec ces longues paroles de Jésus telles qu'il les a rapportées, dans son récit au début de la Passion :

**Lc XXII-42** (Le mont des Oliviers)

"**Père**, si tu as le dessein, fais porter cette coupe (loin) de moi."

**Lc XXIII-28** (Aux femmes)

**Filles** de Jérusalem, ne pleurez-pas-sans-cesse sur moi..."

**Lc XXIII-34** (Aux malfaiteurs)

"**Père !** Pardonne-leur ! car ils ne savent pas ce qu'ils font !"

**Lc XXIII-46** (La Croix)

"**Père !** Entre tes mains je remets mon souffle !".

Lc ne (peut) pas écrire le récit strictement authentique de la Passion et de la Mort. Il n'a pas compris ce que Mc a écrit, ni le pourquoi des différences trouvées en Mt. Alors, il LUI fait dire encore quelques mots : "Or, ayant dit ceci, IL expira".

**5.- le chef de cent** = Ici, quelqu'un a confirmé à Lc que le chef de cent a parlé parce qu'il avait été témoin face à la croix et non pas à cause d'un déchaînement des éléments : terre, rocs, monuments... Lc adopte le texte de Mc et introduit 'edoxazen ton Theon = il **glorifiait** Dieu'. Ainsi, (grâce à l'écrit de Lc), désormais les païens peuvent 'glorifier Dieu' et, pour cela, ils diront une parole au niveau de leur propre conscience de foi : 'c'est un **juste**' car, pour un païen, que signifierait 'fils de Dieu' ? Le païen est obligé alors de dire 'o anthrôpos = cet homme' car, pour lui, païen, on peut croire qu'un homme après sa mort deviendra dieu (cfr : l'empereur); mais on n'a jamais vu, de ses propres yeux, un dieu descendre de l'Olympe pour vivre toute une longue vie d'homme ABOUTISSANT à une condamnation infâme.

Un païen, à mes côtés, suivait avec une grande attention toutes mes explications. Je suis étonné, me dit-il, par tous ces témoignages de l'écrit de Lc et j'en suis venu à me demander si la parole du chef de cent, un vrai païen, ne devait pas être traduite autrement :

Ontos	o anthropos	outos	dikaios	en
RELLEMENT	l'homme	celui-ci	un-juste	c'était !

ce qui, en langage païen, à l'étranger, avait pour sens :

**CELA EST : l'homme que voici était juste !**

**Pourquoi ne pourrions-nous pas, nous aussi, ETRE (= le sens de 'ONTOS') des justes ?**

---



**CHAPITRE I/3**

**LECTURE II = PILATE ET LE CORPS**

---

Textes de Saint Marc et de Saint Luc  
Lecture II de Saint Luc  
Textes de Saint Marc et de Saint Matthieu  
Lecture II de Saint Matthieu

---

**TEXTES DE SAINT MARC ET DE SAINT LUC**

**Mc XV-42** Et, comme déjà le soir était arrivé kai ede opsias genomenes  
puisque (c') était la Préparation,  
c'est à dire l'avant-sabbat,

**Mc XV-43** vint Joseph d'Arimathée  
conseiller honorable qui, lui aussi,  
était à attendre le Règne de Dieu.  
Ayant osé, (il) entra auprès de Pilate eis-elthen  
et demanda le corps de Jésus.

----->

Lc XXIII-50 (Et voici : un homme° du nom de Joseph était)  
**conseiller**, (homme° bon et juste.) **aner** (par deux fois)

Lc XXIII-51 (Celui-ci n'était pas s'étant trouvé associé à leur dessein et à leur agissement. Il était) **d'Arimathée**, (ville des juifs.)  
**qui attend(ait) le Règne de Dieu.**

Lc XXIII-52 (Celui-ci s'étant avancé à) **Pilate**,  
**demanda le corps de Jésus.**

Lc XXIII-53 .....

## LECTURE II DE SAINT LUC

La séquence est très courte car, si on marque, l'un après l'autre, les seuls mots communs à Lc et à Mc, on lit :

... Joseph ... conseiller ... d'Arimathée...  
... qui ... le Règne de Dieu...  
... demanda à Pilate le corps de Jésus.

Ensuite, Saint Luc peut exposer comment **Joseph** s'occupe de ce corps et le dépose dans un tombeau. Il fallait bien que quelqu'un fasse, puisqu'il n'y avait sur place aucun disciple : d'où l'incise propre à Lc : "Joseph ne s'était pas trouvé associé à **leur** dessein et à **leur** agissement". On peut comprendre le pronom '**leur**' comme désignant les uns (ceux qui condamnèrent) et les autres (ceux qui avaient marché avec). Bref, Joseph était un juif (= "homme° bon et juste qui attendait le Règne de Dieu"); il était "conseiller", donc un peu homme politique; il n'avait pas pris parti et était resté en dehors : "pas à leur dessein et à leur agissement".

Cet homme agit sans prendre de risque (= sans "oser") et s'avance à Pilate, à qui il demande "le corps". Saint Luc n'insiste pas et ne provoque pas son lecteur avec le jeu des deux mots 'corps' et 'cadavre' comme Saint Marc avait fait dans son texte. D'ailleurs, pour tout païen, que signifie la notion de vie après la mort ?

Et qu'importent les états d'âme de Pilate ?



Que le lecteur habitant les régions d'Antioche prenne conscience : Joseph était "homme° bon et juste" avant d'être "d'Arimathée, ville des juifs" !

Il y a ainsi parfois, dans l'histoire, des hommes de bien qui interviennent au hasard des événements, sans doute poussés par un geste-réflexe de pitié (= homme° bon), de justice (= homme° juste) ou par un geste culturel (un de la ville des juifs, conseiller de surcroît).

Puisque Joseph va s'occuper du corps, le lecteur pourra comprendre que Pilate a répondu positivement à la demande du "conseiller" : simple geste politique, sans aucune conséquence et Saint Luc n'aura pas besoin de développer.

### TEXTES DE SAINT MARC ET DE SAINT MATTHIEU

Mc XV-42 Et, comme déjà le soir était arrivé  
kai ede opsias genomenes  
puisque (c') était la Préparation  
c'est à dire l'avant-sabbat,

Mc XV-43 Vint Joseph d'Arimathée  
conseiller honorable  
qui lui aussi était à attendre le Règne de Dieu.  
Ayant osé, (il) entra auprès de Pilate eis-elthen  
et demanda le corps de Jésus.

Mc XV-44 Or Pilate s'étonna s'il fut déjà mort.  
Et, ayant appelé-auprès (de lui) le centurion,  
il l'interrogea s'il était-mort depuis-longtemps.

Mc XV-45 Et, le connaissant du centurion,  
il offrit le cadavre à Joseph. edoresato to ptôma tô Ioseph

Mc XV-46 .....

---

Mt XXVII-57 (Or) comme **le soir était arrivé** opsias de genomenes

**vint** (un homme riche) **d'Arimathée** anthropos plousios  
(nommé) Joseph  
**qui, lui aussi**, (avait été fait-disciple-de Jésus).

Mt XXVII-58 (Celui-ci, venant-)auprès de Pilate pros-elthon  
**demanda le corps de Jésus.**

(Alors Pilate ordonna de (le lui) remettre) tote o Pilatos  
ekeleusen apodothernai

Mt XXVII-59 .....

### (SUITE PROPRE A SAINT MATTHIEU)

Mt XXVII-62 (Or le lendemain, lequel est après) **la Préparation**, (les grands-prêtres et les pharisiens s'assemblèrent auprès de Pilate en disant :)

Mt XXVII-63 (Seigneur ! Nous nous sommes souvenus que cet égareur a dit encore vivant :) **Après trois jours** (je me réveille.)

Mt XXVII-64 (Ordonne donc que soit assuré le sépulcre, jusqu'au troisième jour, de peur que, venant, ses disciples ne le volent et disent au peuple :) **Il s'est réveillé** (des morts°; et le dernier égarement sera pire que le premier.)

Mt XXVII-65 (Pilate leur déclara : Vous avez un détachement-de-garde; partez : assurez comme vous savez !)

**Mt XXVII-66** (Or, allant, ils assurèrent le sépulcre, scellant la pierre, avec le détachement-de-garde.)

..... ((Les femmes vont au sépulcre.))

**Mt XXVIII-2** (... Et voici : un grand tremblement ((de terre)) arriva car (l')ange du Seigneur, descendant du ciel...)

**Mt XXVIII-4** (... A cause de la crainte pour lui, (ceux) qui gardaient sont-pris-de-tremblement et arrivèrent comme morts°.)

**Mt XXVIII-11** (... Or comme elles ((= les femmes)) allaient, voici : quelques-uns du détachement-de-garde, venant vers la ville,) **annoncèrent** (aux grands-prêtres tout ce qui était arrivé.)

**Mt XXVIII-12** (Et, s'assemblant avec les anciens et prenant) **conseil**, (ils donnèrent de l'argent suffisant aux soldats en disant :)

**Mt XXVIII-13** (Dites que ses disciples, venant de nuit, l'ont volé, comme nous étions-assoupis.)

**Mt XXVIII-14** (Et si ceci est entendu du gouverneur, nous, nous le persuaderons et nous ferons (que) vous (ne soyez) pas-inquiétés.)

**Mt XXVIII-15** (Or, prenant l'argent, ils firent comme ils avaient été enseignés. Et cette parole-ci s'ébruita chez les juifs jusqu'aujourd'hui.)

----->

## LECTURE II DE SAINT MATTHIEU

La séquence est très courte et l'exégèse doit prendre en compte le texte, tout aussi court en Saint Luc, afin de noter les écarts entre les lectures que nous faisons comme fonctionnaire à Rome et comme païen d'Antioche.

**Joseph** est "un homme riche" et sa puissance ne vient pas de sa position politique de 'conseiller', mais c'est un juif car il est "d'Arimatee et il avait été fait-disciple-de Jésus". Lorsque Pilate ordonnera de lui remettre (la dépouille) de Jésus, cela montrera que Pilate n'était pas foncièrement opposé à toute relation (ou : négociation) **avec les juifs(1)**, du moins quand ils sont disciples de Jésus (et) qu'ils sont riches.

Quant à **l'affaire du 'corps' et du 'cadavre'**, Saint Matthieu n'en parle pas. Il est préférable de ne pas trop insister sur les pensées de Pilate... surtout si on suppose l'écrit de Mt datant des années (70) et connaissant ce qui arriva à Pilate quelque temps après la mort de Jésus, aux environs des **années 30**.

Par contre, mon lecteur saura lire la suite du texte de Mt telle je l'ai rapportée ci-dessus (Mt **XXVII-62 à XXVIII-15**). Il y retrouvera de longs justificatifs et le rappel d'événements qui durent être consignés dans les rapports envoyés à Rome en ces temps-là. Au bureau central des archives, à Rome, on doit en trouver trace. **Cela démontrera que Jésus a bien existé** et que, "vraiment, l'homme à cause de qui toutes ces persécutions ont lieu, cet homme : c'était Jésus :".

D'ailleurs, à ce jour (où le texte de Mt est écrit), il y a certainement encore quelques témoins (notamment ayant fait partie du "détachement-de-garde") encore en vie et pouvant attester, puisque la rumeur de tout cela "s'ébruita chez les juifs **JUSQU' AUJOURD'HUI**".

**Note 1 : avec les juifs :**

Ici le lecteur se rappellera que, dans les relations entre romains et juifs, il y eut, à une certaine époque, des contacts étroits entre un général romain qui allait devenir empereur à Rome et un certain juif nommé Joseph, ex-général des juifs, devenu écrivain et historien, lequel est connu sous le nom de **Flavius** Josèphe, puisqu'il alla jusqu'à user du patronyme de son ami latin.

Voir au chapitre II/8 : 'Joseph d'Arimatee, homme riche'.

---



## CHAPITRE I/4

### SUR LES PERSECUTIONS

---

Histoire Ecclésiastique  
Analyse I  
Analyse II  
Proposition de datation

---

#### HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

Lecteur, tu dois te souvenir que dans le chapitre 'Rencontre avec Lévi = l'affaire Matthieu', nous avons pris note que, **'par deux fois après la mort de Jésus, des empereurs romains ont lancé une commission rogatoire à l'encontre de tous les (juifs) descendants de David afin de les tuer'**.

Voici le moment de nous informer sur ces faits et, pour cela, nous allons lire ensemble ce qui, dans l'*Histoire Ecclésiastique* est relatif à ces persécutions.

Au livre III, Eusèbe de Césarée écrit : "Et l'on rapporte en outre qu'après la prise de Jérusalem, **Vespasien** ordonna de **rechercher tous les descendants de David**, afin qu'il ne restât plus parmi les juifs un homme de la tribu royale. A cause de cet ordre, une très grande persécution fut de nouveau suspendue sur la tête des juifs." (III-12)

Puis : "Vespasien ayant régné dix ans, Titus son fils lui succède comme empereur... Domitien, son frère, succède à Titus qui a régné deux ans et autant de mois." (III-13)

Enfin : "**Domitien** manifesta beaucoup de cruauté à l'égard de beaucoup de personnes... Il fut incontestablement le second à soulever la persécution **contre nous** bien que son père **Vespasien** n'eût jamais conçu de mauvais desseins contre nous (III-17)... Le même **Domitien** ordonna de **supprimer les descendants de David**.

Une ancienne tradition rapporte que certains hérétiques dénoncèrent les descendants de Jude, qui était frère du Sauveur selon la chair, comme étant **de la race de David** et comme appartenant à la parenté du Christ lui-même.

C'est ce que montre Hégésippe qui dit quelque part en propres termes : 'Il y avait encore, de la race du Sauveur, les petits-fils de Jude qui lui-même était appelé son frère selon la chair (Cfr : Mc VI-3).

On les dénonça comme étant **de la race de David**. L'evocatus (= huissier) les mena devant **Domitien**-empereur **car celui-ci craignait la venue du Christ, comme Hérode**. Et il leur demanda s'ils étaient de la race de David. Et ils dirent que : oui !

(Domitien les interroge sur leur patrimoine : ils disent que, à eux deux, ils possédaient) seulement neuf mille deniers... qu'ils n'avaient même pas cela en numéraire, mais que c'était l'évaluation d'une terre... qu'ils cultivaient eux-mêmes pour vivre'. Puis ils montrèrent aussi leurs mains, comme preuve de leur travail personnel... **Interrogés** sur le Christ et **sur son royaume**... ils donnèrent cette réponse que ce royaume n'était pas de ce monde, ni de cette terre, mais céleste et angélique...

Domitien, là-dessus, ne les condamna à rien, mais il les dédaigna comme des hommes simples, les renvoya libres **ET FIT CESSER PAR UN EDIT la persécution contre l'église.**" (III-19 et 20)

"... Et pourtant... seuls Matthieu et Jean nous ont laissé des MEMOIRES des entretiens du Seigneur : et LA TRADITION RAPPORTE QU'ILS EN VINRENT A ECRIRE PAR NECESSITE." (III-24 et 25), ce qui, en grec, est écrit :

"... d' oun ex apanton tòn tou Kuriou diatribôn upomnemata Matthaïos emin kai Ioannes monoi katateloipasin<sup>o</sup> ous kai epanagkes epi ten graphen elthein katechei logos."



## ANALYSE I

Eusèbe de Césarée écrivit l'histoire de l'Eglise en recopiant fidèlement ce qu'il avait pu trouver dans les écrits de ses prédécesseurs et il en fit une synthèse par le seul ordonnancement de ces textes. Rarement il nous donne une analyse personnelle qui n'aurait de valeur que comme simple hypothèse,. ***Eusèbe ne cherche pas à interpréter et il reste dans la stricte honnêteté du constat*** : 'ceux-ci ont dit... on rapporte que... la tradition transmet...!'

Des textes ci-dessus reproduits, je constate que :

- 1.- une persécution contre les juifs, "descendants de David", fut ordonnée par Vespasien, ce qui dut avoir lieu entre l'**automne 70** (= l'arrivée de Vespasien à Rome) et le début de l'**année 79**.
- 2.- une persécution contre les juifs "de la race de David" fut ordonnée par Domitien dans les temps au-delà de **septembre 81**.

## ANALYSE II

Domitien "craignait la venue du Christ, **comme Hérode...** (Domitien) fut second à soulever la persécution **contre nous**, bien que son père Vespasien...", et cette phrase précise que cette (deuxième) persécution consiste en la deuxième recherche de tous les juifs descendants de David afin de les tuer. Le texte utilise le '**nous**' et il faut analyser ce pronom.

Domitien fait "la persécution **contre NOUS** bien que son père Vespasien n'eût jamais conçu de mauvais desseins **contre NOUS**" (III-17) Ceci est à re-garder en face de : "Vespasien ordonna... une très grande persécution... sur la tête **des JUIFS**" (III-12)

Je lis ces textes :

**1.-** Vespasien persécute les juifs (= judéens orthodoxes parmi lesquels pouvait sortir un fils de David) et les judéo-chrétiens ne l'intéressent pas car ceux-ci sont hérétiques (selon Vespasien), ayant "**volé**" le corps de Jésus (Mt **XXVIII-13 à 15**), cette nouvelle s'étant "ébruitée chez les juifs jusqu'à aujourd'hui". Ces judéo-chrétiens, hérétiques parmi les judéens, n'intéressent pas Vespasien car il est impossible que, hors d'eux, s'élève un des leurs pour devenir roi d'Israël.

**2.-** Domitien, le deuxième fils de Vespasien, recommence, comme fit son père, une persécution, mais l'étend à tous les juifs : les orthodoxes et les judéo-chrétiens (d'où le '**nous**'). Il ne veut laisser aucune possibilité au hasard de faire que l'un quelconque de tous les juifs, de n'importe quelle **secte(1)** parmi toutes les sectes juives, arrive comme descendant direct de David et soit cause d'une rébellion.

**3.-** Cependant Domitien a connaissance (peut-être seulement après avoir mis en route sa persécution) de l'affaire Jésus car le texte précise qu'il craignait la venue du Christ **COMME HERODE**. Il s'agit, ici, d'événements vieux de quatre-vingts ans car Domitien est empereur après l'an 80 et Jésus vint au monde aux environs de l'an 'zéro'. Domitien craint '**comme Hérode**' et non pas à cause des prophéties = **la référence(2)** au souvenir et à l'histoire.

**4.-** Je vois dans tout ceci la possibilité de formuler une hypothèse : Domitien n'aurait-il pas eu connaissance, par ses inspecteurs de police, de **l'existence d'un écrit** relatant la naissance de Jésus, un descendant de David qui accomplissait ce qui fut écrit par les prophètes et s'est montré peu à peu comme le Messie, roi "d'un royaume qui n'était pas de ce monde, ni de cette terre, mais céleste et angélique".

**5.-** Des hérétiques dénoncent certains juifs, dont les descendants de Jude, de la famille de Jésus, qui sont descendants de David. Domitien fait comparaître devant lui ces hommes "de la race de David" et ceux-ci ont facile d'apporter la preuve qu'ils possèdent peu de biens et vivent uniquement du travail de leurs mains (= ce que ne font jamais les rois !). Ainsi **leur témoignage confirme l'écrit** sur la vie de Jésus. Domitien comprend et prend acte de ce qu'il voit (les parents de Jésus = des judéo-chrétiens) et de ce qu'il a entendu (le récit du livre de Saint Matthieu, commenté par l'administration romaine).

6.- Alors Domitien publie un édit mettant fin à la persécution contre tous les juifs : orthodoxes et judéo-chrétiens.

7.- C'est pourquoi Eusèbe écrit à la suite que Saint Matthieu avait écrit son livre "**PAR NECESSITE**" (III-24 et 25) la nécessité de porter aux romains la connaissance (= **la preuve, le constat**) de certains événements relatifs à Jésus, ce juif descendant de David et Messie d'Israël,... à cause de ces persécutions.

## PROPOSITION DE DATATION

A partir de tous ces constats, il semble possible d'avancer (avec beaucoup de précautions) une hypothèse sur la datation de l'écrit de Saint Matthieu. Que le lecteur voie ici plus une proposition de réflexion et d'analyse qu'il devra, par lui-même, poursuivre ensuite en y rattachant d'autres constats dont il pourra avoir connaissance par ailleurs.

**1.- Les faits** sont les suivants :

Vers les **années 30** :

L'assassinat, puis le réveil du Messie.

Immédiatement après :

Quelque(s) disciple(s). La nécessité d'avoir un nouveau 'livre' = sixième chapitre de la Tora ; d'où le texte de l'évangile selon Saint Marc.

Le premier **juin 69** :

En Egypte, Vespasien est proclamé empereur.

En **automne 70** :

Vespasien arrive à Rome mais auparavant...

Le 9 ab (= **août**) **70** :

...Titus, fils de Vespasien, s'empare de Jérusalem.

Incendie et destruction du Temple.

Entre '**automne 70**' et '**mi-79**' :

Vespasien décide d'une persécution contre les juifs orthodoxes qui sont descendants de David.

De '**mi-79**' au '**13 septembre 81**' :

Titus est empereur.

Le '**13 septembre 81**' :

Domitien, frère de Titus et fils de Vespasien, devient empereur et décide (peu après..) d'une persécution contre ceux "de la race de David".

**2.- Une hypothèse :**

Domitien prend connaissance du **rapport** établi par la section 'Palestine' de la police de l'empire.

Ce rapport contient une pièce capitale intitulée : évangile de Saint Matthieu.

**3.- Fait réel :**

Domitien fait comparaître **les descendants de Jude** et les interroge. Les réponses de ces gens confirment ce qui peut être lu dans l'écrit de Saint Matthieu.

Sur la seule déposition de ces gens (car ce sont "des hommes simples"), l'empereur n'aurait rien pu décider.

Mais (hypothèse nécessaire) **comme il y a un écrit qui en outre** confirme le témoignage oral, l'empereur peut FAIRE CESSER PAR UN EDIT cette persécution. En effet, "un édit" est une pièce écrite et **il fallait qu'il y ait une autre pièce écrite pour justifier l'édit. (Seul un écrit peut annuler un autre écrit, sinon la mémoire prolonge).**

**4.-Une date :** Ce qui vient d'être exposé permet de conclure que, sous Domitien, (peut-être vers l'**année 82 ?**), **il existe un écrit** disant la vie de l'homme-juif-Jésus, fils-de-David, et que cet écrit est **connu à Rome.**

**5.- Une hypothèse :** Entre le moment où un livre (du type de celui de Saint Matthieu) est écrit (par son auteur) et le moment où sa diffusion est assez ample pour qu'un exemplaire atteigne Rome, il faut un certain nombre d'années, peut-être de l'ordre de cinq **ou dix(3)**... En ce cas, la date de l'évangile de Saint Matthieu pourrait être proposée comme 'sous le règne de Vespasien', la rédaction ayant commencé après l'édit de la première persécution ordonnée par l'empereur de Rome. Cela nous amène à quelques années après l'an 70, (**ou autour de cette date(4)**).

---

**Note 1 : secte :**

Le lecteur se rappellera que Titus, le frère de Domitien qui précéda celui-ci à la tête de l'empire romain, avait dirigé la guerre de Rome contre les juifs devant aboutir à la prise de Jérusalem et à la destruction du Temple.

Lors d'un conseil de guerre, Titus avait évoqué "la lutte l'une contre l'autre de **CES DEUX SECTES** en dépit de leur origine commune". Ces deux sectes = celle des juifs orthodoxes et celle des judéo-chrétiens.

Il est logique de voir, quelques années après, Domitien décider d'une persécution englobant l'ensemble du peuple juif, c. à d. l'une et l'autre 'sectes'.

**Note 2 : la référence :**

Mais surtout la référence au document écrit, le livre de Saint Matthieu, car celui-ci est **le seul évangile** qui traite de l'affaire d'Hérode et des rois mages (**Mt II-1 à 16**).

La séquence est très importante : Mt expose que le pouvoir (Hérode) a été tenu au courant de la naissance miraculeuse de Jésus et qu'il n'a pas pris les décisions adéquates. Il se sentira ensuite obligé de faire assassiner "tous les garçons de deux ans et au-dessus" dans Bethléem et tout son territoire. Jérémie avait dit que la voix parlait à **RAMA (Mt II-18)**. Il est bien évident que tous les juifs disaient que cela avait dû faire bien du bruit à **ROME** (avec les mêmes consonnes !). Si Domitien a connaissance du livre de Mt, il doit vraiment craindre la venue du Christ "comme Hérode" !

**Note 3 : ou dix :**

En effet, il ne s'agit pas d'une 'lettre' adressée directement à un destinataire bien précisé. L'écrit de Saint Luc a pu être diffusé à Théophile et à ceux de son entourage dans des délais très courts.

Ainsi, quoique écrit après le livre de Saint Matthieu, il est possible que l'évangile de Saint Luc ait pu être reçu dans la patrie de Théophile comme 'premier' livre. Ceci pourrait être une proposition d'explication sur la motivation de Saint Luc : quoique d'autres aient écrit avant lui, l'auteur décide de rédiger son propre texte afin d'apporter un message plus adapté à la culture de ses destinataires.

Lecteur !

Tu feras l'essai de lire le texte de Saint Matthieu en te supposant être ce grec, païen de tradition, vivant dans les régions d'Antioche. Quel dieu (avec une minuscule) y découvriras-tu, sinon le dieu des juifs, un dieu parmi tant d'autres, presque un peu confrère du célèbre Baal ? (N'oublie-pas que, ici, actuellement, dans le présent paragraphe, tu es païen et que tu dois raisonner comme un grec.)

D'ailleurs Saint Luc a écrit : "Il sembla (bon) à moi aussi, (me) trouvant-avoir-poursuivi-attentivement **AVEC PRECISION** tout depuis-l'origine, (de) t'écrire par-la-suite, illustre Théophile, afin que tu reconnasses, au sujet des paroles dont tu fus instruit, **LA SOLIDITE**." (Lc I-3 et 4). Mon hypothèse sur la motivation de Saint Luc n'a rien proposé d'autre : il écrit "AVEC PRECISION", c. à d. **avec exactitude** et il respecte "LA SOLIDITE", c. à d. **la cohérence** des événements que "beaucoup ont entrepris (de) recomposer (dans) un écrit au sujet des faits" (Lc I-1). Ceux-là l'avaient-ils fait avec précision et dans la cohérence ?

**Note 4 : ou autour de cette date :**

Mais rien ne s'oppose à ce que la rédaction de l'évangile de Saint Matthieu ait commencé plus tôt car il y eut des persécutions (contre les judéo-chrétiens) avant l'an 70, et même presque déjà dès la mort du Christ.

Dans cette nouvelle hypothèse, il faudrait faire intervenir une sorte de collaboration de certains milieux juifs-orthodoxes avec les occupants romains afin de permettre (= d'autoriser, d'accepter) la répression contre les judéo-chrétiens. Mais alors pourquoi l'évangile de Saint Matthieu insiste-t-il sur Jésus descendant de David ET accomplissant les écrits prophétiques ?

Une telle stratégie 'littéraire' n'est guère justifiable puisque, au contraire, elle démontrerait la marginalisation de la secte de Jésus venant troubler l'attente tranquille des juifs vers un Messie de fin des temps et présenterait, en réalité, les disciples de Jésus comme de dangereux révolutionnaires du moment présent.

---

## CHAPITRE I/5

### CONCLUSION

---

#### **Lecteur !**

Il te convient de formuler toi-même TA conclusion. Si tu as su t'imaginer et penser en fonctionnaire romain, travaillant sur les affaires d'Orient, tu as dû lire avec grand intérêt le dossier 'Saint Matthieu'. D'ailleurs, certainement, as-tu jugé indispensable de fréquenter l'une ou l'autre de ces maisons de réunion (en grec : synagogue / en français : église) où les juifs (orthodoxes... chrétiens...) étudient et commentent leurs textes sacrés. Intéressé puis captivé par la cohérence de certains textes, mais rebuté (peut-être ?) par des raisonnements éloignés de la façon des latins, tu as senti en toi une grande inquiétude d'ordre métaphysique : "une autre<sup>o</sup> forme" en ton esprit.

Si tu as su être païen comme ceux-là d'Antioche, tu as été saisi par le récit construit et ordonné de Saint Luc, beaucoup plus conforme et adapté à ta culture grecque et tu y as trouvé d'autres raisons de croire.

#### **Lecteur !**

Il te reste la presque totalité des évangiles de Saint Matthieu et de Saint Luc à découvrir, semblablement, en lisant leur texte (grec) **AVEC POUR REFERENCE le texte grec(1) de Saint Marc.**

---

**Note 1 : le texte grec :**

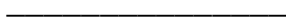
Lecteur !

Tu as déjà le texte grec (en français) de Mc dans le premier volume et parfois, dans le cours de ce travail, j'ai fait des citations de Mt ou de Lc.

Rien de ce travail n'aurait été possible si je n'avais pu disposer des textes (en français) de (Mc + Mt + Lc) publiés par l'Institut d'Etudes Théologiques (rue du Collège Saint Michel n° 60 - 1150 Bruxelles) : **P. Jean RADERMAKERS s.j.** Ces remarquables publications m'ont fourni le texte de départ. Mes analyses et constats ont parfois imposé quelques aménagements.

Rien de ce travail n'aurait été possible si je n'avais pu disposer des textes grec/français de (Mc + Mt + Lc) publiés par Les Belles Lettres (**95 boulevard Raspail - 75006 Paris**) Desclées de Brouwer (**76bis rue des Saints Pères - 75007 Paris**) Le texte français a été établi par **Sœur JEANNE D'ARC o.p.** Lorsque, ô lecteur, tu voudras étudier particulièrement un passage de Mt ou de Lc, tu prendras soin de noter, sur le texte grec de Mt ou de Lc, les références des versets similaires de Mc et de souligner les mots grecs communs. Tu pourras, ensuite, établir les textes français de Mt et de Lc comme je les ai présentés aux chapitres I/2 et I/3 de la présente étude.

Il faut que tu saches surtout que rien de ce travail n'aurait été possible sans **'lui'** : Révérendissime Père Abbé **Eugène MANNING**.





**DEUXIEME PARTIE**

**SAINT MATTHIEU et L ' EMPEREUR**

---

Chapitre II/1 : Présentation	page 43
Chapitre II/2 : Chef-de-cent	page 47
Chapitre II/3 : Publicain	page 53
Chapitre II/4 : L'empereur	page 59
Chapitre II/5 : Ce que j'avais appris	page 69
Chapitre II/6 : La parenté de Vespasien	page 71
Chapitre II/7 : A cause de l'obscurité de sa famille	page 75
Chapitre II/8 : Un texte écrit pour Vespasien	page 77
Chapitre II/9 : Un texte plus croyable	page 83
Chapitre II/10 : Conclusion	page 89

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE II/1

### PRESENTATION

---

Avertissement  
Introduction  
La méthode  
Convention

---

### AVERTISSEMENT

Quelques semaines après avoir rédigé la première partie, sur 'Saint Matthieu... puis Saint Luc', je restais soucieux et interrogatif sur mon audace d'avoir posé l'hypothèse : l'évangile de Saint Matthieu a-t-il été écrit vers les années '70 et quelques...' ? Et voici que, cherchant à vivre plus intensément encore les événements, à Jérusalem, **j'ai appris diverses choses**.

Que le lecteur sache, simplement, ici, que le Temple fut détruit par un incendie le **9 ab** (= août) de l'**an 70**, lors des combats ayant amené l'armée romaine à s'emparer de Jérusalem. Le commandant en chef était TITUS, fils de l'empereur VESPASIEN. Celui-ci venait d'être proclamé empereur par son armée, puis aussitôt confirmé dans cette charge par l'armée d'Egypte, le **premier juin 70**, et il était resté en Orient, puisqu'il arriva à Rome seulement au début de l'automne 70.

A l'époque des faits, Titus avait trente ans et Vespasien un peu plus de soixante... et il courait beaucoup de bruits tant à Antioche qu'à Jérusalem, au sujet de l'un et de l'autre, parmi les soldats de l'armée en opérations.

Pour comprendre, il va te falloir, ô lecteur, te comporter comme un de ceux-là vivants à Rome, lisant les divers rapports reçus au sujet de la situation en Orient et cherchant à les interpréter afin d'en présenter une synthèse à leurs chefs, tout ceci "autour de l'an 70".

## INTRODUCTION

Lecteur ! Vois comme tout à l'heure (= dans la première partie) il t'a été facile de devenir soit un vrai romain de Rome, soit un véritable païen de la ville d'Antioche.

Voici : je vais te demander, pour l'exégèse qui va suivre, de rester désormais un véritable **romain(1)** et tu vas être, tour à tour, un **chef-de-cent**, puis un **publicain**.

## LA METHODE

Tu as noté la nouvelle demande que je viens de formuler pour toi : **TU DOIS LIRE ET PENSER comme un romain**. Dans la première partie, je t'ai offert une lecture que **MOI-JE** faisais en tant que fonctionnaire romain ou comme païen d'Antioche, et j'ai pu te faire participer à mes réflexions et analyses.

Ici, tout change : la lecture exégétique que tu vas entreprendre ne sera efficace que si **TOI-TU penses en romain**. Il faut que tu fasses abstraction de ce que tu sais, connais, as appris ou entendu par ailleurs.

Tu dois, ici, être totalement romain c'est à dire, avant tout, non-chrétien. Tu habites à Rome depuis plusieurs années et tu connais la religion des gens de la ville : peu importe que tu croies ou que tu ne pratiques pas. Mais tu n'es pas chrétien... ni juif. Tu as, bien entendu, été au courant de tous les bruits qui circulent (parmi tes collègues) et, notamment, de ces histoires de faux-messies et de faux-prophètes (Cfr : **Mc XIII-22**). Or, parce que tu es romain, tu n'y crois pas.

Et voici qu'un rapport est déposé sur ton bureau. C'est le compte-rendu de ce qui arriva, il y a déjà pas mal de temps, au sujet d'un dénommé Jésus. Alors, tu vas lire avec d'autant plus d'attention, que tu es (rappelle-toi bien !) :

un chef-de-cent (ou) un publicain.

Tu vas donc faire, ami lecteur, successivement, deux lectures. Elles ne devront avoir aucun lien entre elles, car un publicain n'appartient pas au ministère des armées et un chef-de-centaine n'a pas de lien avec le ministère des finances : chacun pense et raisonne en fonction de son milieu, de ses règlements, de ses supérieurs et de ceux qu'il a sous ses ordres, en fonction aussi des missions ou des charges à remplir... Or, on t'a demandé de préparer un rapport sur le document nouveau, et **ton rapport est destiné à l'empereur.**

Voici : tu vas être réellement :

d'abord (chapitre II/2) = **chef-de-centaine;**

puis (chapitre II/3) = **publicain.**

## CONVENTION

Dans ce qui suit, tu n'auras à **lire** que le seul texte de Saint Matthieu, sans le recours aux autres 'synoptiques'.

Le texte cité ici est celui **établi(2)** (= traduction française) par Jean RADERMAKERS s.j. Tu liras, ici, ce texte en lui-même, pour le sens événementiel, **comme un romain** pouvait lire les notes ou les rapports administratifs.

Les mots n'ont pas (pour toi) **de sens théologique**. Le texte ici offert n'est pas littéraire au sens où certaines formulations ont un parfum grec (mais pas latin, ni français). Cela donne une saveur de vérité et une certaine garantie sur la provenance du document. Du moins, c'est ce que devait penser tout lecteur romain.

---

**Note 1 : romain :**

C'est à dire un habitant de la ville de Rome, sans que ceci exige que tu sois 'citoyen' romain.

Je ne sais si un '**centurion**' était obligé d'avoir la citoyenneté; cela devait dépendre du régiment ou du théâtre des opérations. Je suppose que pour être '**publicain**', la citoyenneté n'était pas exigée sauf peut-être à partir d'un certain grade hiérarchique dans l'administration.

L'exégèse qui va suivre ne fait pas intervenir l'état de citoyenneté, mais elle implique que le lecteur se sente un vrai centurion, puis un vrai publicain, et remplisse toutes les conditions (naissance, domicile, situation administrative, culture générale, diplômes,...) lui permettant d'assumer la charge conformément aux règlements en vigueur dans l'empire, aux années de la mort du Christ.

**Note 2 : établi :**

Sauf éventuelles modifications pour des textes étudiés précédemment et pour des raisons qui ont été signalées (notamment là où des mots ou expressions ont leur origine dans le texte de Saint Marc).

---

## CHAPITRE II/2

### CHEF - DE – CENT

---

Généralités

Les textes

Analyses

Conclusions

Annexe : Les pouvoirs d'un chef-de-cent

---

### GENERALITES

Dans le texte de Saint Matthieu, il y a deux mots pour désigner celui que Saint Marc appelle 'g: kenturion = **centurion(1)**'.

**1.**- 'g: hekatont-archos = chef-de-cent' : Mt VIII-5 et 8 / XXVII-54

et aussi : Lc VII-2

avec : Actes XXII-25

**2.**- 'g: hekatont-arches = chef-de-centaine' : Mt VIII-13

et aussi : Lc VIII-6 / XXIII-47

avec : Actes X-1 et 22 (Corneille)

Actes XXI-32 / XXII-26 / XXIII-17 et 23

/ XXIV-23 /

Actes XXVII-1-5-11-31-43 (Julius)

**3.**- Aucun de ces (trois) mots grecs ne se retrouve dans d'autres textes du N.T.

## LES TEXTES

### 1.- à Capharnaüm

VIII-5 et 6 = Or, comme IL entra à Capharnaüm, vint-auprès de LUI un **chef-de-cent** (g: proselten aute **ekatont-archos**) en LE suppliant et en disant : '**Seigneur !** (g: Kurie !) mon garçon a-été-jeté dans la maison, paralytique, terriblement tourmenté'.

VIII-7 = Et IL lui dit : 'Moi, venant, JE le guérirai'.

VIII-8 = Et, répondant, le **chef-de-cent** (g: **ekatont-archos**) déclara : '**Seigneur !** (g: Kurie !) je ne suis pas suffisant afin que tu entres sous mon toit, mais dis seulement d'une parole et mon garçon sera rétabli'.

VIII-9 = car moi, je suis un homme sous autorité, ayant sous moi-même des soldats et ...

je dis à celui-ci : Va ! et il va

et à un autre : Viens ! et il vient

et à mon serviteur : Fais ceci ! et il fait'.

VIII-10 à 12 = Or entendant, Jésus admira (g: ethaumasen) et dit à ceux qui suivaient :

'En vérité, je vous dis : chez personne je n'ai trouvé autant de foi en Israël.

Or je vous dis que : beaucoup surviendront du levant et du couchant et se-coucheront (à table) avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le Royaume des cieux. Or les fils du Royaume seront jetés-dehors vers la ténèbre extérieure : là sera le pleur et le grincement de dents.'

VIII-13 = Et Jésus dit au **chef-de-centaine** (g: kai eipen o Iesous tô **ekatont-arche**) : 'Pars ! Comme tu as eu-foi, qu'il arrive pour toi '.

Et ((son)) garçon fut rétabli à cette heure-là.

VIII-14 = (Et Jésus vient vers la maison de Pierre : la belle-mère fiévreuse, touchée, guérie.)



## 2.- au Golgotha

XXVII-54 = Or le chef-de-cent (g: o de **ekatont-archos**) et (ceux) qui avec lui gardaient Jésus, voyant **le tremblement de terre(2)** et ce qui arrivait, craignirent fortement en disant :

alethôs      Theou uios      en      outos  
Vraiment      "fils de Dieu"      c'était      CELUI-CI !

## ANALYSES

### 1.- Au sujet du chef-de-cent face à Jésus, j'ai noté :

- a) L'homme supplie et lui dit 'Seigneur !'.
- b) Il redit encore une fois 'Seigneur !', puis fait sa déclaration qui est simultanément sa foi et sa confiance en la force de Jésus (= celui-ci lui paraît être comme un chef-qui-commande, ou encore : un chef-des-nations).
- c) Au verset (VIII-9), il énonce le code de déontologie de tous les chefs ayant des hommes sous leurs ordres : 'Va... Viens... Fais...!'

### 2.- Au sujet de Jésus face à ce chef de compagnie romaine, il y a :

- a) Jésus lui répond : 'JE guérirai', sans doute par simple pitié ? ou à cause de la situation dramatique ?
- b) IL admire : à cause de la foi (mais : quelle foi ? Celle en la force d'un chef sachant commander à ses hommes ? ou plus ?).
- c) IL invoque Abraham et les patriarches (ce qui est conforme à la pensée théologique du royaume du nord = Capharnaïm) et IL lui dit l'ouverture du Royaume des cieux pour des gens tels cet homme, alors que 'les fils du Royaume' (= les 'juifs' (ou : judéens) = ceux du royaume du sud ?) resteront au-dehors.

d) Jésus redit à l'homme la Parole qu'IL a dite à Abraham jadis : 'Pars !' et l'homme se voit être égalé, dans sa foi, à notre Père Abraham, car : comme il avait-foi, tout arriva pour lui.

### **3.- Au Golgotha avec les cent :**

Déjà (dans la première partie), j'ai analysé cette séquence dans les évangiles synoptiques. En Saint Matthieu, le chef-de-cent apporte un témoignage par lui-même et par ceux de sa centurie. Or, ces hommes sont le courage de l'armée romaine et la rigueur du témoignage, car ils sont l'honneur de Rome.

## **CONCLUSIONS**

Le chef-de-cent est un homme d'honneur que l'on doit respecter. Jésus marque de la déférence **et de l'admiration** et il guérit son garçon... à distance, par la seule parole, car l'homme a la rigueur de la foi.

Le chef-de-cent est un homme dont on doit respecter le témoignage. Il a vu des choses extraordinaires au Golgotha et, malgré son courage, tout comme la centaine d'hommes sous ses ordres, il a eu très peur. C'est **LA PREUVE** de l'authenticité des phénomènes qu'ils attestèrent par la suite.

Et enfin, dans le verset (VIII-10) : Voyez comme, chez un officier romain, il est possible de trouver une **foi** comme il en existe bien peu **en Israël !**

---

**ANNEXE : LES POUVOIRS D'UN CHEF-DE-CENT**

Dans sa *Deuxième Apologie* adressée aux romains, Justin expose un fait "qui se passa sous Urbicus" (Référence : I-1 à 3).

Une femme avait un mari qui vivait dans le vice et elle le répudia : "elle lui signifia le repudium", comme disent les romains. Le mari voulut se venger mais, "ne pouvant rien contre elle", il s'en prit à un certain Ptolémée qui avait enseigné à la femme la doctrine du Christ. Le mari "gagna **un CHEF-DE-CENT** de ses amis qui fit jeter en prison Ptolémée...

*Ptolémée avoua qu'il était chrétien : le chef-de-cent le fit mettre dans les fers et le tint longtemps en prison*. Interrogé à nouveau, *Ptolémée confirme sa foi : il est condamné au supplice*. Puis successivement *deux intervenants* ayant critiqué ce jugement inique sont interrogés sur le fond, *avouent leur foi chrétienne et subissent le même supplice*. (Référence : II-1 à 20).

Ce récit fait prendre conscience de la puissance policière d'un chef-de-cent dans l'empire romain vers les années 140, lorsque fut écrite cette apologie : **le chef-de-cent pouvait assumer des missions de simple police et prendre des initiatives pour garantir l'ordre public** et c'était bien plus qu'un simple officier d'une armée d'active assurant le commandement d'une compagnie d'une centaine d'hommes.

Dans le texte de Justin, le mot grec pour désigner cet homme est 'g: hecatont-archos', comme dans le texte de Saint Matthieu.

---

**Note 1 : centurion :**

Assez longtemps, après avoir rédigé ces écrits, j'ai découvert que le 'centurion' était un gradé dans l'armée romaine existant au temps des premiers empereurs.. Après la guerre civile, le mot de 'centurion' tombe en désuétude (peut-être à la suite d'un changement dans l'organisation militaire ?).

La présence de ce mot dans l'écrit de Saint Marc confirmerait alors que le texte date des années 40 et ceci expliquerait que Mt et Lc, qui ont écrit après l'année 70 (et s'ils écrivent dans le langage de leur temps), aient été obligés de choisir un autre mot : le chef-de-cent (ou : -de-centaine).

**Note 2 : le tremblement de terre :**

"Quelle est la cause des tremblements de terre ? ... **Les romains**, fidèles et rigoureux observateurs de tous les devoirs de la vie, surtout de ceux qui concernaient la religion, et toujours attentifs à honorer la divinité, **s'empressaient, chaque fois qu'ils avaient été témoins d'un tremblement de terre** ou qu'ils en avaient entendu parler, **de PRESCRIRE PAR UN EDIT des cérémonies publiques** (= et, certainement pas, de publier un édit de persécution contre ceux 'en raison de qui' les tremblements de terre pouvaient être supposés arriver !). (Les romains) s'abstenaient de nommer le dieu auquel les voeux publics étaient adressés, de peur qu'en prenant un dieu pour un autre ils n'enchaînent le peuple par un culte fondé sur une erreur... La victime était immolée '**au dieu**'... parce qu'on ignorait quelle puissance, quel 'dieu' ou quelle 'déesse' ébranlait la terre."

(Aulu-Gelle : *Les nuits attiques* II-28)

---

## CHAPITRE II/3

### PUBLICAIN

---

Les textes  
Analyses  
Conclusions

---

#### LES TEXTES

1.- V-43 = "Vous avez entendu ce qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi."

V-44 = "Or moi, je vous dis : Aimez vos ennemis et **priez pour ceux qui vous persécutent...**"

V-46 = "car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense avez-vous ? Est-ce que **les publicains** aussi ne font pas la même (chose) ?"

V-47 = "Et si vous saluez vos frères seulement, que faites-vous en-surabondance ? Est-ce que **les habitants-des-nations** ne font pas la même (chose) ?"

2.- IX-9 = (cfr : Mc II-14 pour Lévi / L'appel de Matthieu) "assis au bureau-de-publicain".

----->

**3.- IX-10** = (cfr : Mc II-15 et 16) "Et il arriva comme IL était-attablé dans la maison, et voici de nombreux publicains et pécheurs venant étaient-à-table avec Jésus et ses disciples."

**IX-11** = "Et les pharisiens ayant vu disaient à ses disciples : 'En raison de quoi, avec les publicain et pécheurs, mange votre maître ?'."

**4.- X-3** = (Jésus fait les Douze) "... Philippe et Barthélémy, Thomas et Matthieu le publicain..."

**5.- XI-19** = "Or à qui assimilerai-je cette génération-ci ?... Car vint un homme glouton et ivrogne, ami des publicains et de pécheurs. Et la Sagesse a été justifiée par ses oeuvres'."

**6.- XVII-24** = "Or comme ils venaient vers Capharnaüm, ceux qui débitent (= prennent) le didrachme ((= impôt pour le Temple)) vinrent-auprès de Pierre et dirent : 'Votre maître n'acquitte-t-il (= finit-il) pas le didrachme ?'."

**XVII-25** = "Il dit : 'Oui'. Et, tandis qu'il venait vers la maison, Jésus le devança en disant : 'Que te semble-t-il, Simon ? Les rois de la terre, à qui débitent-ils (= prennent-ils) taxes (= fins) ou impôts ?'."

**XVII-26** = "Or comme il disait : 'des étrangers', Jésus lui déclara : 'De fait, libres sont tes fils'."

**XVII-27** = "Or, afin que nous ne les scandalisions pas, allant vers la mer, jette l'hameçon et lève le premier poisson montant et, ouvrant sa bouche, tu trouveras un statère. Prenant celui-là, donne(-le) leur pour moi et toi'."

**7.- XVIII-15** = "Or si ton frère pêche... pars, réprimande-le entre toi et lui seul..."

XVIII-16 = "(sinon tu prendras avec toi) un seul ou deux (pour faire entendre raison)."

XVIII-17 = "S'il refuse, dis(-le) à l'église (g: eipe te ekklesia). Or s'il refuse-d'entendre aussi l'église, qu'il soit pour toi tout-comme **l'habitant-des-nations** et **le publicain**"

**8.-** XXI-31 = (Jésus leur dit) "En vérité, je vous dis que **les publicains et les prostituées** vous précèdent vers le Royaume de Dieu."

XXI-32 = "Car Jean est venu auprès-de vous dans un chemin de justice et vous n'avez pas eu-foi à lui; or **les publicains et les prostituées** ont eu-foi à lui"

## ANALYSES

**1.-** Il ne sera pas fait mention particulière de (IX-9-10 et 11), ni de (X-3), puisque ces versets ont leur origine dans le texte de Saint Marc (les mots identiques sont soulignés dans les citations rapportées ci-dessus).

**2.-** En (XI-10) : le Fils de l'Homme a été beaucoup critiqué et **il était ami des publicains** : la Sagesse a été justifiée par ses oeuvres. Vraiment, tout homme se doit de reconnaître la bonne conduite de Jésus envers les publicains.

**3.-** En (XVII-24 à 27) : le texte parle des rois de la terre (= les empereurs ?) qui sont obligés de faire percevoir taxes et impôts, ce qui est très normal et moral puisqu' **un geste miraculeux va confirmer combien Dieu est d'accord** : Simon va lancer l'hameçon et le premier poisson à venir tiendra dans sa bouche le statère pour l'impôt.

**4.-** En (V-46) et en (XVIII-15 à 17) : vous ne devrez avoir aucun ennemi et s'il vous arrivait d'avoir un différend avec quelqu'un, discutez avec sagesse. Au besoin, faites appel à l'Eglise et considérez votre opposant, au plus, comme un habitant-des-nations... **ou un publicain**, car ceux-ci aiment qu'on les aime et au moins saluent ceux qui les saluent.

**5.-** En (XXI-31 et 32) : la parole de Jésus met côte à côte "les publicains et les prostituées", deux mots conjugués au pluriel. Qui sont-ils ?

**Les publicains** appartiennent à l'administration fiscale et sont chargés de percevoir taxes et impôts. Par ces moyens, une partie de l'argent (= des biens) de chacun se trouve prise pour être créditée vers une masse d'argent public (cfr : le Trésor).

**Les prostituées** sont des femmes abandonnant leur identité physique pour tomber dans un anonymat du corps; mais, là aussi, il y a une 'administration' qui cadre leurs actes, puisque les prostituées sacrées (et il y en a, à Jérusalem) ont une relation avec la hiérarchie religieuse.

Ainsi, "**les publicains et les prostituées**" représentent deux professions, l'une dans la dépendance directe de l'empereur et l'autre rattachée à la hiérarchie religieuse. **L'empereur de Rome**, lisant ces deux versets du texte de Saint Matthieu, ne peut s'en offusquer, d'autant que le voici incité à penser qu'il aura droit, en tant que **chef des publicains**, à entrer le premier dans "le Royaume de Dieu". Se considérant comme très proche de tous les dieux locaux des pays bénéficiant de la paix romaine, il se voit donc reconnu par la (secte) de Jésus et situé à son (véritable) rang car le premier est celui qui "vous précèdera".

Jésus n'a pas dit cette parole par simple raison politique, car il invoque le passé; déjà, lors de l'affaire de Jean-qui-baptise (c'est à dire au sujet du même 'Dieu') "les publicains et les prostituées ont eu-foi à lui". Lorsque l'on est intégré à une administration (ici : fiscale ou religieuse), on doit avoir un comportement de solidarité. Ceux-ci, ensemble, ont eu-foi à Jean alors que ceux du peuple (= individualistes, car non pareillement encadrés) "n'ont pas eu-foi à lui".

Réellement, **l'empereur de Rome** (et tous ceux de son administration) ne peuvent qu'approuver l'ensemble du texte de Saint Matthieu.

**6.-** Lecteur ! Tu peux, à présent, revenir au verset (IX-9) et sur les raisons du choix d'un homme nommé "Matthieu" alors que, dans le texte de Saint Marc, Jésus appelle 'LEVI' (II-14).

Tu te reporteras au chapitre "Rencontre avec Lévi". Tu y verras le publicain Lévi et tu fréquenteras, au cours d'un repas, des publicains et des pécheurs. Puis, tu reliras avec attention le paragraphe sur "L'affaire Matthieu".



## CONCLUSIONS

Lecteur, **toi qui fus publicain à Rome**, en ton âme et conscience, vois-tu dans le texte de Saint Matthieu quelque passage difficile à accepter ? Jésus était l'ami des publicains dont il respectait le travail et il n'a voulu, à aucun prix, les scandaliser. Son 'Dieu' a même agi par un geste-de-puissance pour montrer son accord au paiement de la taxe.

**L'empereur est traité avec déférence.** Tout homme ayant ordonné des persécutions doit être un objet de prières. Le Royaume de Dieu est ouvert à tous ceux qui font leur ouvrage, dévoués à leur charge, disciplinés pour leur mission.

**Tout ceci, ne serait-il pas, d'ailleurs, ce que tu vas exposer dans ton rapport sur le document de Saint Matthieu, rapport que tu dois remettre à l'empereur ? Es-tu bien d'accord avec ces conclusions ?**

---



## CHAPITRE II/4

### L'EMPEREUR

---

Deux empereurs  
Données historiques  
Quelques dates  
L'empereur Vespasien  
L'empereur Domitien

---

### DEUX EMPEREURS

**1.-** Voici : ô lecteur, tu dois redevenir toi-même, car tu n'es plus romain : ni chef-de-cent, ni publicain. Tu es le lecteur de l'évangile de Saint Matthieu, c'est à dire d'un texte auquel nous avons cru pouvoir attribuer une date d'écriture relativement précise : 'vers les années 70 et quelques...!'

**2.-** Rappelle-toi les faits tels qu'ensemble nous les avons établis dans la première partie (voir : 'Sur les persécutions') :

a) entre juin 69 et mi-79, Vespasien décide d'une persécution. Il "ordonna de rechercher tous les descendants de David" (parmi les juifs orthodoxes).

b) après mi-septembre 79, Domitien "ordonna de supprimer les descendants de David" (aussi parmi les judéo-chrétiens). Ayant appris l'existence de petits-fils de Jude, il les fit comparaître et les interrogea, avant de les renvoyer. Finalement, il fit publier "un édit (qui fit cesser) la persécution contre l'Eglise".

**3.-** Or tu viens de lire, comme un véritable romain, le texte de Saint Matthieu et tu as remarqué que deux sortes de fonctionnaires de l'empereur y sont présentés avec beaucoup d'attention et de délicatesse. **Cela ne serait-il pas UN SIGNE ? Et : dans quel but ? (ou :) pour quel lecteur ?**

## DONNEES HISTORIQUES

Avant de faire plus intime connaissance avec les deux empereurs auteurs de persécutions contre 'les descendants de David' j'ai pensé utile de rappeler la liste des empereurs romains aux temps de tous ces événements :

### 1.- Dynastie Julio-Claudienne

**de -27 à +14**      AUGUSTE    petit-neveu et fils-adoptif de Jules César.

**de 14 à 37**      TIBERE      fils (en premières noces) de Drusilla qui se maria ensuite avec AUGUSTE.  
fils-adoptif d'AUGUSTE.

**de 37 à 41**      CALIGULA    fils d'Agrippine et de Germanicus.  
petit-neveu de TIBERE.

Agrippine était fille de Julie, elle-même fille d'AUGUSTE.  
Elle eut neuf enfants dont CALIGULA et Agrippine-la-jeune (celle-ci fut la mère de NERON)..

**de 41 à 54**      CLAUDE      fils de Drusus, le frère de TIBERE.  
oncle de CALIGULA.

Il épousa Messaline, dont il eut comme fils Britannicus. Il fit tuer Messaline en l'année 48. Il se maria en quatrième noce avec Agrippine-la-jeune qui était sa nièce et il adopta NERON, qui était fils d'Agrippine-la-jeune et de Domitius.

**de 54 à 68**      NERON        fils-adoptif de CLAUDE.  
arrière-arrière-petit-fils d'AUGUSTE.  
marié à Octavie, fille de CLAUDE.

**2.- La guerre civile**

- de 68 à 69**      GALBA      gouverneur d'Espagne.  
Il complota contre NERON.  
Néron se suicida.
- de 69 à 69**      OTHON      favori de NERON.  
Il complota contre GALBA.
- de 69 à 69**      VITELLIUS favori de TIBERE...  
... et aussi de CALIGULA et de CLAUDE.

**3.- VESPASIEN ET SES FILS**

- de 69 à 79**      VESPASIEN      ... de quelle origine... ?
- de 79 à 81**      TITUS              fils de VESPASIEN
- de 81 à 96**      DOMITIEN        frère de TITUS.

**4.- les suivants ...**

- de 96 à 98**      NERVA      fils d'un jurisconsulte (né en 26)
- de 98 à 117**      TRAJAN      fils-adoptif de NERVA (né en 53)
- de 117 à 138**      HADRIEN      collaborateur de TRAJAN (né en 76)
- de 138 à 161**      ANTONIN      collaborateur d'HADRIEN (né en 86)

**QUELQUES DATES :**

<b>né</b>		<b>proclamé</b>	<b>mort</b>	<b>cause</b>
31.08.12	CALIGULA	15.03.37	24.01.41	assassiné
... 10 av. J.C.	CLAUDE	24.01.41	13.10.54	naturelle
15.12.37	NERON	13.10.54	09.06.68	suicidé
- - - - -				
24.12.03 av. J.C.	GALBA	06.06.68	15.01.69	assassiné
29.04.32	OTHON	15.01.69	17.04.69	suicidé
24.09.15	VITELLIUS	15.01 & 16.04.69	20.12.69	assassiné
- - - - -				
18.11.09	<b>VESPASIEN</b>	01.07.69	23.06.79	naturelle
30.12.40 (ou : 41)	<b>TITUS</b>	23.06.79	13.09.81	naturelle
24 10 51	<b>DOMITIEN</b>	13.09.81	18.09.96	assassiné

De toutes ces données, il y a lieu de remarquer :

dynastie julio-claudienne :

le poids des **liens familiaux**.

la guerre civile :

le jeu des **intrigues** et du favoritisme.

Alors, arrive **un homme nouveau** du nom de **VESPASIEN**...

mais :

**... de quelle origine .. ?**

## L'EMPEREUR VESPASIEN

J'ai consulté Flavius Josèphe, historien, juif, général de l'armée juive, conseiller de l'empereur de Rome, donc partisan politique. En lui, l'historien semble honnête, sauf quand son écrit tourne au panégyrique en forme de plaidoyer justifiant son renversement d'amitiés. Voici quelques-uns de ses textes qui te permettront, ô lecteur, de mesurer ton adaptation à avoir été romain, fonctionnaire aux finances ou militaire attaché à l'état-major. Tu vas connaître cet homme, l'empereur de Rome, à qui était (peut-être ?) destiné l'écrit de Saint Matthieu afin de lui demander d'infléchir la persécution édictée à l'encontre des juifs, fils de David.

**1.-** (Lorsque Néron eut à désigner celui) à qui il pouvait confier la conduite d'une guerre où il ne s'agissait pas seulement de châtier la révolte des juifs mais de maintenir (en paix tout) l'Orient... **il ne trouva que le seul Vespasien...**

... Sa vie, depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse s'était passée dans la guerre (il avait installé l'Occident dans la paix) et ses travaux avaient fait recevoir à l'empereur Claude (= le prédécesseur de Néron)... la gloire de triompher de la Grande Bretagne. (Néron prit en considération) **l'âge, l'expérience et le courage de ce grand capitaine** et qu'il avait des enfants qui étaient des otages de sa fidélité et qui, dans la vigueur de leur jeunesse, pouvaient servir comme de bras à **la prudence de leur père**. Il résolut de lui donner le commandement de ses armées de Syrie. (Aussitôt que Vespasien eut été) honoré de ce grand emploi, il envoya Titus son fils à Alexandrie pour y prendre les 5° et 6° légions.

(Quant à lui, Vespasien, il se rendit en Syrie pour y prendre son commandement.) **(III-1)(1)**.

(Puis il se rendit) à **Antioche**, ville métropolitaine de Syrie, qui passe sans contredit tant par sa grandeur que par ses autres avantages pour l'une des trois principales villes de tout l'empire romain. Il y trouva le roi Agrippa qui l'attendait...

(Et ceci me fait souvenir du chapitre XV des Actes : Paul et Barnabé avaient longuement séjourné à *Antioche*...)

**2.-** (Au cours de la guerre entre romains et juifs, il y eut le siège et la prise de la ville de Jotapat. Un très grand nombre sont tués mais Josèphe se cache dans une grotte. Sa présence ayant été dénoncée à Vespasien, celui-ci envoie des tribuns afin d'obtenir sa reddition). Josèphe (étant prisonnier) lui fit dire qu'il avait quelque chose à lui déclarer qu'il ne pouvait dire qu'à lui seul. Vespasien lui ayant ensuite donné audience en présence de Titus et de deux de ses amis, il lui parla en ces termes : '**... je viens par ordre de Dieu** vous donner avis d'une chose qui vous est infiniment plus importante... Vous voulez m'envoyer à Néron. Et pourquoi m'y envoyer puisque lui et ceux qui lui succéderont jusqu'à vous ont si peu de temps à vivre ?

('Ceux qui ont si peu de temps à vivre' : car Rome aura comme empereurs = Néron jusque 68 / Galba, Othon et Vitellius en 68 et 69 / Vespasien à partir de 69). **C'est vous seul que je dois regarder comme empereur et Titus votre fils après vous**, parce que vous monterez tous deux sur le trône... (C'est au nom de Dieu que Josèphe précise qu'il a annoncé la prise de Jotapat aux siens et qu'il leur a dit ce QUI LEUR ARRIVERAIT. Vespasien) se fit enquérir secrètement des autres prisonniers si cela s'était passé de la sorte et trouva qu'il était vrai.

**Ainsi il commença à croire...** Et Titus de son côté traitait Josèphe avec une très grande civilité. (III-XXVII).

**3.-** (Un peu plus tard, à Tibériade, se passe un incident qui permet de s'approcher du comportement de Vespasien :)

Etant conduits par Agrippa, leur roi, les habitants de Tibériade allèrent se jeter aux pieds de Vespasien pour le conjurer d'avoir compassion d'eux et de ne pas attribuer à toute la ville le crime de quelques particuliers, mais de **pardoner à un peuple qui avait toujours été affectionné aux romains. Vespasien...résolue de leur pardonner...** (Puis) il marcha vers la ville avec toute son armée. Les habitants allèrent au-devant de lui avec de grandes acclamations et le nommaient **leur bienfaiteur et leur sauveur...** (III-XXXII).

**4.-** (Cependant, Vespasien à Tibériade) **fit tuer tous les vieillards** et envoya à Néron six mille hommes forts et robustes pour travailler...



Quant au menu peuple, il le rendit esclave, en vendit trente mille quatre cents et donna le reste au roi Agrippa, avec pouvoir de faire tout ce qu'il voudrait de ceux qui étaient de son royaume. (III-XXXVI).

5.- (Lorsque Vitellius est proclamé empereur par l'armée romaine victorieuse en Germanie, les soldats romains d'Orient vantent) la tempérance de Vespasien (... et sa) clémence. (Il avait su maintenir la paix dans l'empire. Louant à la fois le père et Titus son fils, l'armée d'Orient revendique la charge d'empereur pour Vespasien, d'autant que) en Italie, il avait son frère et son autre fils, son frère étant préfet de Rome ce qui est une charge très considérable surtout dans le commencement d'un règne. (Finalement, l'armée acclame Vespasien, comme empereur). (IV-XXXVI).

... Vespasien, pour affermir son autorité, désirait se rendre maître d'Alexandrie. Il écrivit à Tibère Alexandre qui en était gouverneur... Alexandre n'eut pas plus tôt reçu cette lettre qu'il fit prêter serment aux légions et à tout le peuple **au nom de ce nouvel empereur**. (IV-XXXVII).

6.- Puis Vespasien s'en-alla à Antioche (IV-XXXIX), puis à Alexandrie (IV-XLII). Il fit partir Titus son fils avec ses meilleures troupes pour se rendre maître de Jérusalem et la ruiner.

7.- Pendant le siège de Jérusalem, Vespasien s'étant embarqué sur un vaisseau marchand, alla d'Alexandrie à Rhodes où il monta sur des galères, fut reçu avec des acclamations de joie et des vœux pour sa prospérité... d'Ionie en Grèce... Corfou... puis par la terre (VII-6) (et finalement il entre à Rome (VII-10) où il est acclamé).

8.- (Peu après, arrive Titus accueilli par son père et une grande foule. Quelques jours après, Rome offre 'le triomphe' côte à côte au père et au fils).(VII-16).

**9.-** Après ce triomphe, Vespasien... résolut de bâtir **le temple de la paix(2)**...

**Il y mit aussi la Table, le Chandelier d'or et d'autres riches dépouilles du Temple de Jérusalem comme un trophée qui lui était si glorieux. Mais, quand à la Loi des juifs et aux voiles du Sanctuaire, qui étaient de pourpre, il les fit garder soigneusement dans son palais. (VII-19).**

## L'EMPEREUR DOMITIEN

**1.-** '... si nos ancêtres connurent quelques fois l'extrême liberté, nous avons, nous, connu l'extrême servitude, **l'espionnage nous interdisant jusqu'aux plus simples entretiens.**' (Tacite : *Vie d'Agricola* II).

**2.-** 'Cette suite d'événements... fut accueillie par Domitien suivant sa manière, la joie au front, l'inquiétude au coeur...

Rien ne lui faisait ombre comme de voir le nom d'un simple particulier élevé plus haut que celui du prince...' (Tacite : d° XXXIX).

**3.-** (En 53/54 après J.C.) '... on entendit (l'empereur) répéter souvent que **les jugements rendus(3)** par ses (fonctionnaires délégués) devaient avoir la même force que si c'était lui qui les eût prononcés. Et, afin qu'on ne tînt pas ces paroles pour un propos inconsidéré, on alla jusqu'à prendre, pour y pourvoir, un sénatus-consulte plus formel et plus étendu que jamais. (Déjà Auguste) avait voulu que leurs décisions fussent aussi respectées que si elles émanaient des magistrats romains.' (Tacite : *Annales* LX).

**4.-** Dans une des lettres de Pline-le-jeune, j'ai trouvé un récit qui m'a rempli de terreur, car ce Domitien qui 'craignait la venue du Christ **comme Hérode**' (Cfr : ci-dessus au chapitre I/4 à l'analyse II) était un terrible tyran.

'Domitien, détesté de tous, frémissait de rage de n'avoir personne pour appuyer **un de ses actes sanguinaires**. Il s'était mis en tête de faire enterrer vive la plus ancienne des vestales, Cornélie Maximille, croyant illustrer son siècle par un tel exemple. Usant de son droit de souverain pontife ou plutôt déployant toute la fureur du tyran, il convoqua les autres pontifes non dans son palais, mais dans sa maison d'Albe.

Là, sans aucune formalité et par un crime plus grand que celui qu'il voulait punir, il déclare incestueuse cette malheureuse fille, sans la citer, sans l'entendre, lui qui, non content d'avoir commis un inceste avec sa nièce, avait encore causé sa mort...'

(Pline-le-jeune : *Lettre à Minucianus* IV-11)

Dans la traduction que j'ai lue (de Sacy / J. Pierrot - 1832), j'ai trouvé la note suivante commentant 'ses actes sanguinaires' : 'Domitien avait cédé au barbare caprice de faire mourir une vestale mais, destitué de preuves et de témoins et sentant que l'indignation publique s'élevait contre lui, il frémissait comme une bête féroce : la honte et l'embarras qu'il éprouvait se tournaient en fureur'.

De toutes les lettres de Pline que j'ai lues, c'est la seule qui relate un tel événement et qui critique, avec tant de violence, le comportement d'un empereur. La condamnation de Cornélie est particulièrement odieuse car elle met en cause, avec fausseté, l'honneur d'une femme (la chasteté de la prêtresse), et aussi par la nature du supplice automatiquement appliqué : Cornélie fut enterrée vive.

Or, Domitien est ce même homme qui promulgua un édit afin de faire cesser la persécution contre les descendants de David (les judéo-chrétiens). Il fallait qu'il ait **des motifs sérieux** et **des preuves irréfutables**, car c'est lui-même qui avait ordonné cette persécution.

---

**Note 1 : (III-1) :**

Les références renvoient à : Flavius Josèphe : *La guerre des juifs*.

**Note 2 : le temple de la paix :**

Le destin de ce trésor fut le suivant :

a) sous Commode : un incendie ravage le temple; le trésor est sorti du feu et peut être sauvé.

b) En 450 : prise de Rome par le vandale Genséric. Le trésor est transféré en Afrique.

c) En 520 : à la suite de la destruction du royaume vandale, le trésor rentre à Rome.

d) Puis : l'empereur Justinien fait rendre le trésor à Jérusalem, où il est confié à la garde d'une église chrétienne...

**Note 3 : les jugements rendus :**

C'est la raison pour laquelle je t'ai demandé, ô lecteur, de devenir publicain ou centurion... comme un vrai fonctionnaire romain !

---

## CHAPITRE II/5

### CE QUE J'AVAIS APPRIS...

---

Ce que j'avais appris...

---

### CE QUE J'AVAIS APPRIS...

Au début de cette deuxième partie, ami lecteur, dans *l'avertissement* (voir chapitre II/1), je t'ai donné une information. Ensuite, **je t'ai fait constater** : l'évangile de Saint Matthieu est très respectueux envers **les publicains** et **les centurions**.

J'ai dit comment j'ai vu ce texte écrit à destination de tous ceux, hors de Jérusalem, à convertir à la foi de Jésus-le-Messie... **mais avec la préoccupation fondamentale** de faire en sorte que ce livre, lorsqu'il serait connu des services de la police de l'empire romain, en Orient, apporterait le témoignage irrécusable : 'le Messie est venu !' et donc il faut arrêter les persécutions contre les fils de David.

**Alors est arrivé le moment de t'informer, ami lecteur :**

**VESPASIEN**

était fils d'un **PUBLICAIN**  
et petit-fils d'un **CHEF-de-centaine**

*ET c'est ...*

**DOMITIEN**

petit-fils d'un **PUBLICAIN**  
et arrière - petit-fils d'un **CHEF-de-centaine**

*qui promulgua l'EDIT*

*mettant fin à la persécution contre les fils de David.*

---

## CHAPITRE II/6

### LA PARENTE DE VESPASIEN

---

Son grand-père  
Sa grand-mère  
Son père  
Sa mère

---

Après avoir posé ces textes, j'ai ressenti la nécessité de me documenter au sujet de l'empereur VESPASIEN afin de voir si diverses informations nouvelles viendraient infirmer ou appuyer mes conclusions. J'ai donc lu Suétone : *Les douze empereurs*.

Voici ce que j'ai trouvé :

#### **SON GRAND - PERE (paternel)**

Il avait pour nom TITUS FLAVIUS PETRO. Il suivit, pendant la guerre, le parti de Pompée mais on ignore si c'est en qualité de **CENTURION** ou de **vétéran-rappelé**.

A la journée de Pharsale, il prit la fuite et se retira chez lui. Là, ayant obtenu son pardon et son congé (= donc rétabli officiellement dans son honneur), il exerça les fonctions de **COLLECTEUR d'impôts**.

### SA GRAND'MERE (paternelle)

Elle s'appelait TERTULLA. Elle possédait des terres à Cosa, en Etrurie, un pays où Vespasien devenu empereur aimera passer des moments de détente.

### SON PERE

Surnommé SABINUS, il fut **RECEVEUR des impôts** en Asie où on lui éleva des statues, avec cette inscription :

**"Au PUBLICAIN intègre(1)**

**g: kalos telônesanti(2)"**

(ce qui est écrit *en grec*, dans le texte latin de Suétone).

Ensuite, il exerça le métier de **BANQUIER** en Helvétie, où il mourut.

### SA MERE

C'était VESPASIA POLLA. Elle eut deux fils : l'aîné Sabinus termina comme préfet de Rome et le cadet VESPASIEN, le futur empereur. Une fille était morte en bas âge.

Elle était la fille de VESPASIUS POLLION, l'autre grand-père de Vespasien, qui fut trois fois tribun des soldats et préfet du camp.

Elle avait un frère, sénateur revêtu de la dignité prétoriale.





**Note 1 : intègre :**

Le père de Vespasien fut un receveur d'impôts "intègre". Or Vespasien étant né en l'année 09, il est logique de supposer que son père est né 18 à 25 ans auparavant ce qui l'amènerait à avoir entre 45 et 55 ans en l'année 37 durant laquelle Néron devint empereur. C'est l'âge de la vie où, en ces temps-là, on accédait aux charges importantes, dans l'administration.

En l'année 37, Néron devint empereur et il ordonna aussitôt une réduction des impôts ((= remise des arriérés ('g: loipas') qui étaient dus)) afin de se gagner la faveur du peuple.

Le titre de '**publicain intègre**' n'aurait-il pas été décerné au père de Vespasien à cette occasion, car il aurait appliqué avec honnêteté la remise impériale (... au lieu, comme bon nombre de ses collègues, de recouvrer quand même ces arriérés d'impôts, mais à son propre profit) ?

Ceci pourrait être une raison du choix que va faire, peu après, l'empereur Néron de Vespasien (= le fils du père 'intègre') comme commandant de l'armée d'Orient.

**Note 2 : telônesanti :**

Ce mot désigne les percepteurs des impôts indirects (douanes, octrois, péages).

La morale juive autorisait le faux-serment envers eux, car ils étaient (d'ordinaire) malhonnêtes (= "pécheurs"... cfr : Mc II-15 et 16).

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE II/7

### A CAUSE DE L'OBSCURITE DE SA FAMILLE

---

La guerre des juifs

---

#### LA GUERRE DES JUIFS

(Vespasien) 'se retira dans une petite ville écartée jusqu'au moment où, tandis qu'il s'y cachait et craignait même pour sa vie (car, ancien compagnon de Néron, il était tombé en disgrâce parce qu'il s'endormait alors que l'empereur Néron chantait !), on lui offrit un gouvernement avec une armée.

**C'était une vieille et ferme croyance, répandue dans tout l'Orient, que les destins avaient prédit que des hommes partis de la Judée à cette époque deviendraient les maîtres du monde. Cet oracle..., les juifs le rapportèrent à eux-mêmes et se révoltèrent.**

Après avoir massacré leur gouverneur, ils chassèrent le lieutenant consulaire de Syrie... Comme il fallait, pour réprimer ce soulèvement, une armée considérable et un général non dépourvu de vaillance... **Vespasien fut choisi... à cause de l'obscurité de sa famille** et de son nom.'

(Suétone : Vespasien IV)

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE II/8

### UN TEXTE ECRIT POUR VESPASIEN

---

Les présages  
Joseph d'Arimatee, homme riche  
Des trésors  
Aimez vos ennemis  
Un homme avait deux fils  
Servir deux maîtres

---

#### LES PRESAGES

Suétone raconte divers présages annonçant le destin de Vespasien. Ce ne sont peut-être pas des faits authentiques, mais assurément il s'agissait là de rumeurs et de bruits qui circulaient parmi les peuples... et les grands sont astreints à agir comme s'ils croyaient à la réalité de ces mirages. Il y eut notamment ceci :

'Deux hommes du peuple, l'un aveugle, l'autre boiteux, vinrent trouver Vespasien en même temps à son tribunal en le priant de les guérir, sur l'assurance que **Sérapis(1)** leur avait donnée pendant leur sommeil que l'un recouvrerait la vue si l'empereur crachait sur ses yeux et que l'autre marcherait droit s'il daignait lui toucher la jambe **avec son pied(2)**.

Vespasien, croyant peu au succès d'une telle cure, n'osait même pas l'essayer.

A la fin, cédant aux exhortations de ses amis, il tenta publiquement, devant la foule assemblée, l'une et l'autre expériences et le résultat fut une réussite.'

Alors, j'ai regardé, dans le texte de Saint Matthieu, et j'ai trouvé :

1.- Mt IV-24 = Jésus guérit toute maladie **dès le début** de sa vie publique : sa renommée se répandit dans toute la Syrie car il guérissait les malades, les infirmes... les paralytiques.

Lisant ces textes, l'empereur doit être saisi **dès le début** de sa lecture et se souvenir : lui aussi, un jour, a guéri un infirme et un malade et sa renommée d'empereur se répandit dans tout l'empire.

2.- Mt VIII-9 = Jésus a fait avec le serviteur-paralytique du chef-de-cent **comme l'empereur** fait avec chacun de ses sujets :

" Je dis à celui-ci : Va ! et il va...  
et à un autre : Viens ! et il vient..."

C'est aussi ce que l'empereur fit avec le boiteux : Vespasien le toucha afin qu'il marche, et l'homme marcha sans boiter.

3.- Mt IX-28 = Il y a deux aveugles suppliant Jésus et celui-ci leur dit : **Croyez-vous que je puisse faire cela ?** Ils répondirent : Oui, Seigneur ! Alors il leur toucha les yeux et leurs yeux s'ouvrirent. Cette séquence n'est pas dans le texte de Saint Marc.

Relisant ceci, je crois entendre ce qui se passa avec Vespasien. Il disait à ses amis : croyez-vous que je puisse faire cela ? Et eux l'encourageaient.

4.- Mt XVIII-19 = Jésus dit : **Si deux d'entre vous**, sur terre, s'accordent pour demander quoi que ce soit... Ceci est **absent de Saint Marc**.

5.- Mt XXI-14 = Des aveugles et des boiteux s'approchent de Jésus, dans le Temple, et il les guérit. Or, dans tout le texte de Saint Marc, **il n'y a aucun boiteux !**

6.- Et, pour finir, cette phrase également **absente de Mc** :

Mt XI-4 = A ceux qui lui demandent s'il est "celui qui doit venir" (= un Messie... ou un empereur ?), Jésus répond : "Allez raconter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : **Les aveugles voient, les boiteux marchent**".

## JOSEPH D'ARIMATHEE, HOMME RICHE

'... s'ils sont riches' = voir ci-dessus au chapitre I/3 : 'Lecture II de Saint Matthieu'.

Au Golgotha et pour le seul évangile de Saint Matthieu, JOSEPH d'Arimathée est mentionné comme étant **'riche'**. Dans l'analyse donnée à ce chapitre I/3, j'ai été frappé de ce que (en Mt) Pilate 'n'était pas foncièrement opposé à toute relation avec les juifs, du moins quand ils sont disciples de Jésus **et s'ils sont 'riches'**.

Ce genre de qualificatif insolite est d'ordinaire un 'signe' (= une indication, une alerte). Il m'a fallu rencontrer, en Suétone, le passage suivant pour comprendre :

'Le seul reproche qu'on fasse (à Vespasien) avec raison, c'est d'avoir trop aimé l'argent. En effet, non content d'avoir rétabli les impôts abolis sous Galba, d'en avoir ajouté de nouveaux et de lourds, d'avoir augmenté et quelque fois doublé les tributs des provinces, il exerça publiquement des trafics honteux... Il n'hésita pas à vendre les honneurs aux candidats, ni les absolutions aux accusés tant innocents que coupables. On croit même qu'il avait pour habitude d'élever tout exprès à de plus hauts emplois les plus rapaces de ses agents, afin de les condamner quand ils se seraient enrichis...

Il y en a d'autres, au contraire, qui croient que la nécessité par suite de l'extrême disette du trésor et du fisc, le poussa à ces rapines et à ce pillage... Cette dernière opinion paraît vraisemblable puisqu'il fit un excellent emploi de ce qu'il avait mal acquis.' (Référence : **chapitre XVI**).

Je comprends mieux, à la lecture de ce passage, pourquoi **Joseph d'Arimathée** fut présenté comme **un homme riche**; ceci autorisait Pilate à ordonner de lui remettre (le corps/le cadavre) de Jésus, ne serait-ce que pour raison d'Etat, le silence du texte de Mt laissant place à toute possibilité de transaction conforme à l'intérêt public (des romains).

## DES TRESORS

**Mt VI-19** = Jésus dit : N'amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les mites rongent, où les voleurs percent et dérobent. Ceci est **absent de Saint Marc**. Or j'ai lu Suétone :

'(Ayant reçu le commandement de l'Afrique, Vespasien) l'administra avec une intégrité absolue et y obtint une grande considération... En tout cas, il n'en revint pas plus riche au point qu'ayant perdu déjà presque tout son crédit, il engagea tous ses domaines.' (Chapitre IV).

## AIMEZ VOS ENNEMIS

**Mt V-44** = Jésus dit : **Aimez vos ennemis(3)**, faites du bien à ceux qui vous haïssent... Ceci est **absent de Saint Marc**.

Suétone écrit : 'Bien loin de se souvenir et de se venger des offenses et des inimitiés, il maria magnifiquement la fille de VITELLIUS, son ennemi, la dota même et la pourvut de tout'. (Chapitre IV).

## UN HOMME AVAIT DEUX FILS

**Mt XXI-28** = Un homme avait deux fils... comme Vespasien ! La séquence est **absente de Mc**.

## SERVIR DEUX MAITRES

**Mt VI-24** = Nul ne peut servir deux maîtres. Qu'en pense Vespasien qui fut proclamé empereur par diverses légions en Orient, alors qu'il y avait encore un empereur à Rome ?

La séquence est **absente de Mc**.

---



**Note 1 : Sérapis :**

Vespasien a fait reconstruire la ville de Sichem et il donna un nom grec à cette 'ville-neuve = g: **Neapolis**' (actuellement Naplouse). A proximité se trouve le mont Garizim qui est la montagne sacrée des samaritains et sur laquelle on pratiquait un culte à **SERAPIS**. D'ailleurs, sur **les monnaies de Néapolis**, on verra figurer l'effigie de Zeus-Sérapis.

La ville de Néapolis (= ancienne Sichem) n'est jamais citée dans le N.T. (Une ville du même nom est mentionnée en Actes (XVI-11), mais il s'agit d'un port sur la mer, à proximité de Samothrace).

(Voir : *Lecture païenne d'évangile - annexe II : un dieu babylonien*)

**Note 2 : avec son pied :**

Le dieu Sérapis était adoré, d'abord, à Alexandrie comme dieu du soleil, puis peu à peu comme Sérapis-Zeus. Les légions romaines ont répandu son culte à travers tout l'empire. Ainsi, par exemple, on le trouve représenté sur les monnaies de Césarée, Ptolemaïs, Tibériade... et Néapolis en Samarie avec (plus tard), Aelia Capitolina (la Jérusalem reconstruite romaine).

Ce dieu opérait des guérisons et on a trouvé, comme ex-voto : **un pied** fort grand en marbre (temple d'Alexandrie); il existe à Florence, un buste de Sérapis **reposant sur un pied humain**.

**Note 3 : Aimez vos ennemis :**

Voir ci-dessous 'chapitre IV/7'.

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE II/9

### UN TEXTE PLUS CROYABLE

---

Un homme d'entre les hommes  
Un texte plus croyable  
Une lettre à l'empereur  
Les références : paroles de Jésus  
Un texte plus compréhensible

---

### UN HOMME D'ENTRE LES HOMMES

1.- Dans son *Dialogue avec Tryphon*, Justin fait dire à son interlocuteur, qui est lui-même juif : 'Il me semble que CEUX QUI DISENT qu'il (= Jésus) fut homme, qu'il a été choisi pour être oint, qu'il a été Christ-oint, affirment **une chose plus croyable** que ceux d'entre vous qui sont de ton avis (= l'avis de Justin étant que Jésus 'est le Christ de Dieu, qu'il a préexisté, qu'il est né homme par la Vierge') (Référence : XLVIII-2).

(Et Tryphon continue :) 'Nous tous, nous attendons un Christ qui sera **un homme d'entre les hommes** et Elie qui doit l'oindre quand il viendra. S'il est manifeste que cet homme-là est le Christ, **qu'on sache bien qu'il n'est qu'un homme d'entre les hommes**. Mais, comme Elie n'est pas venu, j'estime qu'il n'est pas même le Christ.' (Référence : XLIX-1).

2.- Un peu plus loin, Tryphon expose la même idée : 'Vous devriez rougir de raconter les mêmes choses (que les grecs lorsqu'ils disent que Persée naquit de Danaé qui était **vierge**, après que Zeus se fut muté en pluie d'or). Il vaudrait mieux dire que ce Jésus fut **un homme d'entre les hommes** et démontrer par les Ecritures qu'il est le Christ, qu'il fut jugé digne, à cause de sa vie parfaite et conforme à la Loi, d'être choisi pour Christ.

Mais n'allez pas parler de prodiges si vous ne voulez pas qu'on vous accuse d'être fous comme les grecs.' (Référence : LXVII-1).

La réponse de Justin à l'argument extrait de la mythologie grecque viendra sous la forme :

'Celui que l'on appelle le diable a contrefait dans les fictions que les grecs racontent tout comme ce qu'il a accompli par les mages d'Egypte et les faux-prophètes du temps d'Elie... le diable a imité (les prophéties)...' (Référence : LXIX-1 et 2).

Et aussi : 'Mais lorsque, Tryphon, dis-je, il m'arrive d'entendre raconter que Persée est né d'une vierge, je comprends que c'est encore là une imitation du serpent d'erreur.' (Référence : LXX-4).

Ceci répond aux objections de Tryphon lisant dans la mythologie grecque des récits **difficiles à croire comme ceux de certains textes chrétiens. Tryphon accepterait un texte plus simple disant que Jésus est un homme digne d'être le Christ.**

L'importance de cette information réside dans le fait que nous devons considérer Tryphon comme étant juif orthodoxe face à Justin, né à Sichem en Samarie et disciple du Christ.

## UN TEXTE PLUS CROYABLE

Ainsi, dans ses *Dialogues avec Tryphon*, Justin expose un problème grave; certains livres chrétiens sont peu compréhensibles et tout lecteur n'admettra pas facilement des séquences insolites, comme par exemple celles qui sont des récits de prodiges.

Tryphon préférerait **un texte plus croyable** dont il donne le schéma : Jésus naquit comme n'importe quel homme, homme d'entre les hommes, et il fut un sage selon l'Ecriture. Sa vie était parfaite et conforme à la Loi. C'est la raison qui le fit juger digne d'être choisi pour Christ.

Ami lecteur ! Ceci doit te faire souvenir de nos conclusions relativement à l'évangile selon Saint Matthieu : l'enfant qui naît dans la descendance de David, venu en accomplissement des écrits des prophètes, va se révéler peu à peu comme au-delà de l'homme qu'il est et apparaîtra en l'identité du Messie.

## UNE LETTRE A L'EMPEREUR

Ami lecteur ! A l'instant, juste avant les présents textes, nous avons établi notre conclusion : l'évangile de Saint Matthieu est un écrit posé afin **AUSSI** d'arriver sur la table de l'empereur de Rome pour lui apporter la preuve que le Messie est bien venu : c'était Jésus.

Alors : veux-tu que nous regardions **comment on écrit à l'empereur lorsqu'on lui adresse une lettre** afin de faire cesser des persécutions ?

Dans le texte qui va suivre, nous examinerons, ensemble, comment Justin rédige et avec quels arguments lorsqu'il compose son *Apologie à l'empereur de Rome*, que l'on peut dater de **135**, à quelques années près.

## LES REFERENCES : PAROLES DE JESUS

D'abord, Justin présente les références du texte qu'il va utiliser. Sache ici, ô lecteur, que ce sont **TOUTES** des lexies tirées de l'évangile de Saint Matthieu.:

'Il sera bon, croyons-nous, avant toute démonstration, de vous rappeler quelques-unes des leçons du Christ lui-même. A vous, en vertu de votre puissance et de votre autorité impériale, de juger si les enseignements que nous avons reçus et que nous transmettons sont conformes à la vérité.

Ses maximes sont brèves et concises, car ce n'était pas un sophiste; mais son verbe était une puissance divine.' (**Référence : XIV-4 et 5**).

Voici les paroles de Jésus relevées et citées par Justin, dans leur intégralité, telles qu'il les donne dans son *Apologie à l'empereur Hadrien* entre (XV-1) et (XVI-14). **Dans leur quasi intégralité, elles sont uniquement présentes dans l'évangile de Saint Matthieu.**

**1.-** Celui qui regarde une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère dans son coeur devant Dieu. (Mt V-28).

**2.-** Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le; il vaut mieux pour vous n'avoir qu'un œil et entrer dans le royaume des cieux, qu'avoir deux yeux et être jeté dans le feu éternel. (Mt V-29) (Mc-IX-47).

**3.-** Il y en a que les hommes ont fait eunuques, il y en a qui sont nés eunuques et il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes en vue du Royaume des cieux; mais tous n'entendent pas cette parole. (Mt XIX-12 puis 11).

**4.-** Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence (Mt IX-13).

5.- Si vous aimez ceux qui vous aiment, que faites-vous de nouveau ? Les impudiques en font autant. (Mt V-46). Quant à moi, je vous dis : 'Priez pour vos ennemis, aimez ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour vos calomnieurs. (Mt V-44).

6.- Donnez à qui vous demande et ne refusez pas à celui qui veut emprunter de vous. (Mt V-48).

Si vous prêtez avec l'espoir qu'on vous rendra, que faites-vous de nouveau ? Les publicains en font autant. (Mt V-46).

N'amassez pas de trésors sur la terre où la rouille et les vers dévorent, où les voleurs fouillent et dérobent. Mais amassez des trésors dans le ciel où ni la rouille ni les vers ne dévorent (Mt VI-19 et 20),

car que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? Et que donnera-t-il en échange de son âme ? (Mt XVI-26) (Mc VIII-37).

Amassez donc des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne dévorent. (Mt VI-20).

**7.-** Soyez bons et miséricordieux, comme votre Père céleste est bon et miséricordieux, Lui qui fait lever son soleil sur les pécheurs, sur les justes et sur les méchants. (Mt V-45).

Ne vous inquiétez pas du vivre et du vêtement. (Mt VI-31).

Ne valez-vous pas mieux que les oiseaux et les bêtes ? Or Dieu les nourrit. Ne vous inquiétez pas du vivre et du vêtement, car votre Père du ciel sait que vous en avez besoin. (Mt VI-25 et 26).

Cherchez le Royaume des cieux et tout cela vous sera donné par surcroît. (Mt VI-33).

Là où est le trésor de l'homme, là est son coeur. (Mt VI-21).

**8.-** Ne faites pas ces choses pour être en spectacle aux hommes : sinon vous n'aurez pas la récompense de votre Père qui est dans les cieux. (Mt VI-1).

**9.-** Si l'on vous frappe sur une joue, présentez l'autre. Si l'on vous enlève votre tunique, ne retirez pas votre manteau. (Mt V-39 et 40). Celui qui se met en colère sera puni par le feu. (Mt V-22). Si quelqu'un vous force à le suivre pendant un mille, suivez-le pendant deux. (Mt V-41). Que vos bonnes oeuvres brillent devant les hommes afin que, les voyant, ils admirent votre Père qui (est) dans les cieux. (Mt V-16).

**10.-** Ne jurez pas. (Mt V-34). Si c'est oui, dites : oui; si c'est non, dites : non. Le surplus vient du malin. (Mt V-37).

**11.-** C'est ici un très grand commandement : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu Le serviras Lui seul... (Mt IV-10)...de tout ton cœur et de toutes tes forces, Lui, le Seigneur Dieu qui t'a fait.

**12.-** Ce n'est pas celui qui me dit : Seigneur, Seigneur ! qui entrera dans le Royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui (est) dans les cieux. (Mt VII-21).

Quiconque m'écoute et fait ce que je dis, écoute celui qui m'a envoyé. (Mt VII-24).

Beaucoup me diront : Seigneur, Seigneur, est-ce qu'en votre nom nous n'avons pas bu et mangé, est-ce que nous n'avons pas fait des miracles ? Et alors je leur dirai : Loin de moi, ouvriers d'iniquité ! (Mt VII-22 et 23).

Alors il y aura des pleurs et des grincements de dents lorsque les justes brilleront comme le soleil tandis que les méchants seront jetés au feu éternel. (Mt XIII-42 et 43).

Beaucoup viendront en mon nom qui à l'extérieur seront revêtus de peaux de brebis et qui, au-dedans seront des loups ravissants. Vous les reconnaîtrez à leurs oeuvres. (Mt VII-15 et 16).

Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. (Mt VII-19).

## UN TEXTE PLUS COMPREHENSIBLE

Lecteur, notre conclusion est immédiate : **toi et moi, nous venons de constater** combien il est plus facile d'écrire à un empereur en utilisant l'évangile de Saint Matthieu; le texte est plus compréhensible et plus croyable car on arrive ainsi, très facilement, à l'histoire d' **un homme d'entre les hommes**, ... un peu comme l'histoire d'un empereur !

Et, selon toi, ô lecteur, qu'aurait écrit Justin si aucun auteur, avant lui, n'avait désiré envoyer un message-écrit à l'empereur de Rome ?

| **Qu'aurait-il écrit, s'il avait disposé seulement du texte de Saint Marc ?**

---



## **CHAPITRE II/10**

### **CONCLUSION**

---

#### **LECTEUR !**

Tu dois te rappeler ! Au début de cette deuxième partie du présent texte, je te demandais de **LIRE** et **PENSER** comme un romain. Tu as su être successivement : chef-de-centaine, puis publicain. Et **MAINTENANT** tout change, car je vais te **LAISSER** (cfr : Mc I-18 et 20). C'est à toi qu'il revient, désormais, de poursuivre, **S E U L**, ta lecture exégétique du texte de Saint Matthieu.

Tu prêteras une grande attention aux passages qui n'ont pas de correspondance en Saint Marc et tu rencontreras nombre de textes que tu sauras inclure dans cette fresque d'analyses dont je viens de t'offrir le principe (en grec : 'arche = le commencement').

Auparavant, tu devras t'informer sur la vie de **VESPASIEN**, **TITUS** et **DOMITIEN**, de ceux-là dont il a été suggéré : "un homme avait deux fils..." (**Mt XXI-28**), trinité d'empereurs romains dont celui du milieu, **TITUS**, mérita ce compliment dû à Suétone

"Il fut **L'AMOUR ET LES DELICES DU GENRE HUMAIN**,  
tant il a su mériter l'affection universelle".

Et tu te souviendras, au cours de tes travaux :

**Tous ces événements doivent être vus depuis Jérusalem,  
l'esplanade du Temple.**

**Mais il ne faut pas oublier, non plus,  
de les voir depuis Rome.**

---

**TROISIEME PARTIE**

**DANS LE TEXTE :**

**DES SIGNES**

---

Chapitre III/1 : Au sujet de VESPASIEN	page 93
Chapitre III/2 : Présages et signes	page 105
Chapitre III/3 : Le tremblement de terre	page 111
Chapitre III/4 : Le roi	page 119
Chapitre III/5 : La ville	page 127
Chapitre III/6 : Le Sanhédrin	page 131
Chapitre III/7 : Fils de David	page 133

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE III/1

### AU SUJET DE VESPASIEN

---

Pâque à Jérusalem  
A Gadara  
Au mont Garizim  
A Jotapat  
Flavius Josèphe  
Jésus  
Judas  
Ecrire un livre  
Des dangers d'écrire un livre

---

### PAQUE A JERUSALEM

Il est fort probable que VESPASIEN avait été mis au courant des incidents qui se déroulaient à Jérusalem lors des fêtes de Pâque, et particulièrement des deux suivants qui ont été décrits par Flavius Josèphe. (Environ en l'**année 52** :)

'Une grande multitude de peuple s'étant rendue à Jérusalem pour célébrer la Pâque et une compagnie de gens de guerre romains faisant garde à la porte du Temple, selon la coutume, pour empêcher qu'il n'arrivât du désordre, un soldat eut l'insolence de (se montrer entièrement nu. La sédition aussitôt arriva et) quelques jeunes gens... jetèrent des pierres aux soldats.

(Le gouverneur romain de la Judée) fit venir un plus grand nombre de gens de guerre et les envoya se saisir des portes du Temple. (Les juifs furent effrayés et se précipitèrent tous ensemble pour s'enfuir) et, comme ces passages étaient trop étroits pour une si grande multitude, ils se pressèrent de telle sorte qu'il y en eut plus de dix mille d'étouffés.'

(Flavius Josèphe : *La guerre des juifs* I-10)

(Peu après :) 'il arriva en ce même temps un grand différend entre les juifs de la Galilée et **les samaritains**... Plusieurs juifs venant à Jérusalem pour solenniser la fête (de Pâque), l'un d'eux qui était galiléen fut tué (à Gueman, en Samarie. Les galiléens voulurent se venger et en appelèrent au gouverneur romain de la Judée.)

Le bruit de ce meurtre ayant été porté à Jérusalem, le peuple s'en émut de telle sorte que, **sans s'arrêter à la solennité de la fête** ni vouloir écouter les magistrats, il abandonna tout pour aller attaquer les samaritains sous la conduite d'Eléazar... Ils firent un grand carnage et mirent le feu dans les villages.

(Le gouverneur romain fit intervenir sa cavalerie) et tua et prit plusieurs de ceux qui suivaient Eléazar. (Les samaritains firent alors appel auprès du gouverneur de Syrie; les juifs firent également appel au même. Après enquête, le gouverneur fit tuer tous ceux de Jérusalem qui avaient été emprisonnés, puis, passant par la Samarie, il) fit trancher la tête à dix-huit des principaux juifs qu'il reconnut avoir le plus contribué à ce trouble (et il envoya un certain nombre de suspects à Rome). Après avoir ainsi donné ordre à tout, il partit... pour Jérusalem où, ayant vu que le peuple célébrait en grand repos la fête de Pâque, il s'en retourna à Antioche.

(A Rome, la sanction fut : trois samaritains condamnés à mort et le gouverneur romain de la Judée envoyé en exil. Un certain maître-de-camp nommé Celer sera envoyé à Jérusalem) pour le mettre entre les mains des juifs et qu'après qu'il aurait été traîné par toute la ville on lui trancherait la tête.'

(**Flavius Josèphe : *La guerre des juifs* II-21**)

Ces deux fêtes de Pâque eurent lieu alors que CLAUDE était empereur de Rome et que VESPASIEN était âgé d'un peu plus de quarante ans.

## **A GADARA**

Un jour, après avoir fait le passage "vers l'autre-rive de la mer, dans le pays des geraséniens", nous avons vu venir à notre rencontre un homme en esprit-impur.

Il allait à travers tout, non-habillé et n'était pas dans-son-bon-sens. Il y eut aussi "un grand troupeau de porcs, comme deux mille" et, en plus, une "légion".

(**Mc V-1-11-13 puis 9**)

J'ai regardé le texte de Saint Matthieu et j'y ai lu une nouvelle appellation géographique: "**le pays des gadaréniens**"(1) avec deux démoniaques dont on ne dit rien, sinon qu'ils sont très dangereux. Il y a aussi un troupeau de porcs.

(Mt VIII-28 à 34)

Et j'ai appris que : 'la première place que VESPASIEN attaqua fut **GADARA**(2). Il l'emporta sans peine au premier assaut parce qu'il ne s'y trouva que peu de gens capables de la défendre. Les romains tuèrent tous ceux qui étaient en âge de porter les armes... et VESPASIEN ne se contenta pas de **faire brûler la ville**, il fit aussi **mettre le feu dans les bourgs** et les villages d'alentour, dont quelques-uns **des habitants furent faits esclaves**.'

(Flavius Josèphe : *La guerre des juifs* III-10)

Puisqu'il s'agit de "GADARA", j'ai lu attentivement le texte de Saint Matthieu en pensant au combat : quand Vespasien arriva avec son armée, ils étaient là dans la campagne, nombreux, à crier : 'Es-tu venu ici pour nous tourmenter ?'. Vespasien dit aux siens : 'Allez !' et voici que tous s'enfuirent aussitôt. Ceux qui étaient dans les villes sortirent à sa rencontre et ils le suppliaient de s'éloigner de leur pays.

**Lecteur !** As-tu remarqué ce qu'il est advenu des deux démoniaques ? Prends ton évangile et lis : le texte de Saint Matthieu s'est laissé emporter par l'ivresse de la victoire et il les a, tout simplement, oubliés. En Saint Marc, le gerasénien avait eu droit à beaucoup plus d'égards.

## AU MONT GARIZIM

'Les samaritains éprouvèrent aussi les tristes effets d'une guerre si sanglante. Ils s'assemblèrent sur la montagne de Garizim qu'ils réputaient sainte et cette assemblée donnait sujet de croire que, sans considérer leur faiblesse ni la puissance et le bonheur des romains, ils se préparaient à une révolte.

VESPASIEN l'ayant su, avait cru devoir les prévenir parce que, encore qu'ils fussent environnés de garnisons romaines, leur grand nombre donnait sujet de craindre. Il commanda pour ce sujet... la cinquième légion (une des trois légions que Titus lui avait amenées depuis l'Egypte).

(Les romains appliquèrent leur stratégie habituelle : ils entourèrent la montagne et attendirent.) Quelques jours étant passés de la sorte, les samaritains se trouvèrent dans un tel manquement d'eau, à cause que c'était en été, que la chaleur était extrême et qu'ils n'avaient pas fait provision d'eau, que quelques-uns mouraient de soif... (d'où une tentative de négociation, mais qui n'eut pas de suite. Finalement) il n'en réchappa pas un seul des onze mille six cents qu'ils étaient.'

(Flavius Josèphe : *La guerre des juifs* III-22)

## A JOTAPAT

'Ceux de Jotapat (commandés par Flavius Josèphe) avaient contre toute sorte d'apparence, résisté durant quarante sept jours... Un des assiégés ayant été pris (et ayant refusé de donner quelque information sur l'état de la ville), **il avait été crucifié** en continuant de la sorte à se moquer de ce que la mort a de plus terrible. (Finalement, Vespasien ordonne de lancer une attaque très tôt le matin, alors que la ville dort encore et la bataille fut acharnée. En finale) Vespasien commande de **ruiner entièrement la ville et de mettre le feu dans les forteresses**. Ceci arriva le premier juillet de la treizième année du règne de Néron.'

(Flavius Josèphe : *La guerre des juifs* III-23)

## FLAVIUS JOSEPHE

(A la prise de Jotapat, il se cache dans une caverne... mais le récit qu'il fait de ces événements devient fort élogieux pour son vainqueur, puisque celui qui n'hésitait jamais à couper les têtes ou à faire crucifier, offre sa clémence à Josèphe qui a été dénoncé.) 'Vespasien envoya (à Josèphe) un (autre) tribun fort connu de Josèphe qui lui représente quelle était **la générosité des romains** envers ceux qu'ils avaient vaincus, que **sa vertu** au lieu de lui avoir acquis la haine de ses généraux **leur avait donné de l'admiration...**'

(Référence : III-24).

J'ai fait cette citation car elle permet de comprendre l'impact psychologique de textes qui, aujourd'hui, nous semblent insolites et peu croyables. Il y a certainement une part de vérité et une part de duplicité dans l'esprit de Josèphe.



Il y eut semblable ambiguïté dans la conduite de VESPASIEN et tout ceci permet de comprendre comment le texte de Saint Matthieu peut être lu et dans quel (esprit) par l'administration romaine, elle aussi ayant, assurément, une certaine position 'fluide' au sujet de l'analyse de certains événements.

Mais laissons cette prémice de commentaires et voyons la suite.

## JESUS

(Ayant été invité par le roi Agrippa afin d'y mener un voyage de pacification par le seul spectacle de sa force, VESPASIEN) 'partit de Césarée, qui est assis sur le bord de la mer, pour se rendre à **CESAREE de Philippe**... (puis il envoya Titus à Césarée prendre des troupes pour attaquer Scytopolis... Après qu'il (y) fut venu... il envoya là un capitaine nommé Valérien avec cinquante chevaux pour exhorter les habitants... Lorsque Valérien fut proche de la ville, il mit pied à terre...

Mais ces **factieux conduits par JESUS**, fils de Tobie, menacent Valérien. Celui-ci (prend peur et n'ose pas combattre car il n'en avait pas reçu l'ordre. Il) voulut se sauver à pied avec cinq autres qui, pas plus que lui, n'avaient eu le temps de remonter à cheval. (Les gens de Jésus prirent les chevaux, rentrèrent dans leur ville et affichaient partout leur orgueil d'avoir si bien réussi. Les gens de la ville) conduits par Agrippa leur roi allèrent se jeter aux pieds de Vespasien pour le conjurer d'avoir compassion d'eux. (Vespasien, touché,) résolut de leur pardonner quoiqu'il se tînt fort offensé de la prise de ces chevaux... et lorsque JESUS et ceux de sa faction virent qu'il n'y avait plus de sûreté pour eux, ils s'enfuirent à Tarichée.' (**Référence : III-31 et 32**).

(Tout ceci se passa à Scytopolis,) 'ville qui est proche de Tibériade (et qui) est la plus grande de toutes celles du canton qui porte le nom de **DECAPOLIS** à cause qu'il est composé de dix villes'.

(L'affaire apporte peu de choses à la gloire de Vespasien, car il n'y a aucun combat... Mais, psychologiquement, elle est importante car il a suffi qu'un inconnu nommé JESUS (qui était un capitaine de voleurs), avec ceux de sa **SECTE**, prenne conscience de sa faiblesse pour qu'il se mette à fuir.

Le geste de clémence de VESPASIEN a pour conséquence que 'les habitants allèrent au-devant de lui avec de grandes acclamations et le nommaient LEUR BIENFAITEUR ET LEUR SAUVEUR'. Il lui fallut même faire abattre des murailles, car les portes étaient trop étroites.

(Un peu plus tard, près du lac de Gennésareth (= qui est notre mer de Galilée), VESPASIEN assiégea la ville de Tarichée au bord du lac. JESUS et sa SECTE essaient une sortie vers la campagne, n'y réussissent pas et montent en barque) et ils s'éloignèrent hors de la portée des traits et des javelots. Là, ils jetèrent l'ancre et toutes leurs barques étaient pressées et rangées en bataille les unes contre les autres. **Il semblait qu'ils voulaient de dessus l'eau** combattre les romains qui étaient sur la terre ferme.'

(Référence III-32)

Lorsqu'il lira le livre de Saint Matthieu, Vespasien y trouvera un épisode impliquant Jésus, la barque au milieu de la mer, deux hommes qui marchent sur l'eau. **Vespasien connaît bien les lieux**, d'autant que le texte va aussitôt préciser que, achevant la traversée, on arrive à **GENNESARETH**. (Mt XIV-34 = Mc VI-53).

Afin de montrer l'ambiguïté de VESPASIEN, il faut que le lecteur apprenne que cette affaire se termina par un combat naval avec la victoire des romains. Une fois les survivants des vaincus regroupés dans un stade, Vespasien **'fit tuer tous les vieillards** et ceux qui étaient incapables de porter les armes (soit 1.200) et **il envoya à Néron 6.000 hommes** forts et robustes pour travailler...

**Quant au menu peuple, il le rendit esclave** et en vendit 34.400 et donna le reste au roi Agrippa qui en disposa en toute liberté.'

(Référence : III-36)

Ceci s'est passé environ deux ans avant que VESPASIEN soit proclamé empereur.

## JUDAS

**JUDAS... l'un des officiers de SIMON**, qui commandait dans l'une des tours de la ville (de Jérusalem), étant touché de tant d'horribles inhumanités et **plus encore sans doute du désir de pouvoir à sa sûreté** assembla DIX des soldats... et leur dit : 'Jusqu'à quand souffrirons-nous... et quelle espérance du salut peut-il nous rester... Qui doit donc nous empêcher de leur remettre tout entre les mains pour... nous sauver ?

(Judas prend contact avec les romains...) mais Simon, ayant eu avis de ce qui se passait, se rendit dans la tour, fit tuer Judas et ses compagnons **à la vue des romains** et jeter leurs corps **par-dessus les murailles.**'

(Référence : V-34)

Ceci m'a fait penser à JUDAS, l'un de ceux sous les ordres de SIMON-Pierre et aux DIX autres, (c'est à dire **Douze** au total). Il y eut également la mort de JUDAS et les romains l'ont su puisque le cimetière des étrangers est appelé **le Champ-du-Sang**, depuis ce jour-là 'jusqu'à aujourd'hui' (Mt XXVII-3 à 8), car les champs dans lesquels les potiers vont chercher de l'argile sont toujours au-delà des murailles !

## ECRIRE UN LIVRE

Lecteur, à chacune de ces informations tu as certainement ressenti un choc en toi-même. Tu as vu VESPASIEN être un homme très dur, mais parfois sensible. Il fut brutal et cruel, puis il sut pardonner. Il a toujours semblé agir par raison d'état, conformément aux ordres reçus, avec pour seul objectif de servir Rome dans sa puissance et la gloire de son rayonnement.

Tu as noté combien les intervenants sont soumis à des aléas de décisions a priori imprévisibles, inattendues, insolites mais souvent justifiées a posteriori. Pour cinq chevaux perdus il en appelle à l'empereur de Rome et destitue un gouverneur et un officier de camp, mais ne remonte vers la haute administration centrale qu'après avoir fait tuer les responsables de l'un et l'autre bords.

Or la situation que nous, les judéo-chrétiens, vivions en ces jours-là, est celle d'une persécution. Il a ordonné de rechercher tous les juifs (orthodoxes) descendants de David afin de les supprimer et les juifs se sont divisés les uns contre les autres, les juifs-orthodoxes rendant responsables les judéo-chrétiens, ceux de la diaspora dénonçant ceux de Jérusalem. Pour faire cesser cette terrifiante situation, IL FAUT que Vespasien rapporte son ordonnance donc qu'il soit averti et IL FAUT l'informer que cette persécution est devenue inutile et sans objet puisque LE MESSIE EST ARRIVE DEPUIS LONGTEMPS.

### Comment le lui faire savoir ?

**Une lettre (= une Apologie) écrite directement n'aura aucun effet.**

L'envoi de messagers apportant des témoignages serait **très dangereux(3)**, car les événements relatés ci-dessus montrent que les résultats dépendent de la situation du moment sans aucune relation avec la vérité. L'empereur agit en fonction de motivations politiques, ce qui s'appelle 'la raison d'état' et implique la démagogie face au peuple et face à tous les collaborateurs. Passer par l'intermédiaire des fonctionnaires de l'administration romaine (on appelle cela : suivre la voie hiérarchique) n'a aucune chance de succès à cause des interprétations et réactions possibles à chaque échelon, chacun ne pensant que dans sa propre situation hiérarchique en fonction des seules informations possibles pour lui, touchant son environnement le plus proche vers le haut, vers le bas. D'autant que l'instabilité du pouvoir (en l'année **69**, il y eut trois empereurs avec trois morts violentes) a entraîné des batailles entre légions romaines... entre chevaliers romains ! **Celui qui ordonna la persécution est VESPASIEN. Lui seul peut donc par un nouvel édit y mettre fin.**

Comme il est impensable de pouvoir établir un contact direct ou officiel avec lui, **il ne reste qu'un moyen** : ce sera certainement très long, mais cela doit pouvoir aboutir : **ETABLIR UN TEXTE** qui sera largement diffusé parmi les judéo-chrétiens et parmi les païens et que tous considéreront comme étant un livre historique. Les juifs, dans leur Bible, ont quatre livres des Rois et deux de Samuel. Ils ont aussi le livre de la Genèse. Or, cette bible juive, c'est un texte grec répandu partout, à l'entour de la Méditerranée et les latins cultivés connaissent la langue grecque. **Surtout pas l'hébreu !** Même les juifs ne le savent plus et, dans leurs synagogues, l'officiant doit utiliser comme livre de prières un exemplaire comportant deux colonnes côte à côte. En même temps qu'il lit, conformément au rituel, le texte en hébreu, ses yeux parcourent le texte grec afin de lui donner la signification du passage lu.

**Le texte à répandre, pour toucher Vespasien, devra donc être écrit en grec.** Il s'appuiera, pour son contenu, sur ce qui est écrit dans le seul texte (canonique) connu et diffusé dont nous puissions avoir communication. Ce livre a, comme titre d'éditeur : "**KATA MARKON**" et il porte comme titre :

**"TO KATA MARKON AGION EUAGGELION".**

Dans une explication que, en ces jours-là, nous entendions dans les pays d'Orient, il était commenté : selon la disposition habituelle des textes, aucune coupure ni ponctuation ne doit exister car le texte est essentiellement prévu pour être oral; il est principalement un récitatif et son style doit rester dans une simplicité et un ordonnancement l'amenant à être naturel. Il s'agit d'être très facilement accepté par la totalité des auditeurs et de ne pas laisser transparaître une origine par trop singulière indicatrice du groupe ayant participé à sa rédaction.

Cependant, il y aura lieu de suivre le texte de référence 'Kata Markon', les aménagements ne devant pas altérer la vérité mais étant destinés à créer chez tout lecteur la certitude que Jésus fut le Messie attendu par les juifs, même si ceux-ci ne l'ont pas reçu.

Très particulièrement, en plus, le texte sera établi pour **susciter dans l'esprit de l'empereur(4)** et des siens des rapprochements avec des situations vécues par eux et qui seront (pour leur conscience) des constats de la vérité et de l'authenticité du document.

### DES DANGERS D'ECRIRE UN LIVRE

Je viens de dire comment l'idée naquit d'écrire un livre destiné à VESPASIEN, empereur à Rome, sans que ce livre puisse sembler avoir été écrit à son usage.

En l'année 70, à Rome, **Vespasien** était connu par tout ce qu'il avait fait en Egypte et en Palestine. On connaissait ses deux fils et les décisions de **Titus** à l'encontre des juifs lors de la bataille de Jérusalem étaient présentes à l'esprit de chacun : mains coupées, crucifixions, esclavage, assassinat des vieillards ou des très jeunes, travaux forcés, etc.. Quant au deuxième fils de Vespasien, le jeune Domitien, il était resté à ROME et tout le monde savait combien il était fantasque, cruel, inhumain.

En **Domitien**, tout était confusion et sa nature se montrait par des actes contradictoires. A la fin de sa vie, on rappelait son goût pour les spectacles : grand combat naval dans le cirque, violence des combats de gladiateurs allant jusqu'à faire battre des femmes-gladiateurs. Avec cynisme, il organisait des loteries en jetant à la foule des jetons portant sur une face la désignation du lot à réclamer; ainsi les gens du peuple se battaient entre eux...

... et il jeta de semblables jetons sur les bancs réservés aux chevaliers romains, qui se battaient entre eux à la vue de la foule. Tel jour, il recevait à sa table un de ses amis que le lendemain il faisait crucifier. Il condamna même à mort le gendre de Titus qui s'était habillé en blanc, comme l'empereur, et parce qu'un fonctionnaire lui avait donné, par erreur, le titre d'empereur. L'histoire de tous ces meurtres est d'une terrible monotonie.

Or : **un écrivain**, qui n'est pas nommé, **avait mis dans ses livres quelques mots d'un sens ambigu. Il le fit mettre en croix, ainsi que les copistes du livre.**

Telle fut la renommée de Domitien, second fils de Vespasien, du moins selon la tradition qu'en fit plus tard Tacite.

Cela m'a fait comprendre pourquoi l'évangile "de Saint Matthieu" porte un tel nom **d'auteur(5)** car, plus de quarante années après la mort du Christ, l'apôtre Matthieu n'était peut-être plus en vie, mais son nom garantissait la vie à celui qui écrivait ou copiait.

---

**Note 1 : GADARENIENS :**

C'est l'emploi unique de ce mot dans le N.T.

**Note 2 : GADARA :**

La ville fut prise le 12 février 68. Les troupes romaines sous le commandement de Vespasien, attaquèrent les insurgés qui étaient sur la rive gauche du Jourdain, entre la mer de Galilée et Jéricho. La victoire ouvrit aux armées romaines la route vers le sud et Jéricho fut occupé le 22 mai 68.

**Note 3 : très dangereux :**

Voir ci-dessous : 'des dangers d'écrire un livre'.

**Note 4 : susciter dans l'esprit de l'empereur :**

Le lecteur prêtera une grande attention au fait que le texte de Saint Matthieu devient lisible à partir de la perspective propre à Saint Matthieu, à l'intérieur du cadre des événements politiques, économiques et sociaux de son temps, et **facilement applicable à tous les temps**. Il y a l'importance de l'aspect humain.

C'est sans doute pour cette raison que l'évangile de Saint Matthieu est, depuis les temps anciens, placé en tête du recueil contenant les quatre évangiles.

De plus, il est "accessible" et "assimilable" en première lecture. Par ailleurs, le texte de Saint Matthieu instaure un parallélisme entre les textes de l'A.T. et les faits et gestes de Jésus, car à chaque instant Mt insère la phrase 'comme il est écrit', ou 'afin que fût accompli'.

Par rapport au texte de Saint Marc, qui précédait dans le temps celui de Saint Matthieu, le contenu du premier a été 'humanisé' et porte une perspective humaine en lui-même. Le texte de Saint Marc est hors perspective 'utilitaire' et présente en bloc, sans plus, la Vérité sur Dieu en l'offrant 'à prendre ou à laisser'.

Pour pousser les différences entre les textes de Mt et de Mc à l'extrême, on peut presque dire que Mc aurait écrit son texte de toute façon, même s'il n'avait trouvé aucun lecteur : **il fallait qu'il écrive ce texte, car la Vérité de Dieu le "pressait"**, tandis que Mt n'aurait pas construit son texte s'il n'avait voulu toucher un lecteur bien défini.

Les deux textes sont inspirés certes, mais la différence entre les deux est double : Mc est premier et source et Mt, n'étant pas le premier, puise à la source. D'autre part, Mc écrit l' "EN SOI DU DIEU VRAI" et Mt écrit dans la perspective de la perception par les autres de cette vérité. Saint Marc est **dogmatique** et Saint Matthieu est **pédagogique**.

**Note 5 : d'auteur :**

L'autographe n'avait pas besoin de titre **de par sa nature**; les premières copies éventuellement pouvaient en avoir un. Ce n'est que lorsque la tradition chrétienne commencera à être fixée que l'on attribuera un nom d'auteur à chaque livre.

---



## CHAPITRE III/2

### PRESAGES ET SIGNES

---

Les deux infirmes  
L'arbre desséché  
Le figuier du comitium, à Rome  
D'autres signes

---

#### LES DEUX INFIRMES

1.- Suétone (Vespasien IV) raconte la guérison de ces deux infirmes, à savoir un aveugle et un boiteux. Tacite présente l'affaire différemment :

'A Alexandrie, un homme du peuple était connu pour un mal aux yeux devenu cécité (oculorum tabe notos - ea quae graecis "phtisis" dicitur, intelligitur caecitas e nimia pupillae contractione).

Il vint se jeter aux genoux de Vespasien, lui demandant avec gémissement de le guérir. Il disait obéir au conseil du dieu Sérapis... et il suppliait le prince de toucher de sa salive ses joues et les globes de ses yeux.

Un autre, dont la main était privée de mouvement, vint sur l'avis du même dieu, lui demander de fouler cette même main sous son pied... Vespasien se résout à faire ce qu'on lui demande... Aussitôt la main de l'un reprend vie et les yeux de l'autre perçoivent le jour.

Et des témoins de ce double fait le racontent encore aujourd'hui, après que le mensonge serait sans profit.'

(Tacite : *Histoires* IV-81)

**2.-** L'aveugle (de Suétone) devait 'recouvrer la vue'; l'homme (de Tacite) est dit avoir un 'mal aux yeux devenu cécité'.

Lecteur, tu te souviendras :

a) Bar-Timée demande de lever-le-regard à **nouveau** (Mc X-51) ce qui est bien : recouvrer la vue.

b) notre exégèse a montré comment le peuple d'Israël est représenté par un-unique (homme) venu se jeter aux genoux de Jésus (= "tombant-à-genoux (devant) lui" : Mc X-17) et comment à la fin de la séquence il fut "s'assombrissant à la Parole" (X-22) ce qui est lu comme un mal devenu cécité.

Ce même peuple d'Israël est "assis le long du chemin en mendiant" (X-46) car, ayant perdu la vue, il a perdu toute possibilité de travail et il lui reste à attendre de ceux qui passent l'aumône lui permettant de vivre.

**3.-** Un autre avait une main privée de mouvement (en Tacite). Pour lui aussi, lecteur, tu as le souvenir de "un homme ayant la main desséchée"(Mc III-1). Bien évidemment, cette séquence se trouve dans le texte de Saint Matthieu, mais le commentaire diffère, car la lecture doit être différente.

En Mt, Jésus dit "**Qui sera d'entre vous un homme** qui aura une-unique brebis, si celle-ci tombe... vers un trou, ne se saisira-t-il pas d'elle et ne la réveillera-t-il pas ?" (Mt XII-11)

Suétone présente la séquence des deux infirmes à la suite immédiate de celle de l'apparition de Basilides au temple de Sérapis, mais il glisse entre les deux une phrase : "La fortune ajouta aussi à la personne de Vespasien cette autorité et cette sorte de majesté qui manquaient, comme il est naturel, à un prince improvisé et encore récent. Deux hommes du peuple, l'un aveugle, l'autre boiteux..."

(Suétone : *Vespasien VII*)

**4.-** Evidemment, Tacite et Suétone n'écrivent pas la même chose puisque l'un parle d'un boiteux et l'autre d'une main inerte. Sans doute y a-t-il deux versions, mais il y eut le seul pied de Vespasien car, pour l'un ou l'autre infirme, ce fut l'agent de guérison.

Quoiqu'il en soit, l'évangile de Mt a su faire face à l'un ou l'autre cas avec des textes appropriés.

## L'ARBRE DESSECHE

**1.-** "Dans une maison que les Flavii possédaient près de la Ville, il y avait un vieux chêne... qui à chacun des trois accouchements de Vespasien avait chaque fois poussé un rejeton soudain qui annonçait, sans que le doute fût possible, la destinée future de chaque enfant : le premier était grêle et se dessécha très vite et c'est pourquoi la petite fille qui était née ne passa pas l'année; le second était fort et élancé et présageait un grand bonheur (= Titus); le troisième ressemblait à un arbre..."

(Suétone : *Vespasien V*)

**2.-** Lecteur, tu regarderas comment le texte de **Mt (XXI-18 à 22)** diffère de celui de **Mc (XI-19 à 26)** au sujet du figuier desséché. En Mc, Jésus prononce un ordre à propos de ce figuier qui n'avait que des feuilles (**XI-13 et 14**) et c'est seulement quelques versets plus loin qu' "ils virent le figuier desséché." (**XI-20**)

En Mt, c'est la parole de Jésus qui dessèche immédiatement l'arbre : "Il lui dit : 'Que de toi n'arrive plus de fruit, jamais !' et le figuier fut desséché subitement."

## LE FIGUIER DU COMITIUM, A ROME

**1.-** 'La même année, le figuier 'Ruminal' (= le mot latin évoque 'les mamelles', c. à d. la louve qui allaita Rémus et Romulus, les fondateurs de Rome)), dressé sur le comitium ((= l'arbre était initialement près de la grotte ayant servi d'abri à Rémus et Romulus, au pied du mont Palatin. La tradition soutenait que l'arbre avait été transporté miraculeusement sur le comitium, au nord du forum)), qui plus de 830 ans auparavant avait abrité l'enfance de Rémus et Romulus, subit **en perdant ses branches et en se desséchant du tronc** = ... mortuis ramalibus et arescente trunco deminutam..., une décrépitude qui passa pour un mauvais présage, jusqu'à ce que la poussée de nouveaux rejetons le fît reverdir.'

(Tacite : *Annales XIII-58*)

**2.-** A quelle date ceci s'est-il passé ? Le texte porte : ...quae octogintos et triginta ante annos... ce qui situerait l'événement en l'**année 77** (ap. J.C.), si l'on compte à partir de la date de fondation de Rome. Mais, l'affaire de la louve et des deux enfants arriva quelques années auparavant, le temps pour les deux frères de grandir... et de fonder la Ville, soit environ une vingtaine d'années d'écart.

De plus, il faut noter que certains textes ont : septingentos... ou encore... quadraginta... montrant ainsi que cette même question s'est imposée à divers copistes.

Or le livre XIII des *Annales* parle de l'histoire de Néron et le livre XIV, qui le suit, continue avec l'**année 59** (ap. J.C.), toujours avec Néron. Ceci m'oblige à voir ce prodige du figuier (romain) desséché comme l'annonce de la grande décrépitude devant arriver avec la guerre civile et les trois empereurs de l'**année 69**.

**3.-** J'ai pu alors scruter le texte de Saint Matthieu et il apparaît aussitôt une différence très importante par rapport au texte de Saint Marc :

<u>Mc XI-20</u>	"Ils virent le figuier desséché <b>depuis les racines.</b> "
<u>Mt XXI-19</u>	"...et le figuier fut desséché subitement..."

Immédiatement, j'ai remarqué le commentaire qui, en Mt, suit :

Mt XXI-20 et 21 'Et voyant (cela), les disciples admirèrent en disant :  
« Comment subitement le figuier a-t-il séché ? »

Or, répondant, Jésus leur dit :

« En-vérité, je vous dis :

Si vous avez foi et n'hésitez pas,  
non seulement vous ferez le (...) du figuier,  
mais même si vous dites à cette montagne :

‘Lève-toi et jette-toi vers la mer !’ (cela) arrivera. » ’

Ce texte de Mt m'a frappé car la parole de Jésus vient faire référence au figuier. Alors j'ai compris comme les romains, et j'ai entendu : Jésus et ses disciples voient un figuier inutile car il avait des feuilles seulement et IL dit au figuier : Que le malheur tombe sur toi ! Le figuier fut subitement desséché comme cela arriva, un jour, à Rome, au figuier situé sur le comitium. Le figuier perdit ses feuilles et ses branches; son tronc se craquela, mais comme l'arbre millénaire romain, il lui restait quelque racine. Celui qui est empereur à Rome sait comment sa conduite des affaires, sa gestion de la Ville, son action, sa politique, sa justice ont fait en sorte que Rome retrouve sa grandeur, après la guerre civile : le figuier, sur le comitium, s'est mis à reverdir.

Jésus n'a rien dit qu'en confirmation de ce prodige romain : si vous avez foi et n'hésitez pas, non seulement vous pourrez déplacer des montagnes, (même le figuier du mont Palatin a été déplacé !), mais vous ferez (reverdir) le figuier.

Lecteur ! Vois la puissance de cette lectio divina : elle explique pourquoi, en Saint Matthieu, le figuier n'a pas été desséché jusqu'à sa racine.

**Douterais-tu encore de toutes nos conclusions ? ...car, si tu hésitais, comment expliquerais-tu l'écart entre les évangiles de Saint Matthieu et de Saint Marc, à propos des racines de ce pauvre figuier ?**

## **D'AUTRES SIGNES**

La mort de Vespasien fut annoncée par **des signes** mais l'empereur n'y croyait pas et il répondait aux présages par des railleries. 'Comme, entre autres prodiges, le mausolée des Césars s'était tout à coup ouvert, et qu'une comète avait paru au ciel' ... il expliqua que ces prodiges s'adressaient à d'autres qu'à lui. Finalement, Vespasien tomba malade et Suétone rapporte de lui un mot terrible car il apparaît comme l'annonce d'un **commentaire personnalisé de sa compréhension de l'événement 'Jésus'** considéré comme l'arrivée d'un homme qui se révéla peu à peu un dieu ... Sentant le mal approcher, "il dit à la première atteinte de sa maladie :

**'A ce qu'il me semble, je deviens dieu'** (= ut puto, deus fio)".  
(Suétone : *Vespasien XXIII*)

---



## CHAPITRE III/3

### LE TREMBLEMENT DE TERRE

---

Relire les textes de Mt et de Mc (simultanément) en se reportant en première partie :

#### Mt XXVII-51 à 54

lecture **I** de **Mt** : **la mort** (chapitre I/2)

#### Mt XXVIII-2 à 15

lecture **II** de **Mt** : **Pilate et le corps** (chapitre I/3)

On y constatera qu'il semble y avoir DEUX tremblements de terre :

#### 1.- Mt XXVII-51

alors que Jésus est en croix :

"...et la terre trembla,..."

avec le témoignage garantissant la véracité des faits :

#### Mt XXVII-54

"Or le chef-de-cent et (ceux) QUI AVEC LUI...

VOYANT le tremblement de terre..."

2.- Mt XXVIII-2 Jésus étant posé dans le sépulcre : "Et voici : un grand tremblement... (de terre) arriva car (l')ange du Seigneur...", entraînant (ou consistant en) un tremblement de tous ces gens "à cause de la crainte pour lui, (ceux) QUI GARDAIENT sont-pris-de-tremblement et arrivèrent comme morts°".

Les textes grecs sont :

<u>Mt XXVII-51</u>	kai e ge	ESEISTHE
<u>Mt XXVII-54</u>	idontes ton	<i>seismon</i>
<u>Mt XXVIII-2</u>	kai idou	<i>seismos</i> egeneto MEGAS
<u>Mt XXVIII-4</u>	apo de tou PHOBOU	autou : or, de <i>crainte</i> pour Lui
	ESEISTHESAN oi terountes :	(ceux) qui gardent <i>tremblèrent</i> .

**1.- Mt XXVIII-8** (les femmes s'en vont vite du sépulcre)  
 meta PHOBOU kai charas MEGALES  
 avec *crainte* et joie *grande*

J'ai voulu prolonger les citations afin de voir les femmes. Les cent soldats romains (= les gardiens) ont **crainte** et tremblement à cause du grand séisme et les femmes ont **crainte** et joie **grande**. Le fait est décrit en forme stylistique afin de frapper le lecteur d'une surprise **grande**.

**2.-** Il y a, dans le texte, un chiasme à base de tremblements :

ESEISTHE	SEISMON	SEISMOS	ESEISTHESAN
(Mt XXVII)		(Mt XXVIII)	

et mon lecteur, spécialiste des textes de Saint Marc, verra le glissement et **l'artificiel du procédé** : les deux couples ne vont pas jusqu'à être deux paires de mots-jumeaux puisque les formes changent. La circularité est intentionnelle mais, si elle me montre le tremblement des cent soldats romains qui gardaient le tombeau, elle me fait douter (quoiqu'elle semble vouloir le suggérer) qu'il y eût, au tombeau, un deuxième tremblement de terre.

En (Mt XXVII), à la croix, la terre a tremblé et tous furent secoués physiquement. La preuve en est fournie par les conséquences qui furent immédiatement visibles : "et les rocs se déchirèrent, et les monuments s'ouvrirent". Il y eut même une incidence directe sur le comportement physique de l'humanité : "de nombreux corps de saints assoupis se-réveillèrent et, sortant des monuments... ils entrèrent vers la ville sainte".



En (Mt XXVIII), au tombeau, peut-être n'y a-t-il eu qu'un tremblement convulsif de tous ceux qui étaient présents : ils ont tous tellement tremblé à la vue de : "aggelos gar Kuriou = l'ange du Seigneur /+/ katabas ex ouranou = descendant du ciel", tellement ils ont tremblé qu'ils ont senti comme si la terre entière elle-même tremblait.

## LECTEUR ?

N'es-tu pas, toi aussi, très étonné ? Car, lorsque Dieu se manifeste aux hommes, c'est habituellement avec d'autres moyens. Jamais, dans le texte de Saint Marc, dont nous connaissons le degré d'Inspiration, nous n'avons senti sous nos pieds la terre trembler, ni vu des rochers se briser. Alors je te propose de retourner au temps du Sinaï afin d'y vivre, ensemble, l'événement de la Révélation et du Don des deux Tables de pierre.

Philon d'Alexandrie écrit : "Comme il était naturel, le lieu de la Révélation (= le **Sinaï**, puisque Philon traite du Don de la Loi) fut marqué par toutes sortes de **prodiges** : coups de tonnerre plus violents que n'en peuvent supporter les oreilles, éclairs brillants d'un très intense éclat, son d'une invisible trompette retentissant avec une force extrême, descente d'une nuée dont le pied demeurait attaché au sol et la masse restante s'élevait jusqu'aux hauteurs de l'éther, avalanche de feu céleste, épaisse fumée ombrant tous les alentours. Et, en effet, l'arrivée d'une puissance de Dieu ne pouvait laisser inerte aucun des éléments de l'univers. Tous, au contraire, jaloux d'obéir, devaient, de concert, s'ébranler. Près de là se tenait le peuple... Alors, du sein du feu qui s'épanchait du ciel, retentit une voix absolument saisissante, la flamme devenant le langage articulé familier aux auditeurs. Les mots que proférait cette voix étaient prononcés avec une netteté si éclatante que l'on croyait plutôt les voir que les entendre, comme l'atteste la LOI dans laquelle il est écrit : 'Tout le peuple voyait la voix' ((Exode XX-18 : "Or tout le peuple voyait les tonnerres et les feux, le son du cor et la montagne fumante : LE PEUPLE LE VIT et ils TREMBLERENT et ils se tinrent au loin")). L'expression est pleine de sens. La voix humaine est audible, la voix de Dieu est véritablement visible. Pourquoi ? Parce que toutes les paroles que Dieu prononce sont non pas des mots, mais des actes dont les yeux connaissent plutôt que les oreilles."

(Philon : *de Decalogo* 44 à 47)

**LECTEUR !**

Revenons "eis topon legomenon **Golgotha** = vers-le lieu-dit Golgotha" (Mt XXVII-33) et regardons dans le texte de Saint Matthieu avec notre acquis du texte de Philon.

Il y a "une ténèbre" et "Jésus déclama". N'est-ce pas là LA manifestation de Dieu comme au Sinaï par le phénomène physique à partir de l'obscurité (= l'anti-clarté par l'extinction ou la mort des éclairs si brillants de leur éclat très intense) et des mots prononcés avec une netteté si éclatante que le texte a été obligé d'écrire "déclama". Cette voix m'a beaucoup intrigué : aussi suis-je revenu au Livre 'du Décalogue' de Philon et j'y ai trouvé :

"Il me semble... qu'IL opéra, en cette occurrence, un très grand **prodige**. IL commanda que se produisit dans les airs une voix invisible (Cfr : Deutéronome IV-12 = "Alors YHVH vous parla du milieu du feu : vous entendiez le son des paroles, mais vous ne voyiez pas d'image. Rien qu'une voix !". La ténèbre, à la croix, vous empêcha de voir et vous entendiez : '... lema sabachthani !'; c'était la 'mort' de "son alliance qu'IL vous avait ordonné de mettre en pratique" - Dt IV-12) que les auditeurs les plus éloignés crurent la percevoir aussi distinctement que ceux qui se trouvaient le plus près... Cette voix extraordinaire, c'était LE SOUFFLE d'une puissance de Dieu qui la faisait arriver et l'animait..."

(Philon : de *Decalogo* 33 à 35)

**LECTEUR !**

Jésus en croix a déclamé 'lema sabachthani' et, grâce au texte de Philon, c'est cette 'grande voix' du Dieu du Sinaï que nous avons entendue. Alors que l'homme à l'éponge LUI donnait à boire, nous avons encore entendu car le texte a noté : "**de nouveau criant d'une grande voix**" (Mt XXVII-50) et, comme dit Philon : "c'était **LE SOUFFLE** d'une puissance de Dieu (g: **epipneousa** Theou dunamis egeire...) et Saint Matthieu écrit : "(Jésus) laissa **LE SOUFFLE** = g: apheken to **PNEUMA**". Dans la lexie qui suit aussitôt, Mt apporte la preuve physique de la puissance du SOUFFLE : "(Jésus) laissa **LE SOUFFLE** et voici : le rideau du Sanctuaire fut déchiré... et la terre trembla et les rocs se déchirèrent..." (Mt XXVII-51)... ô puissance du souffle de Dieu !

Lorsque Jésus meurt sur la croix, il y a l'extinction de la lumière : "une ténèbre arriva autour de la terre" (Mt XXVII-45) ET il y a l'anéantissement du souffle : "Or Jésus... laissa le souffle" (Mt XXVII-50).

"Le Créateur... jugeait LE SOUFFLE ET LA LUMIERE (g: pronomias de to te PNEUMA kai to PHOS exiouto...) dignes de prérogatives. En effet l'un, il l'appelle (SOUFFLE) **de Dieu** puisque le SOUFFLE (g: to PNEUMA) est ce qu'il y a de plus vivifiant et que Dieu est **cause de la vie(1)**. Quant à la lumière, il dit qu'elle est suréminemment belle car l'intelligible surpasse le visible en luminosité et en éclat autant, à mon avis, que le soleil surpasse **les ténèbres** (g: skotous)..."

(Philon : *De opificio mundi = Sur la Création du monde 30*)

Philon est un juif d'Alexandrie né aux alentours de l'année 15 av. J.C. Il travaillait sur les textes (grecs) de la Septante et il ne se réfère jamais au texte hébreu. Appartenant à la communauté alexandrine, il ne pense pas comme les juifs de Jérusalem dans le domaine de la liturgie ou de certaines interprétations de l'histoire de l'Israël palestinien.

Ici cependant, la référence aux textes de Philon est utile en ce sens qu'elle apporte un commentaire écrit vers les années de Jésus, expliquant le texte (juif) de Saint Matthieu.

## LECTEUR !

La mort de Jésus fait arriver l'obscurité et **la disparition du souffle**. Et la terre fut prise de **TREMBLEMENTS**, ceci ayant une profonde signification pour les romains et leur empereur. C'est là **un signe de la manifestation(2)** d'UN DIEU en l'honneur duquel on commandera d'offrir publiquement des sacrifices.

**Les cent soldats** romains avec à leur tête le chef-de-cent **vont témoigner** de la vérité des phénomènes pour la terre, les rocs, les monuments, les nombreux corps des saints.

Ils ont vu et "ils craignirent fortement en disant..." (Mt XXVII-54). Leur parole, entendue par ceux qui étaient là, est un témoignage véritable.

Or, par-delà ces anomalies (= ces incohérences) dans le comportement de la Création, l'humanité aussi a été touchée de façon semblable. Lorsque autour du sépulcre il y a "un détachement-de-garde", lorsque les femmes arrivent, il y a **la crainte** et "(ceux) qui gardaient sont-pris-de-**TREMBLEMENT** et arrivèrent comme morts°" (Mt **XXVIII-4**) et le texte est écrit en sorte que le lecteur prenne acte, peu après, que ceci s'est passé "de nuit... comme nous étions-assoupiés" (Mt **XXVIII-13**). C'est un moment de l'extinction de la lumière et **de la suspension du souffle** (vital = l'influx nerveux, l'intelligence qui décide), moment arrivé même pour les soldats de Rome.

**LECTEUR =**

Avais-tu songé à toute cette exégèse pour rédiger le rapport à l'empereur ? C'est à croire que le texte de Saint Matthieu a été écrit par un juif de la diaspora; il n'a pas hésité à relater des faits peut-être pas tellement conformes à ceux de la Tora, mais tellement vraisemblables intellectuellement et si réellement authentifiés par la centaine de soldats et par leur chef...

Il faut que, toute affaire cessante, tu prennes en compte l'ensemble de ces résultats pour les inclure dans ton rapport à l'empereur et surtout n'oublie pas que Vespasien a commandé en chef l'armée romaine en Palestine. Il connaît les soldats et sait apprécier l'honneur et la sincérité de chaque **chef-de-centaine**.

---

**Note 1 : cause de la vie :**

Bien entendu, cette exégèse s'appuie sur le fait que LE SOUFFLE est présent au texte de la Création :

'g: kai **PNEUMA** Theou epephereto...  
...et **LE SOUFFLE D'ELOHIM** planait au-dessus des eaux'  
(Genèse I-2)

**Note 2 : un signe de la manifestation :**

Pour **les romains**, le tremblement de terre est la manifestation d'un dieu (local) qui **souffle** sous la terre et l'agite. L'empereur de Rome doit alors **prendre un édit** afin de commander des sacrifices publics pour calmer ce dieu (inconnu).

Mais **les juifs** connaissent le récit de ce qui arriva au temps d'Elie le prophète : "Un vent très fort (pneuma mega) secoue les montagnes et **brise les rochers** (kai sutribon petras) par devant YHVH, mais **YHVH n'est pas dans le vent**. Et, après le vent, un tremblement de terre (kai meta tou pneuma susseismos). Mais **YHVH n'est pas dans le tremblement de terre** (ouk en tô susseismô Kurios). Et après le tremblement de terre, un feu (kai meta ton susseismon pur)..."

(I Rois XIX-11 et 12)

**Le récit de Saint Matthieu présente à la suite le vent, le tremblement de terre et les rochers fendus :**

Et le rideau du Sanctuaire fut déchiré  
et la terre trembla (eseisthe)  
et les rocs (petras) se déchirèrent

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE III/4

### LE ROI

---

Présages à Alexandrie  
Lecture de Saint Matthieu

Annexe : "Le roi" des juifs

---

#### **PRESAGES A ALEXANDRIE**

**1.-** Etant à Alexandrie, et après qu'il eut guéri un aveugle puis cet autre dont la main était privée de mouvement, Vespasien alla au temple sacré afin de consulter **le dieu Sérapis(1) sur les choses de l'empire**. Etant entré seul dans le temple, il eut la vision d'un homme nommé BASILIS, un des premiers de l'Egypte qui, à ce moment précis, se trouvait à quatre vingt milles (= octaginta millibus) d'Alexandrie et malade dans son lit.

Vespasien aussitôt tint à s'informer auprès des prêtres si BASILIS était ce jour-là à Alexandrie. Puis il envoya des cavaliers afin de confirmer qu'à ce moment précis BASILIS était bien à quatre vingt milles du lieu de son apparition. 'Alors il ne douta plus que la vision fût naturelle et **le nom de BASILIS lui tint lieu d'oracle**'.

(Tacite : *Histoires* IV-82)

Une note précise : 'BASILIS = a voce graeca BASILEOS = regis'.

2.- J'ai noté quelques écarts par rapport au texte de Suétone, dans sa *Vie des douze empereurs*. Vespasien voulut consulter l'oracle **sur la durée de son règne**. Dans le temple de Sérapis, y étant entré seul et sans témoin, il crut voir **son affranchi** BASILIDES (= Basilides libertus) lui offrir, selon l'usage de ce lieu, de la verveine, des couronnes et des gâteaux, quoiqu'il fût évident que personne ne l'avait introduit dans le temple, qu'une maladie de la circulation l'empêchait presque de marcher et qu'il était loin de là. (Suétone : Vespasien VII).

Auprès de Suétone, j'ai aimé la précision sur **l'affranchi**. Serait-ce un présage, comme aiment les romains : 'la royauté' (Basilides) est avec Vespasien comme dans une relation d'un affranchi à son maître car, après la guerre civile et les trois empereurs de la seule **année 69**, Vespasien va être considéré comme celui qui rend à la royauté honneur et liberté.

## LECTURE DE SAINT MATTHIEU

Alors que j'étais employé au secrétariat particulier de l'empereur Vespasien et comme je venais de remettre mon rapport sur 'la ville' (voir le chapitre suivant), j'appris que mon écrit avait été apprécié et ceci entraîna une conséquence immédiate : 'on' me pria de bien vouloir étudier, cette fois, de la notion de 'roi', ou encore des choses du 'royaume', c'est à dire concernant 'le règne'.

Voici ce que j'ai lu, en essayant de comprendre le texte de Saint Matthieu comme un vrai fonctionnaire romain. Lecteur, tu pardonneras les commentaires qui te paraîtront trop irrespectueux.

1.- Mt IV-8 = "De nouveau, le diable le prend-auprès (de lui) vers une montagne extrêmement élevée et il lui montre **tous les royaumes** du monde et leur gloire." Royaumes des juifs, royaumes du diable : Et le diable poussa les juifs à vouloir régner sur tous les royaumes du monde.

2.- Mt V-35 = "Je vous dis de ne pas jurer... par Jérusalem (car) elle est ville du **grand roi**." : lors de l'entrée victorieuse de Titus, Jérusalem devint la ville du grand empereur de Rome.



**3.- Mt VI-33** = "Or cherchez d'abord (son) **royaume** et sa justice et tout ceci vous sera ajouté..." : respectez le royaume de Rome et sa justice, et tout deviendra pour vous comme dans un domaine de paix.

**4.- Mt VIII-11 et 12** = "Beaucoup surviendront du levant et du couchant, et se-coucheront avec Abraham, Isaac et Jacob **dans le royaume** des cieus; or les fils **du royaume** seront jetés-dehors vers la ténèbre extérieure : là sera le pleur et le grincement des dents. Et Jésus dit au chef-de-cent : 'Va et que selon ce que tu as cru, il te soit fait'."

Les juifs se souvenaient qu'ils eurent des patriarches : Abraham, Isaac et Jacob. Rome eut aussi les siens : César, Auguste, Tibère, Caligula et leurs successeurs. Mais les fils de ces juifs, ceux d'aujourd'hui, méritent d'être jetés vers la ténèbre car ils se dressent contre Rome, trahissant ainsi le message de tous ces patriarches. Que pour eux soient le pleur et le grincement des dents ! Que le chef des cohortes avance et fasse justice : « elon ce que tu as cru, il te sera fait. »

**5.- Mt IV-23 et IX-35** = "Jésus parcourait (tout le pays)... proclamant le message-divin **du royaume** et guérissant toute maladie... dans le peuple." : un jour, Vespasien a proclamé, lui aussi, la bonne nouvelle de Rome (= la paix romaine) et il a guéri deux infirmes... dans le peuple.

**6.- Mt X-18** = "Vous serez conduits à cause de moi devant gouverneurs et **rois**." Devant le gouverneur romain, devant le roi Agrippa, que comparaissent tous ceux qui ne respectent pas le pouvoir de Rome !

((Noter renvoi au verset Mc XIII-9)).

**7.- Mt XI-8** = "Ceux qui portent des (vêtements) délicats sont dans les maisons **des rois**." : or Vespasien n'était pas au palais romain, mais avec ses soldats en Palestine, et il était vêtu comme eux tous, car il ne portait pas de vêtements somptueux comme tous ceux gravitant autour des trois empereurs (de la guerre civile).

**8.- Mt XII-25 et 26** = "**Tout royaume** partagé contre lui-même est laissé-désert... Si Satan jette-dehors le Satan, ... comment donc se maintiendra **son royaume** ?" : la preuve en est apportée par l'affaire Flavius Josèphe.

(Noter renvoi au verset Mc III-24 pour Mt XII-25.)

**9.- Mt XIII-19** = "Quiconque entend la parole **du royaume** et ne la comprend pas, l'esprit-du-mal vient (en lui)." : celui qui ne veut pas saisir en lui la culture des latins, celui qui refuse le message de paix offert par les romains, l'esprit-du-mal vient en lui : qu'il soit châtié !

**10.- Mt XIII-38** = "La belle semence, ce sont les enfants **du royaume** et les mauvaises-herbes, ce sont les enfants du mal." : cfr : l'Italie, puis la Palestine / Rome, puis Jérusalem.

**11.- Mt XIII-41** = "Et (il) enverra ses légats (g: tous aggelous autou) et ils recueilleront **de son royaume** tous les scandales et tous les meneurs." : ainsi font les véritables chefs des peuples pour assurer la paix et le bonheur de tous.

**12.- Mt XIII-43** = "Alors les justes resplendiront comme le soleil **dans le royaume** de leur père." : l'empereur doit être le père (= le protecteur) de tous les citoyens justes de son royaume.

**13.- Mt XVI-28** = "Il est quelques-uns de ceux présents qui ne goûteront pas (la) mort jusqu'à ce qu'ils voient le fils de l'homme venant **dans son royaume**." (car "le fils de l'homme va venir dans la gloire de son père avec ses légats et il remettra à chacun selon son agir" = Mt XVI-27).

Le fils de l'homme est Titus, fils de l'empereur et il devrait succéder à la gloire de Vespasien; déjà comme commandant en chef, il lui a succédé. C'est un chef juste et pacificateur.

Le lecteur notera que cette partie du texte peut presque être lue comme une prédiction, car Titus viendra à Rome pour la cérémonie du 'triomphe', célébrée simultanément pour le père et le fils. Titus est donc entré à Rome "dans la gloire de son père", réellement et matériellement.

**14.- Mt XVII-25** = "**Les rois** de la terre, de qui prennent-ils taxes (text. : 'fins') ou impôts ...? : le père de Vespasien était 'taxateur' (= publicain). Que de souvenirs... car le texte ne parle pas en mal de cette affaire d'impôts.

**15.- Mt XVIII-23** = "(C'est pourquoi) **le royaume** des cieux a été assimilé à un homme-roi qui voulut régler (sa) parole avec ses serviteurs..." : le 'royaume' enseigné par ce texte n'est pas concurrent avec l'empire de Rome...

C'est un royaume fictif, idéal, le modèle de ce que l'empereur veut instituer, car Vespasien est un "homme-roi" comme furent César, Auguste et les autres de leur vivant. Ce furent de grands 'hommes-empereurs' avant de devenir, par leur mort, des 'empereurs-dieux'.

**16.- Mt XX-21** = "Elle lui dit : Dis-que s'asseoient mes deux fils à moi : un-seul à ta droite et un-seul à ta gauche, **dans ton royaume.**".

Vespasien a fort bien entendu la demande formulée par la mère et il réserva, très vite, une grande place à l'un et à l'autre puisque, dès sa mort, celui de sa droite (Titus : le commandant en chef) succèdera à son père et, à la mort de celui-ci, le second (Domitien : le fils de la gauche) succèdera à son frère.

**17.- Mt XXI-5** = "Voici : **ton roi** vient à toi, doux et monté sur une ânesse et sur un ânon, fils d'une bête-de-somme." : l'histoire a rapporté qu'un jour l'empereur fit une telle entrée dans une ville et c'est pourquoi le texte a su préciser : une ânesse *et* un ânon.

**18.- Mt XXII-2** = "**Le royaume** des cieux a été assimilé à un homme-roi lequel fit des noces à son fils..." : voir au numéro 15 ci-dessus en ce qui concerne 'l'homme-roi'. Quant au mariage de Titus, et avec qui...

**19.- Mt XXII-7** = "(et eux,) se-saisissant-de ses serviteurs, (ils) les injurièrent et (les) tuèrent; or **le roi** fut irrité et, mandant ses troupes, il extermina ces meurtriers-là et incendia leur ville." : se reporter au chapitre III/5 ci-dessous où il se trouve nombre de villes ayant subi de tels châtements.

**20.- Mt XXII-11** = "Or, entrant (pour) considérer les (gens) attablés, **le roi** vit là un homme non vêtu du vêtement de noce..." : sans doute un incident précis au jour de la noce d'un des fils ?

**21.- Mt XXII-13** = "Alors **le roi** dit aux serviteurs : liez-lui pieds et mains et jetez-le dehors..." : peut-être encore l'évocation d'un événement précis ?

**22.- Mt XXIV-7** = "Car se-dressera nation contre nation, et **royaume contre royaume**, et il y aura famines et tremblements selon les lieux."

((Noter renvoi au verset Mc XIII-8)).

**23.- Mt XXIV-14** = "Et cette bonne-nouvelle **du royaume** sera proclamée au monde entier." : que la paix de Rome soit proclamée dans tout le monde civilisé.

**24.- Mt XXV-34** = "Alors **le roi** dira à ceux de sa droite... recevez-en-héritage **le royaume** (qui a été) apprêté pour vous." : voir le numéro 16 ci-dessus; la mère a demandé que Titus soit assis à sa droite et voici l'annonce : le royaume est apprêté pour lui. Qu'il soit accordé, plus tard, à Titus de succéder à son père !

**25.- Mt XXV-40** = "Et, répondant, **le roi** leur dira : chaque fois que vous l'avez fait à un-seul des plus petits des miens, (c'est) à moi (que) vous l'avez fait." : ceci pour le bien et pour le mal, car l'empereur est le seul juge des actes de tous ceux de l'empire.

## LECTEUR !

Tu sauras de toi-même apporter la conclusion à une telle lecture, et tu noteras que la même conclusion viendra par le chapitre suivant (sur la 'ville'). Celui qui a écrit le texte de Saint Matthieu savait ce qu'il écrivait, **car** :

**il était parfaitement au courant  
de tout ce qui se-passait,  
en ces jours-là,  
entre les romains et les juifs.**

---

**ANNEXE : "LE ROI" des juifs**

Permetts-moi de te proposer l'examen de l'expression 'roi des juifs' (= 'roi d'Israël') dans le texte de Saint Matthieu.

D'abord, il y a quatre emplois correspondant à des textes de Saint Marc :

**Mt XXVII-11** = Toi : es-tu le **roi des juifs ?** (**Mc XV-2**)

**Mt XXVII-29** = Les soldats : Salut **roi des juifs !** (**Mc XV-18**)

**Mt XXVII-37** = Le motif de sa condamnation : celui-ci est  
Jésus, le **roi des juifs ;** (**Mc XV-26**)

**Mt XXVII-42** = Il est **roi d' Israël.** (**Mc XV-32**)

Ces quatre emplois viennent ainsi dans le texte de Saint Matthieu après le verset (**Mt XXV-40**) marquant **la vingt-cinquième et dernière référence** de la liste ci-dessus. Or, **avant la première** référence (**Mt IV-8**), il y a eu semblablement 'le roi des juifs' !

**Mt II-2** = (des mages du levant se présentèrent vers Jérusalem, en disant :)  
**Où° est "le roi" des juifs qui fut enfanté ?**

La composition du texte de Mt apparaît aussitôt. Voici :

**Mt II-2** =  
**Où est "le roi" des juifs ?**

**Mt IV-8 à XXV-40** Voici quel est  
**"le roi" dans "le royaume"**

**Mt XXVII-11 à 42** = Les juifs l'ont affirmé :  
**Jésus fut "le roi" pour les juifs.**

... et tout ceci, j'ai osé le dire à l'empereur ! Mais je me suis permis d'ajouter, afin d'empêcher de sa part une réaction violente de ce qu'il aurait pu prendre comme une prophétie insultante à son égard, une citation du livre saint des juifs :

**"car ce commandement (= la dignité impériale)**

**que Dieu te commande aujourd'hui,**

**il n'est pas impossible pour toi**

**et il n'est pas inaccessible."**

**(Au livre de Moïse : Deutéronome XXX-11)**

---

**Note 1 = le dieu Sérapis :**

Voir ci-dessus 'Un texte écrit pour Vespasien, à la note 1.

## CHAPITRE III/5

### LA VILLE

---

Alors que j'étais un des secrétaires de l'empereur Vespasien, à Rome, j'aimais parler avec mes collègues de LA VILLE. Il s'agissait de ROME, la capitale de notre monde (romain). Or, voici que recevant un document intitulé "Livre de l'engendrement de Jésus, messie, fils de David", j'ai eu l'ordre de préparer un rapport pour l'empereur au sujet de la ville (de Jérusalem). Durant l'été 70, cette ville a été prise par nos légions romaines commandées par TITUS, le fils de l'empereur. Il y eut alors des combats difficiles ayant entraîné la destruction de leur Temple à peine reconstruit.

J'ai lu, en essayant de comprendre (non pas comme un sémite, mais) en vrai fonctionnaire romain. Par avance, je te demande, ô lecteur, de pardonner si mes commentaires te paraissent fort peu respectueux.

**1.- Mt IV-5** = "Alors le diable le (=Jésus) prend avec lui dans **la ville sainte**" : oui, Jérusalem fut réellement une ville diabolique et l'armée romaine eut beaucoup de difficultés pour y pénétrer.

**2.- Mt V-14** = "**Une ville** ne peut être cachée (lorsqu'elle est) située en haut d'une montagne" : l'orgueil de la cité de David me fait aimer beaucoup plus la douceur de Rome, au coeur de ses collines.

**3.- Mt V-35** = "Je vous dis de ne pas jurer... par Jérusalem ; elle est **ville du grand roi**" : et lorsque, grâce à la victoire remportée par Titus, la gloire de l'empereur Vespasien nouvellement proclamé y entra, c'était vraiment la ville d'un très grand roi.

**4.- Mt X-5** = "N'entrez pas dans une **ville des samaritains**" : ...et méfiez-vous de toutes les villes de tous les juifs !

**5.- Mt X-11 à 15** = "En quelque **ville** que vous entriez... en sortant de cette **ville**... le jour du jugement sera plus supportable pour la terre de Sodome et Gomorrhe que pour cette **ville** !" : car, si leur Temple fut détruit par le feu, ce n'est pas nous, les romains, qui en avons ainsi décidé. Ce fut la faute du destin (= le vouloir de LEUR dieu) si le feu s'alluma.

**6.- Mt X-23** = "Quand ils vous persécuteront **dans cette ville**, fuyez dans une autre... Je vous dis : Vous n'aurez pas fini de faire **le tour des villes d'Israël** avant que vienne le fils de l'homme." : d'ailleurs Vespasien n'avait pas fini de faire le tour des villes des juifs avant que son fils Titus (= le fils de l'empereur !) déjà lui succède à la tête de l'armée.

**7.- Mt XI-1 et 20** = "Il s'éloigna de là pour enseigner et clamer dans **leurs villes**... alors il commença à fulminer contre **les villes**, parce qu'elles ne se sont pas converties." : que Vespasien se souvienne ! Son père gérait leurs villes (de l'Orient) avec beaucoup d'honnêteté puisqu'ils lui élevèrent des statues avec la mention 'Au publicain intègre'. Or ce sont ces mêmes villes (d'Orient) qui se sont révoltées !

**8.- Mt XII-25** = "Aucune **ville** divisée contre elle-même ne tiendra" : ce qui rappelle l'histoire de Flavius Josèphe, général juif en guerre contre Rome, puis au service de Rome en guerre contre les juifs. Non ! La race des juifs ne pouvait pas 'tenir' !

**9.- Mt XXI-10** = "Quand il entra à Jérusalem, **toute la ville** fut agitée..." : que de souvenirs cela évoque : les combats, la ville investie, puis les combats de rue, et le feu...

**10.- Mt XXI-17 et 18** = "Il sortit de **la ville**... Le matin, en regagnant **la ville**, il eut faim..." : au soir du 9 ab, Titus sortit de la ville qui brûlait et, le lendemain, y rentrant, il vit la désolation et le peuple privé de toute réserve de nourriture ... dans LA VILLE...

**11.- Mt XXII-7** = "Le roi, en colère, expédie ses troupes pour faire périr les meurtriers et **incendier la ville**" : ... et Rome fit de même quand les juifs eurent assassiné le gouverneur et chassé le lieutenant consulaire en Syrie.



**12.- Mt XXIII-34** = "Voici : moi je vous envoie... Vous en tuerez et mettrez en croix, vous en fouetterez... Allez les persécuter **de ville en ville**" : on croirait lire un ordre du jour signé d'un général romain. D'ailleurs, Pompée avait fait pareil !

**13.- Mt XXVII-53** = Après la mort, les tombeaux s'ouvrent et une nouvelle vie se réveille. "Les saints entrèrent **dans la ville sainte** et se manifestèrent à beaucoup". Après la guerre terrible, Rome, dans sa miséricordieuse générosité, offrit la paix romaine; les saints peuvent revenir : allez le faire savoir à tous (XXVIII-10).

**14.- Mt XXVIII-11** = "Quelques hommes de la garde viennent **à la ville** et ils annoncent aux grands-prêtres tout ce qui est arrivé" : les grands-prêtres se réunissent et tiennent conseil et ils payent un lourd tribut aux soldats : duplicité des juifs, leur abaissement, leur soumission, leur capitulation... et toutes ces informations ont circulé chez les juifs (donc, bien au-delà de la Palestine, dans tout l'empire romain) jusqu'à aujourd'hui (Mt XXVIII-15).

## LECTEUR !

Dans le texte de Saint Matthieu, il y a au total **vingt-sept** emplois du mot '**g: polis = ville**' et nous venons ensemble d'en retenir **vingt** pour être présentés dans notre rapport à l'empereur. Crois-tu qu'une si forte proportion (les trois-quarts) soit due au seul **H A S A R D** ?

Conformément aux conclusions de notre travail d'exégèse sur le texte de Saint Matthieu, il nous faut examiner les **sept** emplois du mot '**g: polis**' non encore pris en compte. Il reste :

Mt II-23	Nazareth	Mc I-9
Mt VIII-33 et 34	le gérasénien	Mc V-14
Mt IX-1	Capharnaüm	Mc II-1
Mt IX-35	Jésus enseigne	Mc VI-6
Mt XIV-13	avant la mult. des pains	Mc VI-33
Mt XXVI-18	la grande chambre-haute	Mc XIV-13

Les **sept emplois manquants** (= les vingt-sept du total diminués des vingt utilisés au service de l'empereur de Rome) trouvent leur raison d'exister dans le texte de Saint Marc. ----->

**CECI CONFIRME NOTRE HYPOTHESE :**

**CELUI qui a écrit le texte de l' évangile de Saint Matthieu a intentionnellement choisi ses expressions en pensant qu'un jour des personnes très proches de l'entourage immédiat de l'empereur VESPASIEN comprendraient, croiraient... et le feraient savoir.**

---

## CHAPITRE III/6

### LE SANHEDRIN

---

Voir la lectio divina pour la séquence (XV-1) : "Le sanhédrin entier". Par rapport au texte de Saint Marc, il y a, en Saint Matthieu, trois emplois, mais avec certaines différences, pour le mot '**g: sunedrion**' :

**Mt V-22** = tô sunedriô : (or moi je vous dis...) 'celui qui dira à son frère 'Raka !' sera passible du sanhédrin", ce qui n'a aucune correspondance en Mc.

**Mt X-17** = eis sunedria : c'est presque le texte de Mc au verset (XIII-9), mais il y a une différence au sens que les sanhédrins et les synagogues ne jouent pas à l'identique puisque, en Mt, il y a :

**Mt** = **eis** sunedria kai **en** tais sunagogais

**Mc** = **eis** sunedria kai **eis** - sunagogas.

**Mt XXVI-59** = oi de archiereis kai (\*) to sunedrion **olon**..., qui est sensiblement identique à Mc (XIV-55) sauf à mettre le mot 'olon' à l'endroit marqué (\*).

**Mc XV-1** n'existe pas en **Mt** : donc, (dans Mt), le sanhédrin (celui réuni solennellement à Jérusalem avec les grands-prêtres, les anciens et les scribes ne *livre* pas Jésus à Pilate.

Rien de l'analyse faite au sujet du texte de **Mc** ne peut être conservé pour Mt... mais, par contre, il y a une lecture de **Mt (V-22)** très évocatrice pour ceux de Rome. Le texte est :

**Mt V-20 à 22** = "Car je vous dis que si ne surabonde votre justice plus (= si votre justice n'est pas plus parfaite) que (celle) des scribes et pharisiens, vous n'entrerez pas vers le royaume des cieux.

Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : Tu ne commettras-pas-de-meurtre. Or celui qui commettra-un-meurtre sera passible du jugement. Or moi je vous dis que (si quelqu'un) se-met-en-colère contre son frère, il sera passible du jugement. Or celui qui dira à son frère 'Raka !' **sera passible du sanhédrin**. Or celui qui dira : (tu es) Fou ! sera passible vers la géhenne".

## A ROME

L'empereur ayant lu ce passage, a compris combien sa justice devait surpasser celle des légats et des gouverneurs envoyés dans les provinces lointaines si lui, l'empereur, voulait pouvoir accéder à l'honneur d'être compté parmi les dieux, car il n'y a pas de pardon pour celui qui commettra-un-meurtre, ni pour celui qui dira 'Raka !' à son frère ou le traitera d'insensé.

L'empereur en a conclu qu'il se devait d'être 'juste', c. à d. d'oser rendre sa justice même envers les légats et les gouverneurs qu'il avait nommés et qu'il ne devait pas hésiter, si ceux-ci transgressaient ses ordres ou se laissaient aller à commettre-quelque-meurtre ou à insulter les peuples étrangers sous la domination romaine (= et les juifs aussi !), à punir ces mêmes légats et gouverneurs des peines prévues par les tribunaux, et ce, jusqu'à la mort par le feu !

**Mais, dans une telle exégèse (romaine) du texte de Mt, que devient la miséricorde de Dieu ? Le Messie peut-IL parler de telles paroles de jugement ?**

---

## CHAPITRE III/7

### FILS DE DAVID

---

Les textes  
Analyse  
Synthèse

---

#### LES TEXTES

Mt I-1 = Livre de la genèse de Jésus-le-Messie **FILS DE DAVID**...

Mt I-6 = ... or Jessé engendra **DAVID** le roi /..

Mt I-6 = ../ or **DAVID** engendra Salomon...

Mt I-17 = Donc toutes les générations : d'Abraham jusqu'à **DAVID** :  
quatorze générations et de **DAVID** jusqu'à... : quatorze...

Mt I-20 = (L')ange du Seigneur lui apparut en songe en disant  
'Joseph... **FILS de DAVID**...

Mt IX-27 = (Deux aveugles suivent Jésus) en criant et en disant :  
'Prends-pitié de nous, **FILS de DAVID** !'.

Mt XII-3 = Il leur dit :  
'N'avez-vous pas lu ce que fit **DAVID** quand il eut faim...

Mt XII-23 = Et toutes les foules étaient hors-d'elles et disaient :  
'Celui-ci n'est-il pas le **FILS de DAVID** ? '.

Mt XV-22 = Et voici : une femme cananéenne... criait en disant :  
'Prends-pitié de moi, Seigneur, **FILS de DAVID**...!'

Mt XX-30 = (A la sortie de Jéricho :) Voici : deux aveugles...  
crièrent en disant : '(Seigneur !)  
Prends-pitié de nous, **FILS de DAVID** !'.

Mt XX-31 = (les deux aveugles crient grandement :) Seigneur !  
Prends-pitié de nous, **FILS de DAVID** !'.

Mt XXI-9 = Or les foules qui le précédaient et qui suivaient  
criaient en disant : Hosanna au **FILS de DAVID** !...!'

Mt XXI-15 = Or les grands-prêtres et les scribes,  
voyant les choses-admirables qu'il avait faites  
et les garçons criant dans le Temple et disant :  
'Hosanna au **FILS de DAVID** !...!'

Mt XXII-42 = Jésus interrogea (les pharisiens) en disant :  
'Que vous semble-t-il au sujet du Messie ?  
De qui est-il **FILS** ? '. Ils lui dirent : '...**de DAVID** !'.

Mt XXII-43 = Comment donc **DAVID**... l'appelle-t-il Seigneur ?

Mt XXII-45 = Si donc **DAVID** l'appelle Seigneur;  
comment est-il **SON FILS** ?

----->

## ANALYSE

### 1.- Mt I-1

Lecteur ! Tu prendras acte de la différence entre les deux textes :

Mc I-1 = ... Message-Authentique de  
Jésus-le-Messie (Fils de Dieu)

Mt I-1 = Livre de l'engendrement de  
Jésus-le-Messie **FILS de DAVID.**

Ainsi, dès le commencement, les textes précisent exactement la différence :

**Mc** est le **Message-Authentique** de Dieu,  
alors que **Mt** est le livre racontant **humainement** la vie du Messie.

Le premier (Mc) a son origine en Dieu, alors que le deuxième (Mt) débute humainement à partir d'Abraham.

De plus, le titre de l'évangile de Saint Matthieu peut être présenté : Livre de l'engendrement (comme) FILS de DAVID (relatif à) Jésus le-Messie, c. à d. : livre démontrant que Jésus le-Messie est un descendant direct de David.

### 2.- Mt I-6

L'inclusion dans l'énonciation de 'le roi = g: **David ton basilea**' oblige la longue litanie à 'osciller' le très court instant nécessaire pour le réveil de l'attention, chez le lecteur. Il y aura, de même, une deuxième série de quatorze générations menant à 'la déportation de Babylone', puis une troisième aboutissant à 'l'époux de Marie'.

### 3.- Mt I-20

Voici le quarante-huitième emploi d'un mot grec apportant le radical de **l'engendrement**. Il y a eu, en plus, pour préparer ce mot :

(l'époux =) homme°      I-16 = I-19      aner

sa mère	I-18	meter
fiancée	I-18	mnesteuo = promettre
venir-ensemble	I-18	sun-erchomai
enceinte	I-18	gaster = entrailles
pas dénoncer (mais) délier à-l'insu-des-gens ((le mariage était donc officiellement connu 'des gens'))	I-19	
Marie, ta femme	I-20	Marian, ten gunaika sou

Et, pendant encore quelques versets, il n'est toujours question que de l'enfantement :

vierge	enceinte	enfanter	fil
femme	connaître	enfanter	fil

**La structure** du texte, ici **en Mt**, est purement **artificielle** (c. à d. de conception 'humaine') et n'oblige pas à constater une intervention complexe dépassant l'intelligence humaine comme celle, en Mc, de la Présence ou encore de l'Inspiration (= l'Esprit Saint).

Le verset (**Mt I-20**) présente un **constat irréfutable** à tout lecteur même païen. Joseph est **l'époux de Marie** et de celle-ci fut engendré Jésus; ils étaient homme et femme, et Joseph est "FILS de DAVID", ainsi que cela a pu être constaté dans sa généalogie qui remonte à Abraham.

(Le lecteur se rappellera que, chez les hébreux et israélites, l'héritage se transmettait de père en fils conformément à ce qui fut établi dès le début du livre de la Genèse : c'est Dieu qui donne la terre à Caïn, et Eve a su dire juste auparavant que 'Dieu lui suscita un fils', sans parler d'Adam.)

Le texte de **Mt** reste donc **dans le cadre juif** en citant longuement la généalogie du 'père', même si, à l'époque, on peut trouver trace d'héritage par la mère.

#### **4.- Mt II à IX**

Voici un très long espace de texte, **sans aucune mention** de David. L'enfant grandit tranquillement "vers une ville dite Nazareth", attendant que vienne le temps où "**IL SERA APPELE**" (**Mt II-23**).

Mais auparavant, il avait dû être transféré **en Egypte**, un pays qui me rappelle beaucoup de souvenirs car, en ces temps-là, la guerre civile était à Rome et 'Hérode était partagé contre lui-même' : un empereur tuant l'autre empereur.



Alors, il vint un temps où les légions d'Egypte acclamèrent un homme nouveau : "**D'Egypte** j'ai appelé mon fils" (Mt II-15).

((Le lecteur pourra également évoquer ces temps où Vespasien envoya Titus son fils à Alexandrie pour y prendre le commandement des 5<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> légions. Peu après, étant en Syrie, Vespasien 'appela son fils' avec ses légions pour en finir avec la guerre des juifs.))

### 5.- Mt IX-27

Ainsi qu'il est écrit au livre de Moïse, il y eut **deux témoins** et il y eut un cri, mais en deux parties :

a) "Prends-pitié de nous" = 'g: eleeson emas',

ou encore le constat de leur infirmité : ils sont l'un ET l'autre aveugles.

b) "FILS de DAVID" = 'g: uios David',

ou encore **l'information** connue de tout le monde : Jésus, étant fils de Joseph et de Marie, est descendant direct (= le FILS) de David.

En vertu de la loi du Deutéronome, **deux témoins** suffisent et les juifs doivent (s'ils en ignoraient encore) désormais savoir que, réellement, Jésus est FILS de DAVID.

### 6.- Mt XII-3

Cfr : Mc (II-25).

### 7.- Mt XII-23

Jésus est suivi par "beaucoup... et il les guérit tous" (Mt XII-15). Il leur interdit de raconter à son sujet... "afin que s'accomplisse ce qui fut dit par Isaïe". Un démoniaque sourd-muet est porté-auprès-de lui "et il le guérit"; alors, "les foules" dirent :

"**CELUI-CI** n'est-il pas le **FILS de DAVID** ?"

meti **OUTOS** estin o uios DAVID ?

qui me fait penser au chef des soldats qui, à la croix, dira :

"Vraiment (le) **FILS de DIEU** était **CELUI-CI** !"

alethôs Theou uios en **OUTOS** !

Si un lecteur accepte l'affirmation dite par l'officier romain "ET (par) ceux qui, avec lui, gardaient Jésus" (Mt XXVII-54), il est obligé d'accepter l'affirmation dite dans presque les mêmes termes par "les foules". Tout lecteur doit reconnaître que Jésus est (vraiment) LE (g: o) FILS de DAVID.

### **8.- Mt XV-22**

'g: eleison me, Kurie, uios David !' : **la syrophénicienne** de Mc (VII-26) s'était bornée à le questionner "afin qu'il chasse le démon de sa fille". Ici, l'affaire se passe en présence de plusieurs témoins : "ses disciples" (Mt XV-23) alors que, en Mc, rien n'est dit de quiconque aurait pu ultérieurement témoigner. En Mc, Jésus est "entré dans une maison" (VII-24) et "il voulait que personne" n'en soit averti; "il ne put rester-caché" car la femme grecque, syrophénicienne de race, a su venir tomber"-devant (lui) à ses pieds".

L'analyse de cette séquence (en **Mc**) apporte la conclusion que la guérison de la fillette n'a pu être ultérieurement connue que par un dire (= le témoignage) de la mère puisque le texte a su que "la petite-enfant (était) jetée sur son lit" (VII-30). Voir l'exégèse relative au mot '**jeter**' : le sens (grec) de jeter aux chiens et le sens (religieux des juifs) d'offrir à Dieu.

Le **texte de Mc** ne dit pas que quelqu'un ou quelques-uns aient accompagné la mère "vers sa maison" afin d'aller constater la guérison de sa fille.

Le **texte de Mt** présente le miracle d'une façon beaucoup plus ouverte à des témoignages multiples. "**Ses disciples**" disent que la femme "crie **par-derrière nous**" : il fallait que beaucoup puissent confirmer : c'est donc une 'cananéenne', une femme d'un pays de marchands maîtrisant parfaitement la langue des affaires, qui vient attester de ce dont tous (même à Tyr et à Sidon = Mt XV-21) avaient connaissance : Jésus est FILS de DAVID.

### **9.- Mt XX-30**

En grec : 'Eleeson emas, (Kurie) uios David !'. Ces deux-là viennent nous dire que, à Jéricho, tout le monde savait que Jésus est FILS de DAVID.

### **10.- Mt XX-31**

Même texte grec que ci-dessus (sans la parenthèse) ... donc la conclusion ci-dessus est véritablement... vraie !

**11.- Mt XXI-9**

A l'entrée de Jérusalem, "les foules" crient SON identité de FILS de DAVID alors que, en Mc, ils crient la bénédiction par NOTRE père David = g: tou patros emon David'.

Lecteur ! Tu constateras l'écart entre les deux textes...

**12.- Mt XXI-15**

Celui-ci est un verset écrit afin que nul n'ignore; c'est la reprise de Mt (XXI-9).

**13.- Mt XXII-42 à 45**

**Voici le témoignage officiel apporté par les pharisiens : le Messie est FILS de DAVID.**

Le texte est semblable à celui de Saint Marc, sauf à changer les scribes (**de Mc XII-35**) en pharisiens (**Mt**). Y a-t-il, en ce changement, des motivations au sujet d'un comportement différent envers l'occupant romain des pharisiens ou des scribes ?

Les pharisiens sont-ils plus crédibles que les scribes, auprès de l'autorité romaine ?

----->

**SYNTHESE**

**Dans l'ordre, il y a :**

Titre de l'ouvrage, suivi de **la démonstration généalogique**

puis le *chiasme* des gestes-de-puissance :

l'ange de Seigneur  
(deux aveugles  
(toutes les foules  
une cananéenne = Tyr + Sidon  
(deux aveugles  
(les foules  
grands-prêtres et scribes s'indignent.

**Donc, la conclusion est :**

celui qui guérit

...deux aveugles  
+ ...un démoniaque (aveugle et sourd-muet)  
+ ...la fille de la cananéenne  
+ ...deux aveugles (Jéricho)...

...est celui-ci qui entre à Jérusalem

entouré de foules qui le reconnaissent comme :

**F I L S d e D A V I D**

Il est aussi celui que les grands-prêtres et scribes dénoncent (comme faux-messie), d'autant que les pharisiens affirment que le (vrai) Messie... doit être **FILS de DAVID**.

Lorsque, à la croix, le chef-de-cent avec tous ceux du détachement verront la terre secouée, les rocs éclatés, les monuments ouverts et de nombreux morts réveillés, ils craindront fortement et ils diront :

"Vraiment, CELUI-CI était **FILS de DIEU**",

et, pour tout lecteur païen, cela voudra dire :

**Jésus était LE FILS DE DAVID**

**attendu comme MESSIE par les juifs.**

J'ai fait cette exégèse au monastère en la fête du Saint Sacrement (= la Fête-Dieu) car, si j'ai rencontré **DIX** fois l'expression **FILS de DAVID** dans l'évangile de Saint Matthieu, je savais qu'elle vient beaucoup plus rarement en Saint Marc :

**Mc X-47 et 48** = les deux cris de Bar-Timée

**Mc XII-35 à 37** = au Temple, la question habituelle des scribes (mais, dans cette séquence, les scribes ne disent rien, Jésus invoquant leur dire).

Les deux textes (de Mc et de Mt) diffèrent fondamentalement, l'un étant établi pour **fonctionner dans** la mémoire d'un lecteur (l'empereur), l'autre faisant '**devenir**' l'intelligence de tout lecteur.

---

\* \* \* \*

**QUATRIEME PARTIE**

**AU PLUS PROFOND DU TEXTE**

---

Chapitre IV/1	Quand un évangile...	page 145
Chapitre IV/2	Un conte merveilleux	page 153
Chapitre IV/3	Une ville du nom de mon fils	page 157
Chapitre IV/4	Un texte grec pour un latin	page 163
Chapitre IV/5	Le didrachme	page 169
Chapitre IV/6	Dominus - Deus	page 175

---

\* \* \* \*



## CHAPITRE IV/1

### QUAND UN EVANGILE...

---

Méthode d'analyse  
Le problème de la classification  
(La fonction)  
Principaux résultats  
Lecteur !  
Suite des résultats  
Quand un évangile...  
Lecteur !

---

### METHODES D'ANALYSE

Quand, au commencement, j'ai voulu prendre contact avec les textes en suivant une certaine méthodologie, j'ai été informé de l'existence de diverses formes d'analyse; or l'une m'a plu car elle semblait tellement évidente pour tout travail d'ingénieur que, selon moi, elle devait s'imposer avec autorité : opérer 'structuralement' à partir du recensement des différents éléments intervenant dans le texte soit par leur ETRE, soit par leur AGIR. Ceci revient à établir une liste de chaque ETAT et de chaque ACTION, ou encore **à répartir toutes les informations données par le texte** dans l'une des deux colonnes d'un tableau.

Corrélativement, une telle analyse, par le moyen de ce tableau, entraîne l'obligation de considérer le texte-SEUL, sans faire intervenir de référence par la saisie d'autres récits.

Une séquence de l'évangile (p.ex. : Saint Marc) est alors analysée à partir du **texte-seul** (p. ex: Mc) et ne devra jamais s'appuyer sur des résultats connus par un autre évangile (p. ex. : sur l'enfance du Christ, en Saint Luc).

Ce mode opératoire n'est pas neutre car il implique, par son fonctionnement, que, si un texte est analysable intégralement sans nécessiter le recours à un autre texte, c'est la conséquence du fait que le premier texte a été établi indépendamment de l'autre. Si, en outre, pour analyser le deuxième texte, il faut avoir recours au premier, le deuxième est postérieur, ayant été écrit à partir du premier.

J'ai ainsi établi l'ordre chronologique des trois évangiles (dits synoptiques) :

**d'abord Mc      puis Mt      enfin Lc.**

De telles analyses obligent à étudier chaque **séquence** d'une façon indépendante sans tenir compte des séquences similaires des autres synoptiques; mais, bien entendu, en tenant compte de sa place, occupée dans le déroulement de l'évangile auquel elle appartient. La **succession des séquences** doit alors devenir un sujet d'études afin de faire sortir le sens (c. à d. de comprendre le message) voulu par l'auteur.

Il y a un certain nombre d'années, j'ai vécu en sessions dites de 'lecture théologique de l'évangile' un enseignement portant sur la méthode de PROPP. Voici ce qu'en dit Edouard Pousset s.j. dans la préface qu'il écrivit pour le livre de Patrice JULLIEN de POMEROL(1) :

"(Dans ce type de lecture, les) analyses n'interviennent pas au niveau d'une lecture du sens - du moins pas directement - mais au niveau des conditions et du dispositif par le moyen desquels le texte nous atteint.

Les pierres et leur agencement, dans une église romane, sont de l'ordre des conditions et du dispositif. Le chant, la prière et la célébration qui ont lieu dans cet édifice sont de l'ordre du sens.

Le présent ouvrage ((= le livre de Jullien de Pomerol)) analyse l'évangile de Saint Matthieu COMME UN RECIT CONFORME A L'ORGANISATION DES CONTES MERVEILLEUX mise en lumière par Vladimir Propp en 1929, dans sa '**Morphologie du conte**'(2). Il a fait l'objet d'une thèse de doctorat de troisième cycle, soutenue à l'université de Paris-Sorbonne, le 2 février 1979 et intitulée : *Application de la morphologie du conte de Vladimir Propp à une recherche sémantique sur l'évangile de Matthieu.*"

A cet endroit, E. Pousset pose une note d'une importance capitale : "Pour répondre tout de suite à une question qui pourrait être posée, signalons que **les travaux préparatoires à cette thèse ont montré que cette méthode d'analyse ne convenait pas pour nos autres évangiles**. C'est du moins ce que l'on peut dire dans l'état actuel des recherches menées."

## LE PROBLEME DE LA CLASSIFICATION

(Suite de la citation de textes rédigés par E. Pousset pour la préface du livre de Jullien de Pomerol :)

"Le projet d'une classification scientifique suppose d'abord beaucoup d'actes de création littéraire; beaucoup de récitation, de transmission de bouche à oreilles ou de lecture pour le plaisir. Vient ensuite le temps d'une réflexion qui se met à parler des contes comme d'un objet d'examen et d'étude.

C'est alors que prend corps l'idée d'une classification, car, dans une étude scientifique, tout commence par une mise en ordre des objets, un classement. Mais, alors que la lecture qui cherche à recueillir le sens tente, le plus souvent intuitivement et sans assez d'objectivité, d'épouser le mouvement de création qui a produit le texte, l'étude plus scientifique commence par constater que le texte ne nous livre pas un tel mouvement mais en conserve seulement des traces : les mots et leur agencement.

Ces traces ne sont pas à identifier avec le sujet du conte et renvoient plutôt aux opérations de l'esprit, conscientes ou inconscientes, qui a choisi des éléments pris ailleurs et les a diversement combinés jusqu'à les métamorphoser parfois complètement.

Prenons un exemple très simple. "Le dragon enlève la fille du roi". Ce thème contient quatre éléments : le dragon, l'acte d'enlever, la fille et le roi. Or, d'un conte à l'autre, ils peuvent varier chacun indépendamment de l'autre; et l'on pourra avoir, dans un autre conte, le thème "le vent emporta la femme du paysan" qui jouera la même fonction dans le récit. Nous venons de prononcer le mot qui est justement le mot clef des analyses de Propp : fonction.

## (LA FONCTION)

Par fonction on entend "une action d'un personnage définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue" (Morphologie, p 31).

Au sujet des fonctions, Propp est arrivé à énoncer quatre séries d'observations qui peuvent être formulées de la manière suivante :

1.- "Les **éléments constants**, permanents, du conte sont les fonctions du personnage, quels que soient ces personnages et quelle que soit la manière dont ces fonctions sont remplies. Les fonctions sont les parties constitutives du conte."

2.- "Le **nombre** des fonctions que comporte le conte merveilleux est limité."

3.- "**La succession(3)** des fonctions est toujours identique."

4.- "Tous les contes merveilleux appartiennent au même type en ce qui concerne leur **structure**." (Morphologie p 31-34).

Propp a réussi à montrer que dans la sélection des contes merveilleux qu'il avait retenue, chaque récit, sous des formes très diverses, était agencé de la même manière parce qu'il obéissait à un même schéma et mettait en oeuvre, et dans l'ordre(4), des fonctions dont le nombre maximum est de trente et une..."

(E. Pousset : Préface au livre de Julien de Pomerol).

## PRINCIPAUX RESULTATS

A l'autre extrémité du livre, il y a les conclusions de Julien de Pomerol. J'en ai extrait les passages suivants :

1.- "LE SCHEMA (de Propp) s'applique au récit de Matthieu et permet de définir sa forme.

La structure de l'ensemble n'est pas aussi simple que celle des contes merveilleux en général. Mais les séquences de ce récit obéissent aux lois du nombre et de la succession des fonctions des personnages dans le conte merveilleux.

Nous avons découpé le texte de Matthieu selon ses parties constitutives et avons ainsi déterminé quatorze séquences. Il ne s'agit pas pour autant de quatorze contes merveilleux juxtaposés...

Il n'y a donc pas quatorze récits successifs, mais bien un seul récit dans lequel treize séquences déploient successivement la dynamique interne d'une séquence initiale contenant déjà en elle toute la richesse de l'ensemble.

Nous pouvons désormais affirmer que la succession des actions des personnages dans le récit de Matthieu n'est pas due au hasard, mais obéit à la logique des fonctions des personnages du conte merveilleux(5), telle qu'elle a été exposée par V. Propp dans la Morphologie du conte. Ce qui ne veut nullement dire que l'auteur de cet évangile eût pensé à une telle logique. Celle-ci n'est pas dans son intention : elle est dans le texte produit.

2.- Le contenu du récit de Matthieu n'est pas celui des contes merveilleux.

3.- Si la logique narrative du récit de Matthieu est conforme à celle des fonctions énoncées par V. Propp, le contenu même de ce récit est différent de celui des contes merveilleux.

Contrairement à ce qui permet à l'intrigue de se nouer dans les contes merveilleux, Matthieu ne mentionne pas l'intervention d'une puissance maléfique, d'un "spectre de l'adversité qui plane, bien qu'invisible, au-dessus de cette famille heureuse" et qui attend les premières actions du héros pour causer le "méfait" et troubler le bonheur originel...

Ce n'est plus en référence à un code de moralité, mais vis-à-vis d'une personne que les personnages de ce récit vont devoir opter et se qualifier. Il y a, pour ainsi dire, une révélation progressive de ceux qui "seront avec" ou qui "seront contre" Jésus..."

(Julien de Pomerol : pages 227 et 228)

## LECTEUR !

Voici que j'interromps ce texte pour t'interpeller. Reprends la dernière phrase du texte ci-dessus et remplace son dernier mot "Jésus" par : 'l'empereur de Rome'. Permets-moi de poursuivre la citation des conclusions du livre et prends-note que désormais, lorsque j'écrirai 'l'empereur', ce sera pour remplacer "Jésus" dans le texte.

## SUITE DES RESULTATS

"Même le héros principal n'a rien de comparable avec ceux des contes de fées. Son identité se révèle par la bouche de ceux qui l'ont vu agir... Sa fonction de héros se découvre dans le contact avec les personnes et dans les décisions à prendre face à l'imprévu..."

'**L'empereur**' ne tient pas sa force d'un objet ou d'un auxiliaire issu du monde magique imaginaire, mais d'une relation qu'il partage. Son bonheur n'est plus à vivre dans l'imaginaire frustrant des contes de fées, il est partagé, ouvert à tous ceux qui le désirent, et, par conséquence, plus réel et plus vrai... **L'empereur** restera cependant un homme qui ne sera comparable ni à ce que nous sommes ici ni à ce qu'ont été les héros des contes ou des meilleures légendes..."

(Cfr : Julien de Pomerol p 228 et 229)

## QUAND UN EVANGILE...

Le titre du livre m'a frappé : *Quand un évangile nous est conté*, car il pose, au commencement et dans le principe, que le texte de Saint Matthieu est "un évangile" comme sont, aussi, et sur le même niveau, les textes de Mc, Lc et Jn.

Or mes études m'ont amené à commenter le mot '**évangile**', ordinaire et habituelle traduction en français d'un mot grec dans lequel j'ai lu beaucoup plus car le livre de Saint Marc est le **Message-Divin** ou encore le **Message-Authentique** (avec des lettres initiales en majuscule). J'ai dit comment j'écris pour Mc : **Message-Authentique**, mais pour Mt : **message-authentique**.

Le titre du livre m'a frappé : "... **nous** est conté" car il pose, au commencement et dans le principe, que le texte de Saint Matthieu est destiné uniquement à "nous".

Or j'ai dit la destination double de cet écrit : directement, d'abord, vers les hommes des nations, tous les hommes, juifs et aussi non-juifs, car la Tora n'y a pas une place prépondérante : les non-juifs peuvent lire et comprendre ce livre non-imprégné des seuls chapitres du livre de Moïse mais faisant pratiquement de façon continue référence aux livres des prophètes que chacun peut (plus facilement que la Tora) connaître et lire.

La deuxième destination du livre de Saint Matthieu est Rome, là où se trouve 'l'empereur' ayant ordonné une persécution contre les descendants de David. Ceci n'est plus compris dans le 'nous' de "... nous est conté" et remet en cause le titre du livre de Pomerol. Inversant le sens de fonctionnement du titre, mais prenant en compte tous les résultats ci-dessus rapportés soit de la conclusion soit de la préface (une telle préface ne peut être écrite que chronologiquement 'après' l'ensemble du livre et elle a valeur de conclusion-principe (g: arche) par sa place au commencement (g: arche) du livre), j'ai lu le livre de Patrice Julien de Pomerol puis j'ai écrit le présent chapitre auquel je mets en titre : "Quand le **message-authentique** est conté à l'empereur de Rome". **La méthode de Propp convient pour le texte de Saint Matthieu à cause des lois du nombre et de la succession des fonctions.** Cela n'est pas dû au hasard; cela se constate dans le texte tel qu'il a été produit afin de convaincre aussi l'empereur de Rome en lui faisant lire une histoire merveilleuse : celle d'un homme dont l'histoire se noua dans le contact avec les hommes, soldats de l'armée d'Orient puis fonctionnaires de tous les ministères de l'empire. Cet homme eut à prendre des décisions graves et importantes face à l'imprévu : bataille de Gadara, acclamations à valeur d'élection par les légions d'Egypte, engagement politique ou militaire de ses deux fils. **L'empereur** n'était pas le personnage d'un conte merveilleux... Le contenu du récit de sa vie n'est pas celui des contes merveilleux car l'homme a vécu pleinement une vie d'homme et non pas comme un personnage de roman. Il ne fut pas fils de l'imaginaire, LUI qui fut 'Fils de l'Homme' et celui-là, rédacteur du récit, pouvait inconsciemment aboutir au texte, tel qu'il l'a produit, mais le contenu du texte de Saint Matthieu ne pouvait pas être asservi aux règles de composition des contes merveilleux car Jésus a été le Messie, ou encore Dieu-Incarné, et l'Ecriture n'est pas un conte merveilleux.

## LECTEUR !

J'ai rédigé ce chapitre quelques mois après avoir abouti à toutes les conclusions étudiées avec toi par-delà l'histoire d'un publicain, d'un centurion et du père qui avait deux fils.

Puis, un jour, dans ma stalle au monastère, j'ai repensé au long cheminement en études diverses et, subitement, le film des souvenirs s'est trouvé arrêté : je venais de prendre conscience de l'importance des conclusions des travaux à partir de Propp...

... mais il fallait lire autrement le constat fait par Patrice Julien de Pomerol.

Les plus grands remerciements sont dus à Edouard POUSSET d'avoir su présenter, de façon aussi convaincante, cette lecture nouvelle de l'évangile de Saint Matthieu car ainsi, telle qu'il l'a *produite*, la lecture du *texte* est une preuve nouvelle venant confirmer.

---

**Note 1 : de Pomerol :**

'Quand un évangile nous est conté' = Lumen vitae - 184 rue de Washington - Belgique - 1050 Bruxelles - Edité en 1980.

**Note 2 : Morphologie du conte :**

Collection Points, Poétique - Paris - Seuil 1970 -

**Note 3 : la succession :**

Pour faire comprendre, voici en exemple la suite des fonctions 24 à 28 :

24 = un faux héros fait valoir des prétentions mensongères

25 = on propose au héros une tâche difficile

26 = la tâche est accomplie

27 = le héros est reconnu

28 = le faux héros est démasqué.

**Note 4 : ordre =**

Je me suis permis de repérer dans le texte de Pousset : '**manière... schéma... ordre...**' attirant ainsi l'attention du lecteur sur ce qui va être présenté dans les conclusions du livre.

**Note 5 : merveilleux =**

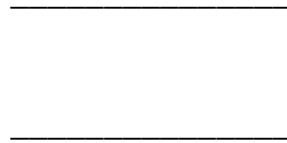
Ce passage est ainsi présenté dans le livre.

---



## CHAPITRE IV/2

### UN CONTE MERVEILLEUX



Tandis que nous revenions vers la maison, mon rabbin prit la parole en disant :  
'Le roi SALOMON est le symbole de la communauté d'Israël qui est appelée 'SaLeMon = ShLoMo', un terme féminin car ELLE est la compagne du juste, le fondement du monde, qui est la dimension de la paix, ainsi qu'il est marqué : "Voici que je vais faire arriver jusqu'à elle la paix comme un fleuve" (Isaïe LXVI-12). A cause de l'action de Salomon, Elle a été chassée et répudiée, si l'on peut dire, du royaume du Roi Très-Haut; parce qu'il a transgressé les paroles de la Loi et a épousé des femmes étrangères, moabites, hittites, sidonites, il a introduit la servante à la place de sa maîtresse, causant, si l'on peut dire, l'éclipse de la royauté du Salomon d'en haut...'

**(David ben Judas le Saint, cité par Charles Mopsik :  
*L'Ecclésiaste et son double araméen - Verdier - 1990*)**

Puis mon rabbin résuma la suite : Asmodée vint occuper le siège de Salomon et y intronisa l'impureté. Salomon fut chassé de sa royauté et il erra pendant trois années en disant : 'Je suis Salomon, fils de David. Je suis Qohélet'. Alors on se moquait de lui et on le frappait avec un roseau et on lui donnait du gruau dans un bol. (Cfr : Mc XV-19 = "et ils tapaient avec un roseau sur sa tête" ainsi que Mc XV-23 = "et enfin ils lui donnaient du vin...")

On se moquait de lui en disant : "Le roi est assis sur son trône et toi tu dis : Je suis Salomon ?" (Cfr : Mc XV-17 = "et ils l'affublent d'un manteau-de-pourpre.. une couronne épineuse...")

Et mon rabbin se mit à évoquer la suite de **ce midrash(1) !**

'Au bout de trois ans, Salomon alla dormir chez une vieille femme et il pleura toute la nuit durant... Il dit : 'Je suis Salomon'. La femme lui demanda : 'Comment as-tu perdu ta grandeur ?'. Il lui dit : '... le démon a dérobé mon anneau et l'a jeté dans la mer'. Alors la femme lui dit que, tel jour et telle heure, on lui avait apporté un grand poisson dans lequel elle avait trouvé un anneau qu'elle alla chercher et elle le lui montra. Salomon reconnut en lui son anneau, le remit à son doigt et, aussitôt, un ange apparut et emporta Salomon près des portails de Jérusalem, afin qu'il aille s'asseoir à nouveau sur son trône.'

(Cité par Ch. Mopsik)

J'ai écouté attentivement cette histoire de bague, bijou magique du roi, car **j'aime aussi entendre les contes merveilleux.**

Tout à l'heure, visualisant les paroles de mon rabbin, je voyais Jésus traité par "les soldats" (Mc XV-46) comme un roi déchu, tel Salomon disant dans son errance : 'Moi, Qohélet, j'ai été roi sur Israël' (Ecclésiaste I-1).

Voici déjà beaucoup de temps pour moi, je vis intensément toutes les évocations au sujet du **roi** (= **l'empereur**) dans le texte de Saint Matthieu. Alors, très simplement, j'y ai trouvé une séquence que nul autre évangéliste (synoptique) n'a relatée :

"Or, comme ils venaient vers Capharnaüm, ceux qui prennent (c. à d. perçoivent) le didrachme vinrent auprès de Pierre et dirent :

'Votre maître ne paie-t-il pas le didrachme ?'

Il dit :

'Oui !'

Et tandis qu'il venait vers la maison, Jésus le devança en disant :

'Que te semble-t-il, Simon ? Les rois de la terre (= donc aussi l'empereur...) de qui prennent-ils (= perçoivent-ils) taxes ou impôts ? ...

Or, **afin que(2) nous ne les scandalisons pas**, allant vers la mer ((de Galilée)), jette l'hameçon et lève le premier poisson montant. Et, ouvrant la bouche, tu trouveras un statère : prenant celui-là, donne leur pour moi et toi'."(Mt XVII-24 à 27)

Alors, j'ai pu expliquer à mon rabbin comment le texte sait affirmer le respect de Jésus et des siens envers l'autorité royale ((c. à d. impériale)) : Pierre et LUI payent l'impôt du didrachme.

De plus, pour celui qui s'efforce de lire 'sémitiquement' le texte, **même les poissons de la mer** (= de Galilée) **LE connaissent !**

Et mon rabbin a su conclure :

c'est la raison pour laquelle cette séquence n'a aucune correspondance ni en Mc, ni en Lc.

---

**Note 1 : ce midrash :**

Midrash sur le Cantique des cantiques, retrouvé dans la guenizah du Caire.

**Note 2 : afin que... :**

Donc : le Messie viendrait comme 's'excuser' d'agir ainsi ?

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE IV/3

### UNE VILLE DU NOM DE MON FILS

---

Présentation

Au livre de la Genèse  
Jérusalem de Salomon  
A Jérusalem (XV-41)

---

#### **PRESENTATION**

Un jour, il m'arriva, au cours d'une session d'étude, de quitter (en esprit) l'assemblée car je venais d'entendre :

**Genèse IV-17** = "Il donna à la ville **le nom de son fils** : Hénoch' ".

Aussitôt je cherchai à franchir quelques chapitres du livre de la Genèse car je voulais aller vers la ville de **Sichem**.

Mais, auparavant, je fus obligé de traverser une autre histoire de ville :

**Genèse XI-4** = "Il dirent :

'Allons ! Bâtissons-nous une ville !' ".

Là, je suis tombé dans un profond silence, car j'y rencontrais un récit qui, pour moi, semblait incohérent : ils veulent bâtir une ville, à eux tous, alors que jamais aucun d'eux ne pourra donner à cette ville "le nom de son fils", puisque tous sont pluralité d'hommes, ou mieux : **l'humanité(1)**.

L'incohérence fut 'lue' aussi par Dieu qui intervint par le parler en mélange pour tous et plus personne ne put construire la ville. Mon silence fut profond à cause de Babel, la tour inachevée et les balbutiements des incompréhensions linguistiques car, lorsqu'il y a un très grand bruit de fond (= lorsque chacun parle sa propre langue), le bruit devient en l'âme comme un silence profond d'où ne peut plus émerger quelque signe pour l'intelligence de l'homme :

bourdonnements, crissemments,  
froissements, nivellements du dire.

Doucement je me suis éloigné de ces lieux, quittant la tour inachevée et la ville inconstruite...

## AU LIVRE DE LA GENESE

... et j'ai atteint "**Salem**, la ville de **Sichem**" (**Genèse XXXIII-18**). J'ai dit ailleurs comment ces lieux sont la fondation d'une terre pour Israël. Il y avait "Hamor, et Sichem son fils" (**Genèse XXXIV-20**). Il y eut aussi Jacob, ses fils et tous ceux avec eux. Et il y eut Siméon et Lévi, avec l'affaire de la circoncision, d'où le meurtre de Hamor, de Sichem et de tous les mâles.

Ainsi j'ai vu fonder la première ville sainte d'Israël et son nom fut "Salem, la ville de Sichem", du nom du fils de Hamor.

## JERUSALEM DE SALOMON

Plus loin (= longtemps après), j'ai suivi David arrivant par le mont des Oliviers et je l'ai vu fonder la nouvelle cité pour son peuple, à l'endroit où lui, David, voulait une maison pour Dieu. Salem en Samarie était une ville doublement imprégnée du sang des circoncis-assassinés et elle ne pouvait pas devenir cité-sainte (= la maison) du Seigneur. David acheta une aire à Arauna et fonda la nouvelle cité d'Israël : ce fut la **SAINTE (= IERU-) SALEM**, celle connue depuis comme Jérusalem. Mon lecteur n'apprend rien, dans tout le présent texte, car déjà, ailleurs, j'ai écrit choses semblables. Mais ici, dans le présent chapitre, j'ai commencé par une phrase jamais encore citée : "Il donna à la ville le nom de son fils." (**Genèse IV-17**)

Alors j'ai vu David fonder au mont Moriyah une ville nouvelle dont l'enceinte contiendrait le rocher creusé en forme de silo à grains avec, au cœur de la montagne, une source d'eau vive que l'on enfermerait comme par une prison (= un silo ?) en la piscine de Siloé.

Dieu serait maintenu dans les grandes murailles, dans une chambre forte (= un silo ?), au centre d'un immeuble en pierres de taille immense. Ainsi voulut David, le roi de l'Unité, et Salomon, son fils, sera l'exécutant de ces travaux.

David donna la ville à son fils Salomon. Il l'appela : la 'Sainte-Salomon' car, en hébreu, les consonnes seules existent et "le nom de son fils" est aussi le nom de la paix. Il s'écrit : Sh.L.M. ou encore : SaLeM et, en plus : ShaLoM. La lettre 'Schin' est la même pour 'Sh' ou pour 'S', en ces temps-là où le petit point au-dessus n'a pas encore été créé.

Il y avait l'ancienne SaLeM qui fut en Samarie, la ville de la montagne, la ville d'une caverne dans une aire pour la tombe de Joseph, donc le tombeau des douze patriarches, la ville de la paix. Il y a, par David, la ville de la paix, la ville du nom de son fils, la ville de l'autre montagne, la ville d'un silo dans une aire avec, toute proche, la caverne creusée dans le roc pour devenir un tombeau éternellement vide : Saint Sépulcre où Joseph 'revint' pour déposer le corps de Dieu.

## A JERUSALEM

Je ne lis plus maintenant le nom de cette ville comme Sainte-SaLoMon. D'ailleurs, j'ai vérifié que, jamais, un tel nom n'a été mentionné dans le livre de Moïse (= le Pentateuque). J'ai rencontré SaLeM, mais je n'ai pu trouver la Sainte-SaLeM (= Ieru-salem)... même pas dans le grec de la Septante ! C'est là un signe qui ne peut pas tromper.

Lorsque Dieu fit des juifs le peuple d'Israël, peuple descendant de Jacob-Israël, au début de l'Alliance qu'il trancha pour eux, ils se prirent un lieu saint : ce fut Salem en Samarie. Hélas, cette terre fut inondée par le sang et elle **ne put devenir(2)** 'Ville-Sainte'. Le peuple d'Israël par qui le sang coula la condamnait ainsi.

L'histoire continua, car le temps lancé par Dieu pour l'humanité ne peut jamais s'arrêter. le peuple des juifs réussit à faire son unité. Les douze familles des douze patriarches eurent un seul roi, celui de l'Unité qui eut pour nom David. C'était le plus joli de tous les pâtres des troupeaux du désert.

David fonda une ville et "**lui donna le nom de son fils**" : SaLoMon. Mais David avait trop de sang sur les mains.

Salomon, quant à lui, n'hésita pas à construire un grand Temple pour Dieu, juste en face du palais pour sa propre royauté. Puis le Fils de David s'allia à des femmes moabites, hittites, sidonites dont il introduisit les dieux (païens) ... et Salomon devint ainsi le dernier roi de l'Unité. La Sainte-SaLoMon perdit peu à peu son rang de sainte-ville du Temple (en grec : IERON) ou de ville de la paix (en hébreu : ShaLeM).

Bientôt Dieu enverra des signes à son élu, mais personne ne saura lire l'histoire des déportations :

du royaume du nord : dix tribus perdues...  
du royaume du sud : deux tribus fragmentées  
en deux lieux, qui écriront, plus tard, leur histoire  
en deux encyclopédies de contes merveilleux :

Talmud de Jérusalem  
Talmud de Babylone.

Et **Dieu viendra(3) dans Sa Gloire(4)**. Quand IL entrera à Jérusalem, ce sera pour y 'vivre' la mort.

Le dernier emploi du mot 'Jérusalem' dans le texte de Saint Marc n'a rien de glorieux : "Des femmes considèrent de loin" (XV-40), car Jésus est en croix, là où il "expira". Et, avec elles, "beaucoup d'autres qui étaient montées avec lui à JERUSALEM." (XV-41).

C'est fini. Le nom de la Ville du fils de David ne viendra plus dans le texte. Ultime étape d'une longue marche,  
ville pour une ténèbre et pour le déchirement d'un rideau,



ville d' "un soir... arrivé, puisque (c)'était la Préparation, c'est à dire l'avant-sabbat" (XV-41)

ville où il ne se trouvera pas un seul disciple (pour LE dépendre de la croix),

ville où toutes celles "qui étaient-montées-avec LUI (à Jérusalem) vont craindre et se-taire,

ville qui passe à côté du plus grand des destins et signe ainsi son arrêt pour une mort (prochaine : l'année 70),

ville pour les crimes des généraux romains, pour le feu d'un soldat romain,

ville qui perdra jusqu'à son (nom) pour être affublée d'un titre en mots latins,

ville à devenir sans un habitant juif, ville ruine d'un mur...

Jamais, n'était arrivée de pareille oppression depuis le Commencement de la Création que Dieu a créée jusqu' à maintenant. Mais le Messie est là, Dieu s'offrant "en propre" pour habiter "la maison" de chaque homme :

d'autour de Sidon et de Tyr - de l'autre rive du Jourdain  
de l'Idumée - de la Judée ..... comme de toute nation.

**Seigneur !**

**Vois de quelle taille notre foi ! ...Et de quelle taille notre amour pour Toi.**

(Cfr : Mc XIII-19/III-8/XIII-1).

---

**Note 1 : l'humanité :**

Ceux qui parlent ainsi ont eu conscience de cette question puisqu'ils disent aussitôt après : '... et faisons-nous UN nom...' car ils ne veulent pas être dispersés "sur la surface de toute la terre".

(Genèse XI-4)

**Note 2 : elle ne put devenir :**

David était certainement digne de construire le Temple, mais Nathan le prophète vint lui dire : 'Tu as versé beaucoup de sang et fait de grandes guerres. Ce n'est donc pas à toi à élever une maison en mon Nom, car tu as fait couler beaucoup de sang devant moi sur la terre.'

(I Chroniques XXII-7)

**Note 3 : Dieu viendra =**

Dieu habite, depuis sa fondation, le Temple de Jérusalem et ce Temple est la Maison de Dieu au-milieu de son peuple (Exode XXV-8).

Le temple est le lieu où réside Dieu sous deux 'formes' :

la LOI écrite : les Tables de la Loi,  
données au Sinäi.

la LOI orale : Dieu parle sa Parole  
depuis le haut de l'Arche Sainte.

Le Temple contient, dans le Saint des Saints, les Tables et l'Arche : c'est le lieu de la Présence de Dieu (et c'est pour cette raison que le Sanhédrin délibérait à **l'intérieur du Temple**, car ses délibérations sont d'ordre **dogmatique**).

**Note 4 : Sa Gloire :**

C'est à dire : Dieu viendra **dans son Incarnation**. Quand IL entrera à Jérusalem, ce sera par Jésus-le-Messie, qui est Dieu-Incarné.

---

## CHAPITRE IV/4

### UN TEXTE GREC POUR UN LATIN

---

Présentation  
Le didrachme  
Le statère  
Taxes ou impôts  
Un texte pour un latin

---

#### PRESENTATION

Je viens de prendre conscience que le texte de Mt est écrit dans un grec particulier. Si l'auteur avait écrit pour des grecs, il aurait rédigé autrement mais, sachant qu'il aura des lecteurs latins, il sait à quels mots ceux-ci vont réagir. Je prendrai comme exemple cette séquence où il y a un didrachme, un poisson et un statère. Le texte est simple et net, quoique avec incise inattendue.

Les percepteurs viennent auprès de Pierre pour lui demander si Jésus paie bien l'impôt. Jésus conclut, à la fin, en faisant intervenir un poisson tenant dans sa bouche un statère, pièce juive ayant la valeur de deux-didrachmes, c. à d. permettant d'acquitter, en une seule fois, l'impôt pour les deux : Jésus et Pierre.

Or, la séquence est en réalité plus longue car, au centre, Jésus fait arriver "**les rois de la terre**" : "Et tandis qu'il (= Pierre) venait vers la maison, Jésus le devança en disant : 'Que te semble-t-il, Simon ? Les rois de la terre, de qui prennent-ils taxes ou impôts ? De leurs fils, ou des étrangers ?'.

Or, comme il disait : 'Des étrangers', Jésus lui déclara ; 'De fait, libres sont **les fils**. Or, afin que nous ne les scandalisons pas, allant vers la mer, jette l'hameçon et lève le premier poisson... sa bouche... un statère... pour moi et toi.'." (Mt XVII-25 à 27)

Voici une phrase prenant désormais un sens extrêmement précis :  
"AFIN QUE NOUS NE LES SCANDALISONS PAS...",  
avec : " L E S = LES FILS ".

**Lecteur !** Tu entends aussitôt : afin que nous ne scandalisions pas **les fils de l'empereur** ou encore : afin que nous ne scandalisions ni Titus, ni Domitien.

Ceci confirme : l'un et l'autre fils ont des charges importantes, aux côtés de l'empereur, leur père... sinon quel danger y aurait-il à les scandaliser ?

**Et voici !** Je me rappelle que l'un des deux avait un poste très élevé dans l'administration centrale, celle-là responsable des finances de l'empire, donc celle définissant, à destination des pays occupés, les bases d'imposition pour les taxes.

En Palestine, les juifs devaient payer l'impôt (juif) pour le Temple. L'impôt avait survécu et il était toujours perçu... mais envoyé à Rome. De qui prenait-on l'argent ? ... Des étrangers (notamment : les juif) ! Qui prenait cet argent ? ... "Les rois de la terre", donc bien plus haut, dans la hiérarchie ou l'organigramme, que les rois **des provinces** car : "les rois" de **la terre** représente l'empereur régnant sur **le monde** (romain). Le texte a tout son sens, lorsqu'il est lu depuis Rome et chacune des expressions se situe parfaitement dans le contexte du moment.

**Lecteur !** Quand tu étais à Rome, tu savais lire cette sorte de texte. Or, il y a encore beaucoup plus, car de nombreux mots grecs du texte de Saint Matthieu se trouvent répertoriés dans les dictionnaires latins. Tu vas pouvoir vérifier aussitôt que les mots importants de cette séquence du didrachme sont des mots courants de la langue latine et ceci afin que l'empereur ne puisse hésiter ou mal comprendre le sens.

## LE DIDRACHME

Mt XVII-24 = 'g: proselthon oi ta DIDRACHMA lambanontes tô Petrô kai eipan... = ceux-qui prennent le didrachme vinrent-auprès de Pierre et dirent...!.

Mt XVII-24 = 'g: o DIDASCALOS umôn ou TELEI ta DIDRACHMA = votre maître ne paye-t-il pas le didrachme ?'.

### 1.- En latin(1) :

didrachma, atis, n. : double-didrachme.

didrachmum, i, n. : C'est une monnaie qui n'est pas juive.

### 2.- En latin :

telonarius, ii, m. : percepteur d'impôts.

telonium, ii, n. : bureau du percepteur.

D'où le verbe grec : ou telei = ne paie-t-il pas ?

### 3.-En latin :

didascalicus, a, um : didactique

didascalica, orum, n.pl. : livre d'enseignement

Ces mots situent "votre maître", dans le texte.

## LE STATERE

Mt XVII-27 = 'g:eureseis STATERA = tu trouveras un statère.

### 1.- En latin(1) :

stater, eris, m. : statère. C'est une monnaie juive de quatre drachmes, soit l'équivalent de deux didrachmes et elle va permettre de payer, en un seul paiement, les impôts dûs par Jésus et Pierre.

### 2.- En latin :

stoma- : signifie 'rapporté à la bouche'

"Ouvrant la bouche (du poisson)... un statère."

### 3.- En latin :

ichthyo- : renvoie à l'idée /ou/ la présence de poissons.

En Mt (XVII-27), il y a le mot 'g: ichthun'.

## TAXES OU IMPOTS

Mt XVII-25 = 'Les rois de la terre, de qui prennent-ils taxes ou impôts = g: TELE e KENSON'.

### 1.- En latin(1) :

telo- : se rapporte aux impôts (voir ci-dessus)

### 2.- En latin :

census, us, m. : signifie : évaluation, imposition.

De nombreux mots latins sont construits à partir de ce radical, comme p. ex. censitio, onis, f. : répartition de la taxe.

## UN - HAMECON

Le mot grec est 'agkistrôn'. J'ai trouvé les deux mots grecs suivants qui datent de la période alexandrine ou gréco-romaine :

agkistroô : prendre à l'hameçon  
agkistroeides : semblable à un hameçon.

J'ai noté en plus que le radical grec 'ag-' se transforme en latin en 'an-' ou en 'un-'. Le radical grec 'agk-' porte en lui l'idée de quelque chose de crochu.

Le dictionnaire latin m'a apporté :

ancus, a, um : recourbé  
ancora, ae, f. : ancre  
ancoratus, a, um : muni d'une ancre  
  
uncus, i, m. : crochet, ancre  
uncatus, a, um : recourbé.

Le mot grec 'agkistrôn' n'est donc pas inconnu pour un latin, surtout si, comme l'empereur, il a beaucoup voyagé (par bateaux) vers les pays d'Orient.

UN TEXTE POUR UN LATIN

Lecteur ! Tu viens de constater ! Ce texte a été conçu et écrit afin que l'empereur ne puisse **avoir aucune hésitation** car les mots principaux sont des mots de la langue latine. La séquence peut être résumée comme suit :

le didrachme	didrachma	deux drachmes
les rois	basileis	le diadème royal
"	Basilides	personnage d'Alexandrie
"	basilissa	la reine
de la terre	geo-	relatif à la terre
taxes	tele-	à percevoir
impôts	census	le cens
la mer	thalasso-	relatif à la mer
l'hameçon	ancus / uncus	
le poisson	ichthyo-	
la bouche	stoma-	
un statère	stater	

**Lecteur !** Rappelle-toi ! Tous ceux qui, avec nous, travaillaient à Rome à l'administration centrale, même ceux qui n'avaient pas une **pratique courante(2)** de la langue grecque, ont lu **correctement** le texte et aucun n'a fait d'erreur d'interprétation... Voici : tu as compris pourquoi cette séquence du poisson à la pièce d'argent ne se trouve pas dans le texte de Saint Luc ; vraiment, Jésus et les siens agissaient **avec prudence** : ils ont **fait attention** à ne pas LES scandaliser

avec : "LES" = Titus et Domitien !

Le Messie vient, dans ces phrases de l'évangile de Saint Matthieu, comme 's'excuser' d'agir ainsi.

**Ne crois-tu pas, ô lecteur, que cette artificialité du texte soit la vraie raison pour laquelle cette séquence n'a aucune correspondance ni en Lc, ni (bien évidemment) en Mc ?**

**Note 1 : en latin :**

Les mots 'grecs' sont *compréhensibles pour tout latin* puisqu'ils existent dans la langue latine : ils sont dans les dictionnaires latins.

**Note 2 : pratique courante :**

La langue grecque était d'un usage relativement courant chez les latins : 'Quoiqu'il (= Tibère) maniât la langue grecque avec aisance et facilité, il n'en usa pourtant pas en tout lieu. Il s'en abstint surtout dans le sénat...' ((ce qui laisse entendre que certains orateurs y parlaient parfois en grec)).

'Il empêcha aussi un soldat à qui on demandait son témoignage en grec de répondre autrement qu'en latin'.

(Suétone : Tibère LXXI)

Et, plus précisément : (Titus était) 'très habile à manier... la langue latine et la langue grecque, parlant ou composant des poèmes avec une aisance et une facilité qui allait jusqu'à improviser...'

(Suétone : Titus III)

---



## CHAPITRE IV/5

### LE DIDRACHME

---

Présentation

Le demi-sicle du Temple

Le didrachme de Vespasien

En Saint Matthieu : taxes ou impôts ?

---

#### PRESENTATION

Je me suis laissé prendre par la technique de lecture car, dans toute cette affaire de pièces de monnaie et de poisson, je n'ai vu que la latinisation des mots grecs.

Regardant et analysant les mots, je suis resté hors du texte, à côté peut-être, mais je n'ai pas su vivre l'événement.

Or voici que, relisant le récit, je me place dans la campagne proche de Capharnaüm et voici que des hommes viennent-auprès de nous; ils ont donc une certaine intention. Ils s'adressent à Pierre (= l'un de nous). J'ai demandé qui étaient ces gens et on m'a répondu : "ceux qui prennent le didrachme". Ce sont donc des agents des impôts et ils sont chargés de percevoir "**le didrachme**".

Mais, au fait, qu'en est-il de cet impôt ?

Quand fut-il établi, par qui et dans quel but ? J'ai cherché, et voici le résultat de mes questions.

## LE DEMI - SICLE DU TEMPLE

Aux temps anciens où le peuple des juifs était un peuple libre, il existait une taxe d'un demi-sicle à payer au Temple (de Jérusalem); elle était due par les lévites, les israélites, les prosélytes et les affranchis, à l'exclusion des prêtres, des femmes, des mineurs et des esclaves. Elle était due par les juifs en âge de porter les armes : 'Quand tu feras le dénombrement des fils d'Israël, d'après ceux qui sont recensés, ils donneront chacun la propitiation de sa personne à YHVH, lorsqu'on les recense, pour qu'il n'y ait pas chez eux de fléau, lorsqu'on les recense.

Voici ce qu'ils donneront : quiconque passe parmi les recensés : **un demi-sicle**, selon le sicle du Sanctuaire à vingt grains (= 'guêrah') par sicle : **le demi-sicle(1) est prélèvement pour YHVH /..**

(Le 'guêrah' est une monnaie valant un vingtième de sicle; cfr : 'Toute estimation sera d'après le sicle du Sanctuaire : le sicle sera de vingt guêrah'.

(Lévitique XXVII-25)-)

../ Quiconque passe parmi les recensés, **depuis l'âge de vingt ans et au-dessus**, il donnera le prélèvement de YHVH. Le riche ne paiera pas plus, le pauvre ne paiera pas moins qu'**un demi-sicle** pour donner le prélèvement de YHVH...'

(Exode XXX-12 à 16)

Il ne semble pas y avoir de limite d'âge, ce qui serait conforme à : 'Faites le dénombrement de toute la communauté des fils d'Israël **d'après leurs familles, leurs maisons paternelles**, en comptant les noms de tous les mâles tête par tête. **Depuis l'âge de vingt ans et au-delà**, tous ceux qui sont bons pour la milice d'Israël vous les recenserez d'après leurs milices...'

(Nombres I-2 et 3).

Il s'agit donc d'une taxe par tête, due par chacun des juifs : mâle en âge de porter les armes, recensé d'après sa famille (paternelle). Cette taxe est versée au Trésor du Temple.

## LE DIDRACHME DE VESPASIEN

Dès qu'il devient empereur, Vespasien institue un impôt appelé '**le didrachme**' qui touche tous les juifs "**quelle que fût leur résidence**". Il n'y a donc plus d'exemption pour les femmes et les enfants, ni pour ceux, errant sans cesse par les chemins de la Palestine, ceux-là qu'aucun recensement ne pouvait toucher.

L'argent était versé au temple de Jupiter, au Capitole.

## EN SAINT MATTHIEU

**1.- Mt XVII-24** : "**Ceux qui prennent le didrachme** vinrent-auprès de Pierre et dirent..."

Le mot 'g: di-drachmon = didrachme' est utilisé, dans tout le N.T., **uniquement ici**. De plus, j'ai rencontré (uniquement en Lc XV-8 et 9) le mot 'g: drachmon = drachme' à propos d'une femme qui, possédant dix drachmes, en perd une.

Cet emploi **unique** en Mt oblige à deux constats :

a) la taxation du 'didrachme' existe au moment où le texte de **Mt** est écrit. Or **cette taxe a été instituée par Vespasien**. Donc le texte de **Mt** ne peut pas avoir été écrit antérieurement à l'**année 70**.

b) Saint Luc n'a pas repris l'affaire du didrachme (le passage **Mt XVII-24 à 27** n'a aucune correspondance dans les trois autres évangiles). Ceci est le signe que Lc connaît la valeur spécifique de cette séquence, écrite comme tout le texte de Mt, pour être lue par l'empereur de Rome.

**2.- Mt XVII-27** : "Tu trouveras **un statère** : prenant celui-ci, donne leur **pour moi et toi**."

Puisque la monnaie du 'statère' vaut quatre drachmes, elle représente le dû au titre de **l'impôt pour deux personnes**, ce qui fait bien deux-didrachmes.

Le mot 'statère' **confirme** le mot 'didrachme' et il ne peut y avoir aucun doute sur la réalité de l'impôt, ni sur son montant.

**3.- Mt XVII-25** : "Les rois de la terre, de qui prennent-ils **taxes ou impôts** ?"

J'ai cherché à comprendre pour quelle raison le texte de Saint Matthieu semble hésiter dans le choix du mot et j'ai posé les deux définitions suivantes :

**TAXES :**

Levée d'argent que le gouvernement impose à une catégorie spécifique (de personnes, de biens, de services...).

Exemple : *la taxe pour le Temple* n'est payée que par les hommes en âge de porter les armes et il y a des catégories de personnes qui ne sont pas soumises pour diverses raisons, fonctions des liens ou des non-liens entre le Temple et ces catégories de personnes.

**IMPOTS :**

Levée d'argent que le gouvernement impose à un ensemble (de personnes, de biens, de services...).

Exemple : *l'impôt sur les juifs* est dû par tous les juifs, donc aussi par les enfants, les femmes, les vieillards.

Le texte de Mt hésite : **‘Taxes ou impôts ?’** Les deux mots n'ont pas la même valeur. La taxe était payée au Temple par les hommes d'Israël / ceux qui fréquentent le Temple. C'était un prélèvement dont la décision était uniquement de l'ordre d'Israël, purement juif, et affecté à la grandeur d'Israël / de YHVH). Quoique obligatoire, le versement du demi-sicle était dans la logique d'action et de développement du peuple d'Israël.

L'impôt du didrachme fut, par contre, **une imposition(2)** ordonnée par Vespasien, général et empereur des romains. L'impôt touchait un peuple vaincu en chacun de ses membres / même ceux habitant Rome et qui n'avaient pas pris une part active à la révolte. L'impôt était le rappel continu de l'abaissement d'Israël, d'où la condition : **tous les juifs** quelle que fût leur résidence.

Alors le texte de **Mt XVII-24** prend un nouveau sens : « **Ceux qui prennent le didrachme** vinrent-auprès de Pierre et dirent... ». Ce sont des gabelous, employés itinérants du service des impôts. Ils rencontrent des juifs qui, pour eux, sont des vagabonds et ils leur demandent la justification du paiement de l'impôt décrété par Vespasien... Oui ! Lecteur : ce didrachme est un signe... car il fallait, pour pouvoir exiger le paiement du didrachme, que l'impôt existât et eût été institué auparavant : **le texte de Saint Matthieu ne peut pas être antérieur à l'année 70.**

Avec : sous Domitien, les conditions du paiement de l'impôt vont être plus strictes afin d'empêcher que des juifs, un peu partout dans l'empire romain, n'arrivent à se dissimuler et n'échappent ainsi à l'impôt. A ce moment, le didrachme sera vraiment **un impôt** dégradant pour les juifs. Si le texte de Mt avait été écrit sous Domitien, il n'y aurait pas eu l'hésitation : "... taxes ou impôts" car, sous Domitien, c'était **l'impôt romain** et la marque du vainqueur.

Mais, aux temps d'après 70, lors de l'établissement par Vespasien du 'didrachme', il y eut une longue hésitation dans l'interprétation des motifs. Rome disait : c'est l'ancienne 'taxe' payée au Temple qui sera désormais perçue directement par Rome et sa valeur sera réajustée (le demi-sicle devenant le didrachme). Les juifs, quant à eux, disaient entre eux : c'est une contribution imposée par le romain vainqueur.

Et c'est pourquoi, **aux années 70**, il était licite de poser la question :  
**"Taxes ? ou : Impôts ?"**

« Et c'est pourquoi vous payez des impôts car ces fonctionnaires de Dieu sont fermes dans leur office. Rendez à tous leur dû : à qui l'impôt, l'impôt ; à qui le paiement, le paiement ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur. »

(Romains XIII-6 et 7)

τω	τον	φορον	τον	φορον	
τω	το	τελος	το	τελος	(1)
τω	τον	φοβον	τον	φοβον	
τω	την	τιμην	την	τιμην	

(1) Or :

Mt XVII-25

Les rois de la terre de qui prennent-ils taxes ou impôts ?  
 τελη η κησσον

...Donc : l'Épître aux Romains a été écrite en un temps où il n'y avait pas encore l'impôt (de Vespasien) et où les juifs payent la taxe !

**Note 1 : le demi - sicle :**

Lorsque, pour des raisons impérieuses, *un dénombrement* doit être opéré (ce fut notamment le cas dans le désert, où Moïse devait savoir sur quels effectifs il pouvait compter), il se fait par le don d'un demi shequel par individu : le chiffre du dénombrement fera ainsi ressortir qu'il est incomplet, ce ne sera un total que d'un certain nombre de <moitiés>. Sans doute le résultat voulu par les circonstances sera-t-il obtenu. Moïse sait exactement à combien d'hommes il a affaire; mais il sait aussi qu'il n'a pas recensé l'âme entière du peuple, parce que c'est impossible.

Dénombrements, statistiques... ne donneront jamais comme résultats que des <demis-shekels>; (ils) n'appréhenderont jamais que la moitié d'une réalité infiniment trop complexe et vivante pour être réduite en formules.'

(A. Neher : *L'identité juive* - Seghers - 1977/89 - page 157)

((Dans ce texte, j'ai mis le mot *dénombrement* pour remplacer *recensement*. Il y a lieu de préciser que le '**sicle = h : shequel**' correspond à un poids d'argent de onze grammes, d'où son nom dérivant de '**h : shaqal = peser**'.

**Note 2 : une imposition :**

Voir : *Lecture païenne d'évangile*, Annexe II, le paragraphe sur (**Vespasien**) :

... les réalisations (de la dynastie des lagides) ont retenu l'attention de Vespasien lors de son séjour en Egypte : ... **une administration civile et fiscale** avec un corps de 'telones'...

A la fin de la dynastie des lagides, en 31 avant J.-C., les romains décidèrent d'une nouvelle politique fiscale en Egypte. Octave institua un impôt que devait payer chaque personne n'ayant pas la citoyenneté romaine. Or, auparavant, les juifs étaient relativement indépendants et ce nouvel impôt les classait parmi les *étrangers*; ils ressentirent cette mesure comme discriminatoire à leur encontre et comme *une nouvelle servitude en Egypte*.

Faut-il voir, dans cette information (que Vespasien connut assurément lors de son séjour en Egypte) l'origine de l'impôt du didrachme qu'il institua plus tard lorsqu'il devint empereur, impôt que devra acquitter *toute personne juive*, (y compris vieillards, femmes et enfants) ?

## CHAPITRE IV/6

### DOMINUS – DEUS

---

Un titre impérial  
Lecture de Saint Matthieu  
Lecture de Saint Marc  
Lecture de Saint Luc  
Synthèse I : Saint Marc  
Synthèse II : Saint Matthieu  
Synthèse III : Saint Luc  
Lecteur !

Annexe : Empereur et dieu

---

### UN TITRE IMPERIAL

A Rome, **la nouvelle(1)** avait très vite parcouru toute la ville, s'irradiant vers toutes les provinces, et elle était parvenue aussitôt aux bornes de l'empire. Les juifs eux-mêmes en avaient eu connaissance : l'empereur avait 'suggéré' que, désormais, on s'adresserait à lui en utilisant la formule :

**" DOMINUS - DEUS "** (Cfr : Vulgate)

Celui qui écrivait un texte (plus tard connu sous le nom d'évangile selon Saint Matthieu) eut vite fait de traduire en grec :

**" KURIOS o THEOS "** (Cfr : Septante)

ce qui, en culture sémitique, s'écrit :

**" YHVH - ELOHIM "** (Cfr : Tora)

## LECTURE DE SAINT MATTHIEU

Dans l'ensemble du texte, il n'y a que trois emplois dont les deux premiers sont relatifs aux tentations de Jésus "par le diable" (en grec : upo tou diabolou).

**Mt IV-7** = "Il est écrit : Tu ne tenteras pas (le-)Seigneur le Dieu de-toi".

(Cfr : Dt VI-16)

**Mt IV-10** = "Car il est écrit : (le-)Seigneur, le Dieu de-toi, tu te prosterner devant".

(Cfr : Dt VI-13)

**Mt XXII-37** =

La troisième citation vient, beaucoup plus loin dans l'ouvrage, lorsque les pharisiens s'assemblent et interrogent : "Maître, quel commandement grand dans la Loi ?". Jésus répond : "Tu aimeras (le-)Seigneur, le Dieu de-toi, en tout le cœur de-toi, et en toute l'âme de-toi, et en toute l'intelligence de-toi".

(Cfr : Dt VI-5)

Il y a lieu de noter une particularité : chaque fois le texte grec reste le même :  
**"Kurion ton Theon sou"**.

De plus : chacun de ces trois emplois correspond à une citation du livre du Deutéronome (c. à d. du chapitre V de la Tora).

## LECTURE DE SAINT MARC

Au total, il n'y a que deux emplois :

**Mc XII-29** = "Ecoute Israël ! Seigneur le Dieu de-nous Seigneur Unique".

(Cfr : Dt VI-4) avec : "**Kurios o Theos emôn**" Ceci est l'unique (en N.T.) citation du Shema Israël.

**Mc XII-30** = "Tu aimeras (le-)Seigneur, le Dieu de-toi... (Cfr : Mt XXII-37) avec : "**Kurion ton Theon sou**"

Il n'y a pas, dans l'évangile de Saint Marc, le récit détaillé des 'tentations' et la séquence y est réduite à sa plus simple expression : "IL était... mis-à-l'épreuve sous le Satan" (Mc I-13). De plus, le mot "diable" n'est jamais utilisé.



## LECTURE DE SAINT LUC

**1.-** Les trois emplois de Mt se retrouvent intégralement :

**Lc IV-8** = Mt IV-10 = absent de Mc

**Lc IV-12** = Mt IV-7 = absent de Mc

**Lc X-27** = Mt XXII-37 = Mc XII-30.

Ces trois emplois sont donc ceux en Mt avec la forme :

**"Kurion ton Theon sou"**

**2.-** Mais, auparavant dans le texte de Lc, il y a encore trois emplois :

**Lc I-16** = "... tòn uion Israel..."

epi **"Kurion ton Theon autôn"**

(paroles de l'ange du Seigneur adressées à Zacharie)

**Lc I-32**

**"Kurios o Theos"**

((paroles de l'ange du Seigneur adressées à Marie))

**Lc I-68**

**"Kurios o Theos tou Israel"**

((paroles de Zacharie - - - - adressées au Seigneur)).

## SYNTHESE I : SAINT MARC

Me référant aux conclusions formulées au sujet de la chronologie et de la motivation d'écriture des trois évangiles (synoptiques), je dois commencer mon analyse par le texte qui fut écrit le premier : celui de Saint Marc.

En Mc, le Messie dit, dans le Temple, le Shema Israël et le commandement d'amour : ceci fait DEUX emplois de l'expression "Seigneur le Dieu". **Les lois du texte interdisent qu'il puisse y avoir trois emplois** car : que pourrait avoir (encore) à créer "Kurios o Theos", LUI qui est **LE CREATEUR** du tout qu'IL a créé en Genèse I ?

De plus : 'seul' Jésus prononce cette expression car elle est **LE NOM** dans sa Puissance et dans sa Gloire, Dualité de Dieu-Incarné. *Aucun homme ne peut (dans le texte de Saint Marc) prononcer de tels mots* et ceci explique pourquoi **la réponse du scribe en Mc (XII-32 et 33) utilise une phrase de forme infinitive**. Jésus a entendu cette délicatesse (= ce respect) dans le discours du scribe et IL lui dit : "Tu n'es pas loin de la Basileia de Dieu !" (XII-34)

## SYNTHESE II : SAINT MATTHIEU

Lorsque, quarante ans plus tard, Saint Matthieu compose son livre afin de toucher l'intelligence de l'empereur, il utilise le passage de **Mc (XII)**, mais le Shema Israël ne représentant pas, pour un païen romain, un texte hautement sacré (= la prière quotidienne des juifs redisant les paroles de YHVH-Elohim), Mt juge inutile de reprendre l'énoncé de ce Shema Israël. Par contre, Mt ayant connaissance du sens latin de "Kurios o Theos" devenant "Dominus-Deus", **expression déjà occasionnellement employée, jadis, en forme solennelle pour désigner l'empereur** (le Maître de Rome = **Dominus** /-/ qui deviendra un des dieux = **Deus** = Zeus), Mt reprend dans le texte de **Mc (XII-30)** le commandement pouvant être lu, également, comme : Tu aimeras 'Dominum-Deum' (= celui de Rome).

Puisqu'une expression isolée dans un texte ne peut avoir de forte puissance d'évocation, Mt introduira ailleurs deux emplois de LA MEME EXPRESSION : "**Kurion ton Theon sou**", laquelle est composée de quatre mots musicalement très significatifs :

**'on ... on ... on ... sou !'**

(= le jeu de la mémoire)

La citation empruntée à **Mc (XII-30)** provient du **Deutéronome**, le livre sacré des juifs.

Il est facile de tirer de ce même livre deux autres citations et il y aura ainsi les deux emplois lors des tentations "par le diable".

L'intervention de celui-ci est très bénéfique et sans danger : les tentations ont eu lieu "vers le désert" (Mt IV-1), c. à d. en un lieu où il n'y eut **aucun témoin(2)** et il est très admissible d'écrire un tel texte puisque son contenu peut se référer au texte de Mc (I-12 et 13).

**Mc** ne dit rien des 'tentations'.

Mt peut alors facilement rédiger par deux fois des phrases avec "**Kurion ton Theon sou**" qu'il fait précéder de : "palin gegraptai..." et de : "gegraptai gar...", ou encore : "**car il est écrit...**".

Tout lecteur (même romain) pourra faire des recherches dans la Tora, il trouvera les deux textes et il prendra acte de la réponse de Jésus adressée au diable : on ne doit jamais se mettre dans une relation de fausseté avec le Grand Maître (= "Tu ne tenteras pas Seigneur ton Dieu") et, en plus, on doit se prosterner devant ce même Grand Maître afin de lui rendre un culte (= "Devant Seigneur ton Dieu tu te prosterneras et à lui seul tu rendras-un-culte").

L'empereur saura comprendre que ce Dieu-là est Dieu des juifs et n'est pas un empereur-rival-oriental; mais, dans le monde romain et comme référence à cette expression de "Grand Maître", humainement, il n'y a que l'empereur de Rome.

La conclusion à laquelle aboutira l'empereur est que : celui portant le titre de '**Dominus-Deus**' doit être approché uniquement dans une relation de vérité (= on ne doit pas le tenter), que l'on doit se prosterner devant lui pour lui rendre un culte, enfin que l'on doit l'aimer totalement.

----->

### SYNTHESE III : SAINT LUC

Lorsque, quelques mois plus tard, Saint Luc entreprendra d'écrire afin de rectifier quelque (erreur) ou quelque (incohérence), il aura la connaissance de cette affaire du 'Dominus-Deus' ((sinon, jamais il n'aurait opéré comme cela va être aussitôt expliqué ci-dessous)).

Lc **ne peut pas**(3) modifier de façon importante la séquence des 'tentations'. Il garde le mot 'diable' et conserve les deux citations de Mt tirées du Deutéronome, sauf à inverser afin de rétablir l'ordre de leur apparition dans le Deutéronome :

Lc IV-8	= Dt VI-13	= Mt IV-10
Lc IV-12	= Dt VI-16	= Mt IV-7.

Lc conserve également la troisième citation, celle de **Mt (XXII-37)**, mais en modifiant la présentation. En refusant les pharisiens, il réintroduit le scribe de **Mc** et le présente comme "un certain légiste" et ce sera le texte de Lc (**X-27**).

Si un **philologue romain** étudie les textes de **Mt** et de **Lc**, il ne pourra rien déceler d'inquiétant. Si, de plus, il étend ses recherches au texte de **Mc**, il n'aura aucune raison de douter de l'honnêteté des trois textes.

Or, si Lc restait en cet état pour la composition de son texte, il laisserait échapper une certaine incohérence des écritures puisque "**Kurios o Theos**" perdrait une partie importante de son sens théologique pour se fondre dans le néo-paganisme de 'Dominus-Deus'.

Alors Lc va instituer **l'expression 'Kurios o Theos' comme étant d'origine divine** (ce qui, par conséquence directe, va revaloriser la puissance de l'expression comme découlant directement de la Tora).

Et Lc écrira, dès le début de son texte et alors que Jésus n'est pas encore 'lu' comme étant le Messie :

la parole de l'ange	à Zacharie
la parole de l'ange	à Marie
l'hommage de Zacharie	par son cantique

**LECTEUR !**

Toute cette exégèse n'a rien introduit que nous ne connaissions déjà. Mais elle permet de s'expliquer un certain nombre de constats à propos des tentations de Jésus "par le diable", personnage inconnu (sous ce nom) du texte de Saint Marc.

**Mt** utilise trois fois :

**" Kurion ton Theon sou !"**.

Un tel procédé est facile à mettre en oeuvre et ne nécessite aucun recours à une inspiration d'essence extra-normale.

**Lc** récupère les trois emplois de **Mt**, mais institue l'expression "**Kurios o Theos**" *deux fois comme sujet* d'un verbe : par le dire d'un ange à Marie, puis dans le cantique de Zacharie chanté au nom de tout le peuple d'Israël.

Cependant, pour bien présenter la puissance divine de l'expression, il se réfère aux paroles de l'ange à Zacharie avec la forme "**Kurion ton Theon**" qui est conforme à celle de **Mt**, validant celle-ci en un sens purement théologique.

Au cas où le philologue romain étudiant le texte de **Mt** aurait un doute, il trouverait d'abord une confirmation théologique par ce qui est écrit en Saint Luc; éventuellement, ensuite, il pourrait trouver très facilement les textes de la Tora.

L'analyse ainsi faite aboutit à constater que **Lc** a écrit son texte tout en respectant la stricte vérité = exemple : "un certain légiste" (**Lc X-27**) ...et... "l'un des scribes" (**Mc XII-28**).

Mais, de plus, **Lc** aide à comprendre le fonctionnement et la signification de **Mt** pour celui qui, à Rome, étudiera et analysera. Pour l'église latine, surtout depuis le Concile de Trente, ceci sera lourd de conséquences : on en viendra à négliger complètement le texte de Saint Marc et on expliquera conjointement les textes de **Mt** et de **Lc** l'un par l'autre. La dialectique de la pensée grecque et l'intelligence analytique plus concrète des latins construiront peu à peu une vie d'un Jésus à la fois homme et Dieu, mais 'IL' sera perçu plus comme homme que comme Dieu.

**Or IL est à la fois l'un et l'autre, également l'un l'autre dans son identité.**

ANNEXE : EMPEREUR ET DIEU

A Rome, on avait osé diviniser quelques hommes éminents, mais toujours après leur mort. Ainsi en fut-il pour **César** : à sa mort, 'les colonies étrangères prirent le deuil séparément, chacune à sa manière, et tout spécialement les juifs, qui allèrent jusqu'à se réunir plusieurs nuits de suite autour de son tombeau'.

(Suétone)

Cesar fut considéré comme 'fils d'**Ares** et d'**Aphrodite**, sauveur de tous les hommes'. **Octave** accepta que César reçoive un culte, puis il accepta pour lui-même que, de son vivant, on élève des temples. L'empereur devint alors le père de tous les romains. **Apollon** passait pour le père d'Octave Auguste et il aurait même été l'artisan de la victoire d'Actium contre **Marc Antoine**. Octave donna, par son silence sur cette question, une caution qui semblait confirmer son origine divine et celle de sa famille; il éleva à la plus haute dignité les divinités qui étaient vues comme protectrices de ses ancêtres et, ce faisant, il préparait son apothéose et l'instauration d'une nouvelle tradition vers le culte impérial. Ce culte concrétisait le lien intime entre Rome et les provinces du monde romain et ce fut un facteur d'unité politique et religieuse pour l'empire. Ainsi s'établit la coutume de célébrer l'anniversaire de la mort des empereurs.

Lorsque **Caligula** voulut être considéré comme dieu de son vivant, les juifs s'y opposèrent avec violence, au nom du Dieu Unique d'Israël, d'où une très grave crise politique.

Sous **Claude**, successeur de Caligula, on revint aux habitudes antérieures et on édicta que les juifs seraient dispensés d'adorer des images, conformément à leur religion. **Néron** eut aussi la même prétention. Puis : **Galba**, **Othon** et **Vitellius** (les trois de la guerre civile).

Plus tard, **Hadrien** sera vénéré comme dieu conjointement avec Zeus Olympien, sur l'esplanade (du Temple) dans la ville de Jérusalem reconstruite par les romains et rebaptisée : Aelia Capitolina. Mais l'accès en étant interdit aux juifs, aucune obligation de culte ne leur fut imposée.



**Note 1 : la nouvelle :**

'C'est avec la même arrogance que, dictant au nom de ses procureurs une lettre circulaire, il commença ainsi :

'Notre maître et dieu ordonne qu'il en soit ainsi...'

**DOMINUS ET DEUS** noster sic fieri jubet...

D'où l'usage, depuis lors, de ne plus l'appeler autrement, même en lui écrivant et en lui parlant. '

(Suétone : Domitien XIII)

**Note 2 : aucun témoin :**

Ainsi, dans le texte de Saint Matthieu, nous n'avons pu avoir connaissance des 'tentations' (Mt IV-1 à 11) que si Jésus a fait Lui-même ultérieurement le récit de ces événements à l'un ou l'autre disciple.

Le lecteur reprendra la lecture de cette séquence avec une très grande attention afin d'analyser le pourquoi et le comment (= le possible ?) d'un tel récit fait non pas par un homme (un juif nommé Jésus), mais par le Dieu-Incarné aux côtés duquel nous avons longuement marché (dans le texte de Saint Marc).

**Note 3 : ne peut pas :**

Sinon Lc donnerait un indice d'un certain 'montage' du texte de Mt. Saint Luc doit constamment veiller à ce que très peu de séquences soient propres à (= uniquement dans) Mt, (c. à d. absentes de Mc et de Lc), car si leur nombre était trop important, cela entraînerait, pour tout lecteur, une inquiétude sur la véracité des textes.

---

\* \* \* \*



**CINQUIEME PARTIE**

**BARNABE EXPLICITE UNE PROPHETIE**

---

Chapitre V/1 : Barnabé explicite une prophétie	page 187
Chapitre V/2 : Les deux voies	page 193

---

\* \* \* \*

## CHAPITRE V/1

### BARNABE EXPLICITE UNE PROPHETIE

---

Le texte  
Des mots trouvés en Saint Marc  
Les empereurs de Rome  
Comprendre l'HISTOIRE  
Datation de l'*Epître* de Barnabé  
Une prophétie par trois empereurs

---

#### LE TEXTE

"**Le comble du scandale** s'est approché dont il est question dans l'Ecriture, comme le dit Enoch. Car c'est pour cela que le Maître a écourté les temps et les jours afin que son Bien Aimé parvienne plus vite à l'héritage.

Ainsi parle le prophète :

(première citation)

'Dix **royaumes** régneront sur la terre après quoi surgira **un petit roi** qui abaissera **à la fois** trois des royaumes'.

Daniel ne s'exprime pas différemment à ce même sujet :

(deuxième citation)

'Et je vis la quatrième bête, méchante, puissante et plus redoutable que toutes les bêtes de la mer. Il lui poussa dix cornes, d'où sortirent une petite corne **secondaire** qui abaissa **à la fois** trois des grandes cornes'.

Vous devez donc comprendre !

(g: sunienai ou n opheilete !) "

(Barnabé : *Epître IV-3 à 6*)

## DES MOTS TROUVES EN SAINT MARC

J'ai entendu les rapprochements :

1.- "son Bien-Aimé" = egapemenos  
en Mc I-11 et IX-7 : agapetos

2.- "l'héritage" = kleronomian  
en Mc X-17 : kleronomesô

3.- "les temps = tous kairous  
et les jours kai tas emeras  
en Mc XIII-33 : o kairos  
en Mc XIII-20 : tas emeras

4.- "royaumes" = basileiai  
en Mc XIII-9 : basileôn  
"devant des gouverneurs et des rois vous comparâtz"

5.- "Vous devez comprendre !"  
en Mc XIII-14 :

"Que lecteur réalise !"

Une note (Sources Chrétiennes n° 172 - p 96) m'informe que :

(la première citation) est d'origine inconnue, quoique très proche du texte de **Daniel (VII-24)**. dont elle ne diffère que par '**royaumes**' à la place de rois, '**un petit roi**' et '**à la fois**'.

(la deuxième citation) vient de **Daniel (VII-7 et 8)** avec les différences '**secondaire**' et '**à la fois**'.

## LES EMPEREURS DE ROME

Me référant à cette note (de Sources Chrétiennes), je vois, dans le texte de Barnabé, une mention d'événements liés aux persécutions ordonnées par l'empereur de Rome. Je rappelle donc, ici, la liste des empereurs romains :

### *dynastie julio-claudienne :*

Jules César  
Auguste  
Tibère (pendant son règne : la mort du Christ)  
Caligula  
Claude  
Néron

### *la guerre civile :*

Galba  
Othon  
Vitellius

### **les trois Flaviens**

**Vespasien**  
**Titus**  
**Domitien**

### *les suivants :*

Nerva  
Trajan  
Hadrien  
Antonin

**" à la fois trois des royaumes...  
...à la fois trois des grandes cornes"**

puis-je admettre la proposition par les trois flaviens, Vespasien et ses deux fils, car à partir de l'année 72 ils sont tous **trois associés** dans les charges impériale, tribunicienne et consulaire.

**"abaissera à la fois trois des royaumes"**

est-ce l'arrivée de Vespasien qui abaissa (= mit fin à) la série des trois rois de la guerre civile : Galba, Othon et Vitellius ?

Alors "*un petit roi*" ne serait-il pas celui d'origine modeste, fils de publicain, petit-fils de centurion, alors que en ces jours-là (puis ensuite à partir de Nerva) les empereurs sont des grands par la famille (= la dynastie julio-claudienne) ou par l'administration (= Trajan, Hadrien,...). Ce '*petit roi*' abaissera '**à la fois**' les trois, mais 'lui' sera comme une "bête méchante, puissante, plus redoutable" que ses prédécesseurs.

## COMPRENDRE L'HISTOIRE

Le texte de Barnabé est écrit en 'arrangeant' les citations afin de les appliquer directement à des réalités historiques. Saint Marc, dans son texte, avait présenté un écrit obligeant à penser au livre de David, mais avec le flou obligé de l'inconnu dans l'avenir. Barnabé présente "Daniel" qui "ne s'exprime pas différemment à ce même sujet". La conclusion par "vous devez donc **comprendre** !" est la citation en imitation de "**que le lecteur réalise** !" (Mc XIII-14). Mais, pour '*réaliser*' (= *interpréter* et *lire* l'événement), il faut faire un effort différent de celui nécessaire pour '**comprendre**'(1) (= *voir* l'événement).

## DATATION DE L'EPITRE DE BARNABE

Pour ces raisons, je propose de prendre l'*Epître* de Barnabé comme ayant été écrite après la persécution de Vespasien (**après l'an 72**), dans l'au-delà du temps qui suit les temps de Titus et de Domitien. Je note cependant que l'*Epître* est comme une reprise (pour certaines de ses parties) de la *Didachè* (que je date plus ancienne, fort proche de l'écrit de Saint Marc). Vers les années 80, le texte des "deux voies" reste encore dans la tradition des écrits, mais il perd de sa puissance morale et il est rejeté vers la fin comme simple cadre pour l'énoncé des règles de morale, dans une formulation plus évoluée dont le substrat est issu de la *Didachè*.

La datation ainsi proposée pour l'*Epître* de Barnabé, avec pour conséquence les citations de David analysées en rapport avec les trois empereurs flaviens, n'est pas infirmée par la citation suivante : '... comme il est écrit :

**'Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus'.**

(avec le mot g: eklektoi)

(Barnabé : *Epître* IV-14)

Cette 'parole' se trouve uniquement en Mt (XXII-14). Les textes à comparer sont les suivants :

**Matthieu** XXII-14      polloi gar eisin      kletoi oligoi de eklektoi

**Barnabé** IV-14          polloi                      kletoi oligoi de eklektoi

"Beaucoup (donc sont) appelés, mais peu élus."

Il est vrai, toutefois, que le mot 'g: eklektos' vient trois fois au chapitre XIII du texte grec de Saint Marc, c. à d. dans le passage rappelant le texte de David.

Ce mot doit donc être ajouté à la liste des cinq mots donnée dans le présent chapitre au paragraphe 'des mots trouvés en Saint Marc' :

**6.-** "élus" = eklektoi  
en Mc XIII.

## UNE PROPHETIE PAR TROIS EMPEREURS

Le chapitre XIII de Saint Marc présente, en conséquence, une aire de réflexions et d'idées, disponible et offerte. L'*Epître* de Barnabé fait une relecture de ces textes dont l'idée directrice est la prophétie de Daniel. Elle offre une information de synthèse avec 'trois des royaumes' permettant de lire les événements récents sans danger, car le texte est construit avec flou : le trois royaumes peuvent être, selon l'opinion du lecteur, soit les trois de la guerre civile, soit ceux de la famille des Flaviens.

Le texte de Barnabé reste sur une prudente réserve; sans doute, le temps des persécutions n'est-il pas tellement éloigné et il y a lieu de craindre un retournement (... ?) dans le comportement d'un empereur ayant édicté des persécutions puis ayant édicté peu après l'édit contraire. Si le moindre doute surgissait dans l'esprit de cet homme, empereur méchant, puissant et plus redoutable que tous ses prédécesseurs, il déciderait certainement d'une persécution tellement violente que plus aucun juif de la terre ne survivrait.

Le texte de Barnabé permet de COMPRENDRE.

Il permet aussi, au besoin, ((p. ex. si l'on était traduit devant un tribunal à cause de ce texte)), d'affirmer que l'on a compris l'action vigilante et heureuse des trois Flaviens réactivant la puissance impériale après l'épisode tragique des trois empereurs de la guerre civile.

C'est pourquoi je propose (avec grande prudence) de retenir que ce texte **fut écrit(2)** en parfaite connaissance des événements de la situation politique des années 80. La forme et la présentation des deux 'prophéties' sont révélatrices des précautions prises pour empêcher l'administration romaine de comprendre le fond du texte tout en apportant un commentaire expliquant les prophéties relatées dans le texte de Saint Marc en son chapitre XIII (= au Temple de Jérusalem, Jésus dit l'abomination de la désolation).

Aussi clairement qu'il pouvait l'écrire, sans tomber dans la divulgation du grand secret de l'Eglise (des chrétiens), Barnabé reprend la prophétie de Daniel en lui adjoignant une première 'citation' qui est (sans doute ?) un commentaire personnel mais que Rome ne pourra jamais identifier comme tel.

Ainsi, Barnabé a eu connaissance d'informations très importantes et, pour les initiés, il en fait l'évocation d'une façon ne laissant aucune place au doute.

**Mais les fonctionnaires de Rome ne pourront jamais décrypter son message.**

---

**Note 1 : 'comprendre' :**

Le sens du verbe *réaliser* (voir, dans le lexique, le mot *pensée*) est celui de son premier emploi :

**VII-18** "Vous ne *comprenez* pas ! Or, ne *réalisez*-vous pas... ?".

Il y a donc une différence de comportement de la conscience lorsqu'on se trouve face à l'événement.

**Note 1 : fut écrit :**

Voir le chapitre suivant.



## CHAPITRE V/2

### LES DEUX VOIES

---

Présentation

Dans Saint Marc

Dans le Deutéronome

Dans la Didachè

Dans Barnabé

Constat I

Dans Hermas

Constat II

Retour à Hermas

En Saint Matthieu

Les deux mots

---

### PRESENTATION

Au cours de nos travaux, ami lecteur, nous avons été amenés à prendre en charge divers textes datant des origines du christianisme. Or, voici que l'*Epître* de Barnabé vient de nous permettre une lecture d'un texte de Daniel entrevu par ailleurs comme étant la prophétie de cette 'abomination de la désolation' du chapitre XIII de l'évangile de Saint Marc. Peu à peu, les recherches nous ont permis d'avancer dans la mise en ordre chronologique des divers documents regardés pour nos analyses. Aussi je te propose, dans l'étude ci-dessous, de revenir vers "Les deux voies", sujet longuement développé pour la première fois au livre de la *Didachè*. Ayant eu mon attention fixée par des listes de péchés, j'ai pensé utile d'examiner plus attentivement s'il est possible d'en déduire un peu plus pour les repérages chronologiques de ces différents textes.

(Mais que mon lecteur soit averti que je ne prendrai pas en compte l'œuvre de Saint Paul qui, jusqu'à l'ici de mes travaux, ne s'est pas imposée à l'exégèse faite.)

## DANS SAINT MARC

A l'université juive de Césarée, mon rabbin et moi avons suivi les cours d'exégèse et nous avons, parmi nos condisciples, "les pharisiens et les scribes" (Mc VII-5). L'enseignement était établi afin de respecter "la tradition des anciens" (VII-5).

Plus tard, lorsque nous eûmes connaissance du texte de Saint Marc, nous y avons retrouvé des traces nombreuses et notamment celle-ci qui préfigurait ce qui allait être repris quelques années ensuite sous le titre de "Les deux voies" :

"Et (Jésus) leur dit :

'Le jour-du-sabbat, est-il permis

de-faire      du-bon      ou      de-faire-du-mal  
agathon      poiesai      e      kakopoiesai

de-sauver    une-âme    ou    de-tuer ?'."  
psuchen    sôsai e    apokteinai (Mc III-4)

et ce texte définit les deux voies :

celle de **la vie(1)** et celle de la mort.

## DANS LE DEUTERONOME

Moïse convoqua tout Israël et il leur dit :

'... Vois ! J'ai mis aujourd'hui devant toi :

**LA VIE**  
et  
**LE BIEN**

**LA MORT**  
et  
**LE MAL**

... j'ai mis devant toi :

<b>la Vie</b> ten zôen	<b>et</b> kai	<b>la Mort</b> ton tanathon
le Bien to agathon	et kai	le Mal to kakon.

Mais tu choisiras :

**la Vie**

afin que tu vives, **toi et ta race**, en aimant YHVH ton Elohim, en écoutant sa voix et en s'attachant à Lui.'

(Deutéronome XXX-15 à 20)

## DANS LA DIDACHE

((Le lecteur se reportera à l'étude sur la *Didachè* :

- a) "Première partie" = 'chapitres I à VI',
- b) "Le chemin" = 'Dans la *Didachè*'.))

## DANS BARNABE

"Venons-en à un autre genre de connaissance et d'enseignement. Il y a **deux voies** ... la voie de la lumière et celle des ténèbres (g: te tou phôtos kai e tou SKOTOUS). Grande est la différence entre ces deux voies. En effet à l'une sont préposés les anges de Dieu qui donnent la lumière, à l'autre les anges de Satan. L'un est Seigneur (g: Kurios) d'éternité en éternité (g: ap' aionon kai eis tou aiônas), l'autre est prince de la présente époque d'iniquité.

Voici donc quelle est la voie de la lumière.

(Barnabé : *Epître XIX-1 à 12*)

... Mais la voie du noir est tortueuse et pleine de malédiction car elle est, dans sa totalité, la voie de la mort éternelle dans les tourments.

(Barnabé : *Epître XX-1 et 2*)

Il est donc bon de s'instruire de tous les commandements du Seigneur.

(Barnabé : *Epître XXI* = avec la conclusion...  
... aboutissant à la doxologie finale :)

'Que le Seigneur de la Gloire et de toute Grâce soit avec votre esprit ! '.

*La Didachè commence* par le traité sur 'Les deux voies' alors que *l'Epître de Barnabé se termine* par ce même traité. De très nombreux points sont communs, d'autres sont nouveaux.

**La voie de la lumière** est balisée par un ensemble de commandements négatifs avec, en forme de relais pour la contemplation, quelques versets positifs; mais le début est dans un quatrain qui inonde d'espoir :

Tu aimeras	Celui qui t'a créé	) <b>3 fois :</b>
Tu craindras	Celui qui t'a formé	) ( <b>agir</b> )
Tu glorifieras	Celui qui t'a racheté de la mort	)
Tu seras	simple de Cœur	) <b>cœur +</b>
	et riche d'Esprit	) <b>esprit</b>
Tu seras	doux	) <b>3 fois :</b>
Tu seras	paisible	) ( <b>être</b> )
Tu seras	dans la crainte	)

devant les paroles entendues.

.....

Tu aimeras ton prochain **plus que** toi-même) **AIMER**

.....

CONSTAT I

J'ai tenu à établir la liste de tous les mots-frères :

<u>Mc VII-21 et 22</u>	<u>Didachè V-1</u>	<u>Barnabé XX-1</u>
.....	eidololatriai	eidololatreia
.....	thrasutes	thrasutes
.....	upsos	upsos dunameos
.....	upokriseis	upokrisis
.....	diplokardia	diplokardia
moicheiai	moicheiai	moicheia
phanoi	phanoi	phonos
.....	arpagai	arpage
uperephania	uperephania	uperephania
.....	.....	parabasis
dolos	dolos	dolos
.....	kakia	kakia
.....	authadeia	authadeia
.....	pharmakiai	pharmakeia
.....	mageiai	mageia
pleonexiai	pleonexia	pleonexia
.....	<aphobia>	aphobia Theou
porneiai	porneiai	.....
klopai	klopai	.....
poneriai	.....	.....
aselgeia	.....	.....
ophthalmos ponerous	.....	.....
<b>blasphemia</b>	.....	.....
aphrosune	.....	.....
.....	epithumiai	.....
.....	<b>pseudo marturiai</b>	.....
.....	aischrologia	.....
.....	zelotupia	.....
.....	alazoneia	.....

**DANS HERMAS**

J'ai trouvé dans 'Le pasteur' d'Hermas la liste suivante :

apistia	.....	aselgeia	(existe en Mc)
achrasia	.....	oxucholia	.....
apeitheia	.....	pseudos	.....
apate	.....	aphrosune	(existe en Mc)
aupe	.....	katalalia	.....
poneria	(existe en Mc)	misos	.....

Le lecteur dispose ainsi d'un répertoire des péchés de l'homme. Chacun des textes a su offrir en nombre de fautes :

<b>Saint Marc</b>	=	12
Didachè	=	23
Barnabé	=	17
Hermas	=	12

...qui ne représentent, en réalité, que 38 péchés différents. Liste terrifiante et ce, autant par les formulations que...38 !

Avec une signification pour l'analyse des textes = l'établissement (= l'énoncé) d'une telle foule de mots est dans le fondement de la conscience culturelle du temps. Les quatre textes donnent un énoncé de même forme, mais les contenus diffèrent. Pourtant, il y a un point commun de relation constatable comme suit : le texte le plus ancien proposait une série de DOUZE mots. Chacun des trois autres textes a repris au moins **quelques mots de la liste de Saint Marc** :

**Texte le plus ancien : Saint Marc = 12 mots;**

quelques années après	Didachè	23 dont	7 mots de Mc = 60%
.....	Barnabé	17 dont	5 mots de Mc = 40%
.....	Hermas	12 dont	3 mots de Mc = 25%.

Barnabé 17 mots dont 16 communs avec Didachè  
 Hermas 12 mots dont aucun de Didachè ou Barnabé,

(puisque les trois mots empruntés à Mc sont propres à ce texte et ne se trouvent ni en Didaché ni en Barnabé).

Un tel constat incite à confirmer que **le texte de Saint Marc est le texte fondateur**, par rapport à chacun des trois autres. Il amène à supposer, en outre, que **Hermas écrit sans se référer à la DIDACHE ou à Barnabé**. Mais surtout, il permet de situer le texte de Barnabé dans une filiation directe des textes de Mc et de la *Didachè*.

Voilà pourquoi j'en conclus que l'*Epître* de Barnabé a été écrite par quelqu'un appartenant au cercle judéo-chrétien de la deuxième moitié du premier siècle.

## RETOUR A HERMAS

"Ecoute maintenant, dit-il, ce qui concerne la foi. Il y a **deux anges** avec l'homme : l'un de justice, l'autre du mal... L'ange de justice est délicat, modeste, doux, calme. Quand c'est lui qui monte à ton coeur, d'emblée il te parle de justice, de chasteté, de sainteté, de tempérance, de tout acte juste, de toute vertu noble...

Vois maintenant les oeuvres de l'ange du mal. Et tout d'abord, il est colérique, amer, insensé et ses oeuvres mauvaises corrompent les serviteurs de Dieu. Quand donc il monte à ton coeur, connais-le d'après ses oeuvres...

Tu vois donc qu'il est bon de suivre l'ange de justice et de renoncer à l'ange du mal..."

(Hermas : *Le pasteur* 36)

Il n'y a pas, chez Hermas, de texte traitant explicitement des '**deux voies**'. La référence aux "**deux anges**" est l'indication d'une autre origine des concepts utilisés pour traiter du rapport bien/mal. La tradition juive utilise les deux anges affectés à chaque homme, l'ange du bien et l'ange du mal, chacun faisant une sorte de proclamation de sa propre morale : le bien... le mal. L'homme peut alors choisir d'entendre un discours ou l'autre, tout en ayant l'excuse de croire que s'il suit plutôt l'un des anges, cela est dû à une force de persuasion plus forte que celle du deuxième ange.

Ces anges ne sont ni des voies, ni des chemins et semblent confirmer : Hermas a écrit sans référence aucune à la *Didachè* ou à l'*Epître* de Barnabé.

EN SAINT MATTHIEU

Au passage de Mc (VII-21 et 22) correspond Mt (XV-19) mais, au lieu des DOUZE mots de Saint Marc, il ne se trouve que SIX mots en Saint Matthieu :

en <u>Saint Marc</u> :		en <u>Saint Matthieu</u> :	
	(0 dialogismoi)		(0 dialogismoi)
3	phonoi	a	phonoi
4	moicheiai	b	moicheiai
1	porneiai	c	porneiai
2	klopai	d	klopai
.	.....	e	<b>pseudomarturiai</b>
<b>10</b>	<b>blasphemia</b>	<b>f</b>	<b>blasphemia</b>
5	pleonexiai	.	.....
6	poneriai	.	.....
7	dolos	.	.....
8	aselgeia	.	.....
9	ophthalmos ponerous	.	.....
11	uperephania	.	.....
12	aphrosune	.	.....

J'ai référencé, dans la liste ci-dessus, l'ordre d'énoncé des divers mots :

en **Mc** = par les nombres de 1 à 12  
 en **Mt** = par les lettres de a à f .



## LES EVANGILES SYNOPTIQUES - 201

Considérant ensuite les trois autres textes analysés, je vois que :

<u>en Saint Matthieu :</u>	<u>Mc</u>	<u>Didachè</u>	<u>Barnabé</u>	<u>Hermas</u>
a phonoi	oui	oui	(oui)	...
b moicheiai	oui	oui	(oui)	...
c porneiai	oui	oui	...	(oui)
d klopai	oui	oui	...	...
<b>e pseudomarturiai</b>	...	<b>oui</b>	...	...
<b>f blasphemiai</b>	<b>oui</b>	...	...	...

Ceci amène à constater :

- a) l'indépendance de Hermas par rapport aux quatre autres textes.
- b) la non-dépendance de Barnabé,  
car les deux seuls mots pouvant être rapprochés sont orthographiés  
diversement.
- c) la relation étroite : avec Didachè,  
mais il manque : '**blasphemiai**'.
- d) la relation étroite : avec Mc,  
mais il manque : '**pseudomarturiai**'.

### LES DEUX MOTS

Nous retournant vers ce que nous avons constaté au cours du travail exégétique sur Saint Marc, voici que nous devons prendre acte aussitôt que l'un et l'autre mots ont un contenu théologique très puissant :

- a) Le '**blasphème**' est **entré** dans le texte de Mc **par les scribes** lançant leur première parole à la face de Jésus et ce, publiquement : "Il blasphème !" (Mc II-7). Ceci eut lieu lors de l'affaire du paralytique descendu par le toit.

Le 'blasphème' sera, à son **dernier emploi**, invoqué **par le Grand Prêtre (Mc XIV-64)** et entraînera la condamnation à mort de Jésus.

Saint Matthieu a conservé le mot car il a eu, très certainement, connaissance de l'importance du 'blasphème' comme étant **l'accusation lancée par les juifs** (...et non par les romains !) d'abord dès le début de la vie (publique) de Jésus, ensuite à la fin, à Jérusalem, par le Grand Prêtre des juifs lui-même.

b) Le '**faux-témoignage**' est, lui aussi, un mot très lourd et pesant. Utilisé trois fois en Mc, il est l'agir par lequel arrive la condamnation à mort du Messie au nom de la transgression de la Loi (du Décalogue).

J'ai dit comment ce mot vient en Mc :

**X-19** = le Messie dit le Décalogue :

"ne-pas faux-témoigner".

-----

**XIV-56** = "beaucoup" faux-témoignent contre Lui.

**XIV-57** = "quelques-uns" faux-témoignent contre Lui.

En Saint Marc, il fallait que le mot soit employé une première fois car il est 'dans la LOI'. Il fallait aussi qu'il y ait successivement "beaucoup" et "quelques-uns", mais **le verbe ne pouvait pas être utilisé 'quatre' fois (quelle 'plénitude' pourrait-il y avoir en Dieu par des 'faux-témoignages' ?)**

Il fallait, par contre '**trois**' emplois car ceci **oblige à un 'aboutissement'**. Ici, le fait de **transgresser le commandement négatif** du Décalogue (= "ne-pas faux-témoigner") entraîne, comme il est d'usage chez les juifs lorsque l'on transgresse un commandement 'négatif', **la peine de mort** ...mais, au lieu d'appliquer cette peine de mort à ceux-là (= "beaucoup" et ensuite "quelques-uns") qui ont blasphémé le commandement du Décalogue, c'est à **l'auteur du Décalogue** (= le Messie, ou encore : YHVH-Incarné) qu'ils appliquent la peine de mort.

Saint Marc ne pouvait pas utiliser une quatrième fois le mot "**pseudo-martureô**".

Saint Matthieu se devait de conserver ce mot dans sa liste car, **pour le lecteur romain, il est LA PREUVE que ce sont les juifs qui ont condamné Jésus au nom de leur Loi religieuse.**

De plus : Saint Matthieu a connu que le texte de la *Didachè* (qui date de l'environ des années 40...) a présenté ce mot dans sa liste des péchés des hommes.

c) Ainsi, au travers des '**blasphèmes**' et des '**faux-témoignages**', ma lectio divina a pu constater une cohérence du jeu de présence/absence entre les deux textes (anciens) de Saint Marc et de la *Didachè* par rapport à l'usage qu'en a fait Saint Matthieu.

**Et surtout : l'un et l'autre mots sont une preuve supplémentaire (POUR LE LECTEUR ROMAIN) de la très grande responsabilité des juifs dans la mort de Jésus ce qui, a contrario, excuse l' armée romaine qui fut simple témoin.**

---

**Note 1 : la vie :**

Le mot 'psuche' est habituellement traduit par le mot français 'âme', mais aussi parfois par le mot 'vie'.

Dans la 'vie' il y a le souffle de Dieu-Créateur et les animaux ont également reçu la vie. L'homme a été créé en Genèse (I-26) avec, en plus : 'à l'image de', qui s'ajoute à la vie.

C'est la raison qui nous porterait à choisir le mot 'âme', mais en prenant soin de préciser par la présente note.

---

**SIXIEME PARTIE**

**ORIGENE CITE LES SYNOPTIQUES**

---

(Chapitre unique :)

Présentation

Premier texte

Deuxième texte

Les textes des évangiles

Analyse I

Analyse II

Analyse finale

---

## PRESENTATION

J'ai lu beaucoup de livres d'Origène et j'ai remarqué combien rares sont les citations que je puis attribuer au texte de Saint Marc. Peut-être est-ce dû à ce que les traducteurs, auteurs de commentaires et analystes, font très souvent renvoi à l'évangile de Saint Matthieu, alors que la possibilité existerait de faire aussi référence à Saint Marc, lorsque la phrase présentée par Origène le permet (= il arrive, il est vrai, que certaines citations d'Origène ne soient pas strictement exactes).

Or, j'ai trouvé deux textes d'Origène où il y a successivement les citations de versets homologues pour les évangiles de Mt, Lc et Mc.

Voici les textes.

## PREMIER TEXTE

"Ce qui est dans Luc a le même sens : 'Je le dis à vous, mes amis, ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui, après cela, n'ont rien de plus à faire. Je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir tué, a puissance de jeter dans la géhenne. Oui, je vous le dis : craignez-le... Je vous le dis : Quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera devant les anges de Dieu; mais celui qui me renie devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu.' (Lc XII-4 à 9)

Et ailleurs : 'Quiconque rougira de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme en rougira lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges.' (Lc IX-26)

Marc aussi a écrit quelque chose d'approchant : 'Quiconque rougira de moi et de mes paroles dans cette génération adultère et perverse, le Fils de l'homme rougira de lui lorsqu'il viendra dans la gloire du Père avec les saints anges.' (Mc VIII-38)

Ceux donc qui tuent, tuent la vie du corps... ils ne peuvent pas tuer l'âme..."  
(Origène : *De l'exhortation au martyre* XXXIV)

A la suite, Origène fait la citation : "Soyez mes témoins, et moi aussi je suis votre témoin, dit le Seigneur Dieu, moi et le Fils que j'ai choisi".

(Isaïe XLIII-10)

## DEUXIEME TEXTE

"Il ne faut donc pas renier le Fils de Dieu, ni rougir de lui ou de ses serviteurs ou de ses paroles, mais il faut écouter les mots : 'Quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai moi aussi, devant mon Père qui est dans les cieux'.

(Mt X-33)

Et encore :

'Quiconque aura rougi de moi et des miens, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges'.

(Lc IX-26)

Et encore :

'Quiconque aura rougi de moi et de mes paroles dans cette génération adultère et perverse, le Fils de l'homme rougira de lui quand il viendra dans la gloire du Père avec les saints anges' (Mc VIII-38).".

(Origène : *De l'exhortation au martyre XXXVII*)

## LES TEXTES DES EVANGILES

### Mc VIII-38

Car qui rougira de moi et des miennes paroles, dans cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aussi rougira de lui quand il viendra dans la gloire de son père avec les missionnaires saints.

### Mt X-33

Or, quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai, moi aussi, devant mon père qui dans les cieux.

### Lc IX-26

Car qui rougira de moi et des miennes paroles, de celui-ci le Fils de l'homme rougira quand il viendra dans SA gloire et (celle) du père et des saints anges.

### Lc XII-9

Or, celui qui m'aura renié en présence des hommes sera renié en présence des anges de Dieu.

## ANALYSE I

Le verset Lc (IX-26) est presque mot pour mot le texte de Mc (VIII-38).

## ANALYSE II

Le texte de Mt (X-33) n'est pas un renvoi de Mc (VIII-38) avec lequel il n'a pas de point commun, mais il a une correspondance vers Lc (XII-9). Cependant, il diffère de celui-ci sur l'essentiel des mots, sauf à noter :

1.- Mt = arnesetai me et Lc = arnesamenos me

2.- Mt et Lc = tîn anthropon

3.- Mt = arnesomai et Lc = ap-arnethesetai.

A la dernière ligne de l'une et l'autre citations, il y a un écart important :

Mt = "devant	<b>mon père</b> qui dans les cieux"
Lc = "en présence	<b>des anges</b> de Dieu"

La rédaction de **Saint Luc** prend à témoins *les anges* de Dieu qui viennent en similitude avec "les hommes", eux aussi étant "en présence de = g: enôpion" : il y a là comme une vision mystique du jugement = celui-là sera renié !

En **Saint Matthieu**, le texte est beaucoup plus humain et il y a : "*les hommes*", puis : "le père de moi qui dans les cieux", idée plus accessible pour celui qui, étant empereur, pense qu'il accèdera au rang d'une divinité.

Quiconque reniera MOI (= le fils) devant les hommes, je le renierai moi aussi devant (= au nom de) mon père qui dans les cieux.

Ou encore : quiconque renie le fils ouvertement (= devant les hommes), le fils le dénonce à son père qui, empereur, est dieu et en appelle ainsi au jugement (de tous les dieux).



## ANALYSE FINALE

Ainsi peut-on lire ces textes lorsqu'on les juxtapose. Mais si, comme Origène, on les laisse dans le flou du souvenir (= de la mémoire), on peut faire des rapprochements motivés par de simples raisons de structure.

Les quatre textes ont en commun d'avoir été construits suivant un modèle identique :

"os" + relatif + verbe + "me"

puis : la prise à témoin = cette génération (ou) = les hommes

puis : la reprise du même verbe avec inversion de l'agir

puis : la comparution devant le juge

avec : la prise à témoin = les missionnaires saints (les anges de Dieu)

Au-delà de cette commune structure qui semblerait autoriser de regrouper les textes en une-unique présentation, l'analyse des 'détails' de l'écriture des textes permet de pénétrer beaucoup plus loin dans les textes en décelant **les écarts** qui sont, pour chaque citation, des confirmations de son appartenance à son propre texte spécifique.

----->

Seuls **Lc (IX-26)** et **Mc (VIII-38)** sont quasi-égalisables... sauf à noter que Saint Luc y affirme la non-identité entre 'auton' et 'tou patros' : le père n'y est pas le fils.

Pour le texte de Saint Marc, '**AUTOU**' s'accolé à "**tou patros**" car "**Patros-Autou**" est "**Dieu-Incarné**". C'est pourquoi, en Mc (VIII-38), il n'y a pas cette formulation de Lc (IX-26) :

"... doxe autou **KAI** tou patros **KAI**..."

Ou encore :

le fait d'avoir "**kai**" employé **deux fois** montre que, selon Saint Luc, il y a **trois entités distinctes** :

"**AUTOU ... tou patros ... tîn agion aggelon**"

---

## SEPTIEME PARTIE

### PROPOSITIONS

---

(Chapitre unique)

Une date pour Mt ?

Une date pour Lc ?

---

### UNE DATE POUR MT ?

1.- J'ai lu : "**En 71** ap. J. C. Vespasien, frappé du mystère inconnu de la vie du peuple juif et ayant entendu qu'un libérateur devait lui venir qui sortirait du sang de David, fit rechercher tout ce qui restait de cette race." Mais cela est peu précis (quoique établi d'après le texte de Tacite ?)

2.- J'ai médité longuement : une **mère** avait **deux fils**. Alors elle **vint auprès** du roi, son mari, **en lui demandant quelque chose**. Or il lui dit : **Que veux-tu ? Elle lui dit : 'Dis que s'asseoient ces deux fils-ci, à moi, un-unique à ta droite et un-unique à ta gauche, dans ton royaume.'** Lecteur, tu as reconnu ce texte : il est presque totalement tiré de Mt (XX-20 et 21). Le rédacteur de l'évangile a fait en sorte d'introduire la démarche de la mère (des fils de Zébédée) en voulant évoquer l'accession des deux fils (= Titus et Domitien) à de très hautes charges et il a fait ainsi car il a connaissance de **l'événement 'arrivé'**.

L'histoire m'a appris que **Domitien** avait déjà un poste dans les hautes instances de Rome sous Vitellius.

Quant à **Titus** , il eut droit au 'triomphe' en tant que général victorieux (= la guerre contre les juifs), 'triomphe' qu'il reçut conjointement et à l'égal de son père Vespasien. Cela n'est donc pas 's'asseoir à sa droite', puisqu'il ne s'agit que d'une cérémonie d'un jour n'impliquant pas de s'asseoir à la droite du trône impérial.

J'ai appris que, **avant l'année 73**, Titus a reçu (de son père) le 'proconsulare imperium' et la '**tribunicia potestas**'(1) et qu'il fut, au total, sept fois **consul** :

**70 -- 72 -- 74 75 76 77 et 79.**

Vespasien, lui, aura été en tout neuf fois consul :

**63 70 71 72 -- 74 75 76 77 et 79.**

A part les deux années 63 et 71, Vespasien aura donc été consul sept fois **conjointement** avec Titus.

**3.-** Je rappelle en outre que Vespasien n'a habité le 'palais impérial' qu'à l'automne 70 (date de son arrivée à Rome) et que la prise de Jérusalem date de août 70.

**4.-** Le lecteur se reportera, ici, à toute l'argumentation qui précède avec les publicains, les centurions, la ville, le roi, etc...

**5.-** De l'ensemble de ces données, je crois pouvoir retenir que Titus s'est vraiment assis à la droite de l'empereur à partir de l'année 72 puisqu'il reçoit le pouvoir proconsulaire et la puissance tribunitienne et que, à partir de cette date, il devient uni à son père dans le consulat.

J'en déduis que **L'ANNEE 72 est une référence du temps à partir duquel le texte de Mt a pu être écrit. Ceci signifie :**

a) que Mt a **OBLIGATOIREMENT** été écrit **après 72**,

b) comme Mt est écrit pour être lu par Vespasien, il a été écrit **avant l'année 79**,

c) en notant que mon présent texte ne préjuge en rien de la possibilité que le texte de Mt, tel qu'il nous est actuellement connu, ait été écrit en totalité ou seulement pour partie avant l'année 79.

*L'expression 'été écrit' signifie : dans la version définitive actuellement connue.* Ceci n'interdit nullement de supposer que l'écriture (= la rédaction, la composition du texte) aurait pu être commencée plus tôt, par exemple dès que Vespasien a publié l'édit de persécution contre les descendants de David, (...l'année 71 ?).

## UNE DATE POUR LC ?

1.- Se reportant dans le texte de **Saint Luc**, mon lecteur vérifiera qu'il n'y est pas fait allusion à la question posée par Jacques et Jean, les fils de Zébédée, de siéger "l'un à droite et l'un à gauche" (Mc X-37) et ceci amène à se demander **quel est le motif de cette omission** .

Saint Luc, lisant l'écart entre les textes de Mc et de Mt aurait-il été dans l'impossibilité d'avoir un renseignement direct, comme cela lui arrive en d'autres circonstances, par exemple pour les "deux disciples" du verset (XIV-13) ? Cela n'est guère concevable.

Alors cette non-présence n'amène-t-elle pas à suggérer que **Saint Luc savait** quelle était la 'stratégie' incluse dans le fait de la publication (= diffusion) du texte de Mt. Sachant que l'administration romaine lirait avec attention en Mt les versets (XX-20 et 21), Saint Luc n'aurait-il pas voulu éviter de démentir l'information donnée par eux, au sujet de l'intervention de la "mère des fils de Zébédée" (Mt XX-20) ?

2.- Lecteur ! Tu comprendras alors pourquoi **il est une autre séquence** présente en Mt (XXI-28 à 32) mais **absente de Lc**, car elle évoque une situation familiale bien précise :

**" ... un homme avait deux enfants..."**.

**3.-** Et, de même, pourquoi Mt (XVIII-19 et 20) est également absente de Lc : "**Si deux d'entre vous (= mes enfants ?) se-mettent d'accord sur la terre au sujet de toute affaire qu'ils demanderont, (cela) leur arrivera chez leur père qui (est) empereur à Rome, car là-où ces deux fils se-sont-assemblés au nom de Rome, là l'empereur est au-milieu d'eux**" !

**4.-** Et tout ceci expliquerait, ô lecteur ! pourquoi Saint Luc n'a jamais fait référence au(x) nom(s) de qui a composé l'évangile selon Saint Marc, car cette information sur l'identité de qui écrivit aurait déclenché la confrontation directe entre les différents auteurs, d'où la divulgation publique des conditions et causes de l'écrit de Saint Matthieu.

**5.-** Ce qui vient d'être exposé au sujet du texte de Lc amène à conclure qu'il a été écrit peu après le texte de Mt, mais dans la connaissance de la 'stratégie' de Mt, (celui-ci écrivant dans le cadre d'une démarche visant à faire rapporter un édit de persécution particulièrement pernicieux).

**6.-** Ceci conduit à une question nouvelle : les Actes des Apôtres sont-ils réellement le deuxième livre ou bien, leur composition ayant pu être antérieure, ont-ils été diffusés comme 'deuxième' livre dans le cadre d'un réajustement de la stratégie de l'Eglise ?

**7.-** Ceci conduit aussi à une autre question au sujet de la 'lecture' des trois textes d'évangiles disponibles vers les années de diffusion (sans doute plus intense) des deux textes de Mt et de Lc.

Pour des raisons faciles à comprendre, certainement très tôt, la lecture de ce que l'on appellera plus tard 'les synoptiques' a abouti à égaliser (par simple juxtaposition) les trois textes, sans que l'un des textes puisse émerger. Les rédacteurs des trois textes puisent dans un monde sémitique que, très tôt, les exégètes ne perçoivent plus. D'où des études de composition, style, grammaire, sens, pour avoir accès au contenu.

**8.-** Le résultat fait que ces textes sont mal perçus quant à leur sémitisme... et **le texte de Mt**, avec ses références nombreuses à des textes sacrés des juifs (mais qui ne sont pas la Tora) **nous donne l'impression d'être paradoxalement plus juif que le texte de Mc** (= la nouvelle Tora !).

On en vient à ne plus se rappeler qu'il fut écrit par un juif afin d'être lu par un latin, car on conclut, par la lecture synoptique, que Mt est tellement juif, qu'il a dû être écrit initialement dans la langue des hébreux et qu'il est destiné principalement aux juifs de la diaspora qui n'ont jamais parlé l'hébreu.

---

**Note 1 : 'tribunicia potestas' :**

La puissance tribunitienne comportait le droit de contrôle sur les décisions du sénat en donnant, entre autres, le pouvoir de convoquer le sénat et de décider des questions à débattre. Ainsi celui à qui elle était conférée détenait l'initiative en matière législative.

---



## HUITIEME PARTIE

### LA TOMBE DE PIERRE

---

(Chapitre unique)

En rappel

La première persécution

La question

Le verset Mt (XVI-18)

Un écrit de Irénée

Un jeu de mots

La pierre

Directive fondamentale

Les rites de l'eucharistie

L'écrit de Julien

Polycarpe à Rome

Le mot 'église'

La première église

Et l'empereur ?

---

## EN RAPPEL

Arrêtons-nous quelques instants, ami lecteur, afin de re-garder en les contemplant ces résultats de notre lectio divina commencée au 'commencement = g: arche' (Mc I-1), puis poursuivie vers les textes de Mt et de Lc, et résumons quelques constats fondamentaux.

**1.- Le livre de Mc** est écrit **le premier**, dès la mort de Jésus-le-Messie. Il est le **Message-Authentique**, ou encore : le sixième (et dernier) livre de la Tora.

**2.-** Peu après, arrive le **livre de la DIDACHE** présentant à la fois la doctrine morale (= les deux voies), les rites du baptême et les prières eucharistiques (= les trois prières).

**3.-** Beaucoup plus tard, (après...) l'**année 71**, vient le **livre de Mt** écrit par un (ou plusieurs) membre(s) de l'Eglise judéo-chrétienne hors de Jérusalem. S'appuyant sur le texte de **Mc**, le nouveau livre est rédigé afin de remplir une double condition de présentation :

a) **pour tout lecteur juif ou païen :**

être le **message-authentique** de Jésus, Messie de Dieu qui a vécu en homme parmi les hommes;

b) **pour l'empereur romain :**

prouver que Jésus, un fils de David, fut le messie que les juifs attendaient depuis si long temps. Si l'empereur admet qu'un homme (nommé Jésus) fut peu à peu un dieu en accomplissant les écrits des prophètes, alors il ordonnera de mettre fin aux persécutions engagées depuis Néron.

**4.-** L'Eglise (du Christ), étant dans l'obligation de chercher une défense pour sa survie par le moyen du nouvel écrit '**livre de Mt**', se trouve aussitôt confrontée à un **problème doctrinal** car, en Mt, il y a certains (glissements), divers (arrangements), quelques (présentations) des faits qui sont obligés puisque le livre doit être lu (avec intérêt et attention) par l'empereur de Rome (donc doit lui offrir des situations faisant mémoire d'événements **personnellement** vécus par lui ou sa famille).

Afin de maintenir l'unité dogmatique, l'Eglise (du Christ) décide d'établir, en parallèle au livre de Mt, un nouveau texte : '**livre de Lc**', cohérent et vrai; la plus grande attention est apportée à ce que, jamais, le livre de Lc ne puisse susciter le moindre doute sur l'authenticité de l'autre livre, celui de Mt. Aucun linguiste, philologue, exégète... romain ne doit avoir aucune hésitation sur la véracité du livre de Mt.

Ceci oblige à respecter certaines règles nouvelles pour la composition de l'ouvrage de Lc et, d'abord, une structure d'ensemble d'un type nouveau.

(P.ex., le lecteur constatera comment le chapitre XIII de Lc est ordonné pour évoquer l'A.T. (= ancienne alliance), alors que le chapitre XIV se réfère au N.T. (= la nouvelle alliance). Le lecteur prendra constat, entre autres, du remarquable indice suivant :

Lc chapitre XIII : l'histoire ancienne pour laquelle de nombreux noms sont cités : galiléens, Pilate, Siloé, Jérusalem, Abraham, Jérusalem, Abraham, Isaac, Jacob, Hérode, Jérusalem (bis).

Lc chapitre XIV : aucun nom propre dans ce chapitre, puisque nous sommes à un nouveau temps.

Bien entendu, l'ensemble du livre de Lc est construit suivant une structure entièrement différente de celle des livres de Mc (= le dogme de la Révélation) et de Mt (= le constat de la vie d'un fils de David qui se révèle dieu-).

Ceci oblige aussi à rédiger avec attention en contrôlant les informations car celles-ci ne doivent pas être causes d'une opposition-contradiction entre le livre de Mc (connu depuis longtemps) et le livre de Mt (le nouveau livre). En effet, en semblable occurrence, si une contradiction entre Mt et Mc (ou Lc) pouvait être constatée, tout lecteur conclurait immédiatement que le livre de Mt est entaché d'erreurs d'autant qu'il se manifeste plus de trente années après les événements au sujet de Jésus.

## LA PREMIERE PERSECUTION

Arrêtons-nous quelques instants encore, ami lecteur, et revenons en arrière au paragraphe 3.b immédiatement ci-dessus. Après les années 30, les juifs-orthodoxes (le Sanhédrin, le Temple, Jérusalem) continuent leurs manifestations de violence depuis longtemps engagées à l'encontre des 'hérétiques' du nord, notamment les samaritains.

Or Jésus est venu du nord, et tous ceux avec lui : les onze apôtres (onze seulement, car Judas est du sud, à cause de son nom), et toutes les femmes qui LE suivaient et LE servaient. Pour ceux-ci, juifs de Jérusalem, ils ne peuvent que refuser le Message de Jésus, ce qui les entraîne à combattre les judéo-chrétiens avec la même violence dont ils usent envers les samaritains.

Quelques années au-delà du temps de la mort du Christ, mais avant ce qui va devenir 'la guerre des juifs', Rome est dirigée par l'empereur Néron :

'Lorsque le pouvoir de Néron était déjà affermi, celui-ci aborda des entreprises impies et s'arma contre la religion même du Dieu de l'univers...

...la grossièreté et la folie de cet homme insensé qui, sans raison, entassait des milliers de meurtres et en arriva à ce point de soif du sang qu'il n'épargna pas même ses proches, ni ses amis... Sa mère, ses frères, sa femme... il les fit périr.

...Et, en plus de tout cela, il faut encore inscrire à son compte qu'**il fut le premier des empereurs** à se montrer l'ennemi de la piété envers Dieu...

(Ici, Eusèbe cite Tertullien :) **Le premier, Néron**, a persécuté cette croyance...'

(Tertullien : *Apologie* V-3)

(Eusèbe écrit ensuite :) Ainsi donc cet homme qui a été proclamé ennemi de Dieu, **au premier rang** parmi les plus grands, pousse la présomption jusqu'à assassiner les apôtres. On raconte que, sous son règne, Paul eut la tête coupée à Rome et que, semblablement, **Pierre y fut crucifié** (g: ... kai Petros osautos anaskolopisthenai ...) et ce récit est confirmé par le nom de Pierre et de Paul qui, jusqu'à présent, est donné aux cimetières de cette ville...

(Eusèbe cite alors) un homme ecclésiastique du nom de Gaïus qui vivait sous Zéphyrin, évêque des romains (vers l'année **200**)... Il dit, à propos des lieux où furent déposés les dépouilles sacrées des dits apôtres : si tu veux aller **au Vatican ou sur la voie d'Ostie**, tu trouveras **les trophées** de ceux qui ont fondé cette église !.

(Eusèbe : *Hist. eccl.* II/XXV-1 à 8)

De ce long texte, je retiens :

a) **Le martyre de Pierre** eut lieu sous Néron, c. à d. obligatoirement **entre octobre 54 et fin mai 68**. Une hypothèse propose **entre fin 64 et mai 68**.

b) Pierre est enterré. Le lieu n'est pas strictement défini et certains y voient la preuve que l'Eglise primitive avait été obligée de tenir ce lieu caché et de ne faire aucune allusion à un emplacement exact de la tombe.

c) le texte grec, à la fin de la citation, est :

eureseis ta **TROPAIA** tòn tauten idrusamenon ten **EKKLESIAN**  
tu trouveras les **TROPHEES** de ceux qui ont fondé l' **EGLISE**.

Deux mots sont remarquables :

**tropaia** = trophées et **ekklesian** = église.

## LA QUESTION

Voici que je rapproche deux données :

le martyre de Pierre, à Rome, vers **64-68**  
la rédaction de l'évangile de Saint Matthieu vers **72-73**.

La place fondamentale de Pierre parmi les Douze (telle, du moins, que nous la constatons dans l'évangile de Saint Marc) et le fait que son martyre (comme celui de Paul) ait eu lieu à **Rome**, ville-capitale où réside **l'empereur**, m'oblige à penser que l'écrit nouveau, décidé et composé par l'Eglise (en Orient) mais **destiné aussi à être lu et étudié à Rome par l'empereur**, ne peut pas s'abstraire d'en parler sous une forme ou une autre.

**Il doit donc y avoir, quelque part dans le texte de Mt**, quelque phrase relative à ce qui arriva après la mort de Pierre si, comme l'affirment les textes vus précédemment, son corps n'a pas été jeté dans le Tibre mais a reçu l'ensevelissement. Bien entendu, ce ne peut être dit en clair puisque les persécutions ont fait que tout cadavre de martyr doit être détruit par le feu, les cendres étant ensuite jetées dans le fleuve. Or, si le corps de Pierre a pu être sauvé par certains chrétiens et s'il a été enterré en quelque lieu dont le secret est soigneusement gardé, il doit y avoir cependant une mention de l'événement dans le livre de Mt, car l'affaire a dû provoquer de grands remous dans l'administration romaine.

**LE VERSET Mt (XVI-18)**

Voici ce que j'ai trouvé :

**Mt XVI :**

- 13 : ... vers les territoires de Césarée de Philippe...
- 16 : Or, répondant, Simon-Pierre dit :  
          Toi-tu es le Christ, le fils du Dieu vivant !
- 17 : Or, répondant, Jésus lui dit :  
          Heureux es-tu, Simon, fils de Jona,  
          parce que chair et sang ne t'ont pas révélé,  
          mais mon Père qui dans les cieux.
- 18 : Or, moi aussi, **je te dis que toi-tu es Pierre**  
          **et sur cette pierre je construirai mon Eglise**  
          (g: kago de soi lego oti su ei **PETROS** kai epi taute  
          te **PETRA** oikodomeso mou ten **ekklesian**)  
          et les portes des enfers n'auront-pas-force-contre elle.'

Aussitôt, j'ai vérifié :

- a) **tous les documents** connus portent un texte strictement identique pour le verset (XVI-18) et il n'y a **aucune variante** d'expression, de mot ou de disposition.
- b) ce texte n'existe pas dans les passages des autres évangiles synoptiques relatifs à Césarée : Mc (VIII-27 à 33) et Lc (IX-18 à 22).

Je retiens donc, en fonction des résultats auxquels mon étude est ici arrivée :

- a) le verset Mt (XVI-18) n'est pas une parole de Jésus rapportée par Mc.
- b) Saint Luc n'a pas voulu y faire la moindre allusion, ce qui signifie (car c'est un résultat de nos analyses) que **Saint Luc a connaissance de la raison** pour laquelle Mt a écrit le verset (XVI-18) et qu'il ne veut pas, lui Lc, écrire quelque chose pouvant alerter un lecteur attentif : dans ce cas, toujours, Lc omet purement et simplement.

## UN ECRIT DE IRENEE

1.- (Eusèbe cite Irénée :) 'Mt donc publi<sup>a</sup>, **chez les hébreux** et dans leur propre langue, un évangile écrit alors que Pierre et Paul annonçaient la bonne nouvelle à Rome et posaient les fondements de l'Eglise.'...

'Ces choses sont donc rapportées au troisième livre de l'ouvrage cité par l'auteur dont il s'agit' (c. à d. : ces choses ont été écrites par Irénée dans ses écrits 'qui concernent les saints évangiles')).

(Eusèbe : *Hist. eccl.* V/VIII-2)

Analyse : La citation vient de Irénée et Eusèbe ne fait que recopier avec fidélité, sans donner son propre commentaire : il n'authentifie pas, ni ne dément.

2.- (**MAIS** : il y a lieu de se souvenir que **Papias**) 'a été tout à fait petit par l'esprit... il a été cause qu'un très grand nombre d'écrivains ecclésiastiques après lui ont adopté les mêmes opinions que lui, confiants dans son antiquité : c'est là ce qui s'est produit pour **Irénée** et pour d'autres qui ont pensé les mêmes choses que lui.'

(Eusèbe : *Hist. eccl.* III/XXXIX-13)

Analyse : Ceci est une opinion personnelle de Eusèbe, lequel s'est aperçu que les informations rapportées par Papias peuvent être fausses, même si recopiées par Irénée qui n'a pas vérifié.

3.- (**OR** : toujours dans Eusèbe, il est écrit :) 'Sur Matthieu, (Papias) dit ceci : Matthieu réunit donc **en langue hébraïque** les logia ((de Jésus)) et chacun les interpréta comme il en était capable.'

(Eusèbe : *Hist. eccl.* III/XXXIX-17)

Analyse : Reprenant ces trois textes, je note :

a) Papias dit : langue hébraïque.

b) Papias a parfois inventé et Irénée a recopié.

c) Irénée dit : chez les hébreux et Pierre à Rome.

Conclusion :

Je ne puis faire confiance totale à Irénée et j'ai le droit de douter, car moi-j'ai constaté que :

a) le texte premier de Mt a été écrit en grec à cause des très nombreux emprunts qu'il fait au texte grec de Mc.

b) **Mt** est écrit **après l'an 70** alors que Pierre est mort avant 68.

c) conclusion : le texte ci-dessus de Irénée n'est **pas crédible** et l'information suivant laquelle Mt aurait été écrit du vivant de Pierre ne repose sur rien.

## UN JEU DE MOTS

Revenant au verset (XVI-18), je me laisse investir par ce texte en forme d'un jeu de mots :

" ... tu es pierre et sur cette pierre..."

Entendant, je me sens bouleversé, heurté, secoué par une contradiction.

Voici Dieu ironisant sur un mot comme si la prédestination du nom de pierre menait à un homme du nom de Pierre ... comme si l'Eglise devait être construite sur un homme (= la pierre) alors qu'elle est d'essence divine... et aussi : la référence par une formulation insolite : "**MON** Père qui dans les cieux", car, en Saint Marc, j'ai lu par deux fois : "**VOTRE** Père qui dans les cieux" ce qui est fondamentalement différent.

Si Jésus est le Messie, la formule ne peut pas être "**MON** Père" qui établit une dualité-séparation entre père et fils (= celui qui parle). Si Jésus est un homme, l'expression de Mt est évidente et logique.

Revenant à la question du **jeu de mots**, je suis frappé d'un écart entre son usage en Mt et les textes du livre de Moïse (= la Tora) car je n'ai pas mémoire que DIEU y eût jamais ironisé. Bien évidemment, tout nom (de personne ou de lieu) a, dans la Bible des hébreux, une puissance d'évocation et correspond à une donnée physique (l'eau est amère, les cheveux sont roux, la terre a couleur du sang et sert à former l'homme...).



Mais ma mémoire ne m'a pas permis de retrouver une parole de Dieu jouant avec l'étymologie des mots. Le sens apporté par la racine du mot est toujours dit par un commentaire de l'auteur du texte. Matériellement, concrètement : c'est toujours un homme qui donne l'interprétation étymologique.

C'est pourquoi le jeu de mots dit par Jésus "sur cette pierre" m'oblige à une certaine réserve et me fait venir à l'analyse du mot 'g: petra'.

## LA PIERRE

En Saint Marc, il y a :

**rocher** IV-5 ... de l'autre (grain) tombe sur le rocher ...  
epi to petrôdes

**rochers** IV-16 ... ceux-ci sont semés sur les rochers ...  
epi ta petrode

\*\*\*\*\*

**ROC** XV-46 Joseph LE dépose dans un monument  
taillé dans le ROC ek petras

J'ai signalé (voir lexique) :

le rocher	les rochers	le <b>ROC</b> ..
singulier	pluriel	singulier.
anonymat	anonymat	identité...

...car ce **ROC** est celui du 'rocher' à Jérusalem, extension au-delà des limites de la Ville du 'rocher de Moriyah', de l'aire d'Arauna, du temple de Salomon.

Il n'y a aucune place, en Saint Marc, pour une fantaisie sur le mot 'petra' et rien n'est suggéré d'un rapprochement possible entre l'apôtre et un caillou.

En Mc, il y a aussi le mot 'g: lithos = pierre', employé **sept** fois avec, en finale, cette pierre dé-roulée toute seule.

Lecteur ! Souviens-toi que tu es (parfois) romain pour lire le texte de Mt.

Alors, prends acte :

a) le mot 'g: lithos' n'a aucun correspondant dans la langue latine.

b) le mot 'g: petra' a de nombreux homologues en latin :

petra, ae, f	= roc, roche, rocher, pierre
petraeus, a, um	= qui vient sur les pierres
petrarium, ii, n	= carrière de pierre
petrinus, a, um	= de pierre

Ceci est déjà un signe encourageant pour nous inviter à continuer nos recherches, mais en quelle direction devons-nous poursuivre ?

## DIRECTIVE FONDAMENTALE

Je ne sais, avec exactitude et en toute certitude, ni en quelle année, ni en quel lieu précis Pierre souffrit le martyre. On m'a simplement transmis : sous Néron et **à Rome**.

Je ne sais dans quelles conditions eut lieu la dépose de son corps, ni par qui, et j'ignore s'ils l'ont mis en tel lieu précis, sauf à avoir la certitude que son corps a été posé aussitôt et **à Rome**.

Or, pour l'absolue totalité de mes informations, de mes données et de mes constats, je ne puis laisser aucune place au doute, si minime fût-elle.

La seule absolue certitude que j'ai est ; '**à Rome**'. Aussi je vais poursuivre ma lecture des faits, mais en restant dans ce cadre. Or, '**à Rome**', je sais qu'il y a l'empereur et toute son administration, même si j'ignore l'adresse précise de chacun des services.

**Lecteur !** Penchons-nous à la fenêtre du bureau où nous avons tant travaillé et regardons : Rome est là, tout autour, et nous savons que, quelque part, ils ont déposé le cadavre de Pierre après son martyre. Des rapports de police signalent qu'ils se réunissent et qu'ils agissent...

## LES RITES DE L'EUCHARISTIE

Déjà auparavant (Voir chapitre II/9 ci-dessus), j'ai eu recours à deux écrits de **Justin** : *Dialogue avec Tryphon* et *Apologie à l'empereur de Rome*. Or voici que, relisant cette dernière oeuvre, j'y trouve la description des rites de l'eucharistie.

'Dans toutes nos offrandes, nous bénissons le Créateur de l'univers par son fils Jésus-Christ et par l'Esprit-Saint.

Le jour qu'on appelle 'le jour du soleil' (= Cfr : **Mc (XVI-2)** : "comme le soleil se-levait<sup>o</sup>") tous, qu'ils habitent les villes et les campagnes, se réunissent dans un même lieu.

On lit les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes autant que le temps le permet.

La lecture finie, celui qui préside prend la parole pour avertir et exhorter à imiter ces beaux enseignements.

Ensuite nous nous levons et nous prions ensemble à haute voix.

Puis, la prière étant terminée, on apporte du pain avec du vin et de l'eau. Celui qui préside (...) les prend et loue et glorifie le Père de l'univers par le nom du Fils et du Saint-Esprit, puis il fait une longue eucharistie pour tous les biens que nous avons reçus de lui.

(...) Les apôtres, dans leurs "mémoires" qu'on appelle 'évangiles', nous rapportent que Jésus leur fit ces recommandations : il prit du pain et, ayant rendu grâces, il leur dit : "Faites ceci en mémoire de moi, ceci est mon corps". Il prit de même le calice et, ayant rendu grâces, il leur dit : "Ceci est mon sang". Et il le leur donna à eux seuls.

(...) Quand (celui qui préside) a terminé les prières de l'eucharistie, tout le peuple présent pousse l'exclamation : "Amen !". C'est un mot hébreu qui signifie 'ainsi soit-il !'.

(...) Puis a lieu la distribution et le partage des aliments consacrés à chacun et l'on envoie leur part aux absents par le ministère des diacres.'

(Référence : **III-65 et 67**)

J'ai tenu à rapporter cet écrit, car il décrit la liturgie de l'eucharistie telle que célébrée aux alentours de l'année 135, à **Rome**.

En effet, l'*Apologie* de Justin est adressée "à l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antoninus Pius, auguste César et à Verissimus son fils...", personnages que l'histoire semble citer sous les noms de Antonin-le-Pieux et de Marc-Aurèle. La date est donc certaine, à quelques années près (**135 à 150 peut-être ?**).

Cette incertitude a relativement peu d'importance car Justin décrit la célébration eucharistique comme étant pratiquée suivant cet usage, ce qui implique depuis un certain nombre d'années.. Le rite n'a pas été rénové au cours des années qui précèdent et Justin a ressenti la nécessité de rappeler les paroles de la consécration telles (écrit-il) qu'elles sont rapportées par "les apôtres, dans leurs mémoires qu'on appelle **évangiles**".

Cette simple phrase donne une date certaine à l'institution (liturgique) de l'eucharistie et le pluriel du mot 'évangile' (lequel englobe aussi, peut-être, les écrits de Saint Paul) situe cette date **vers les années 80 à 90**, à un moment où circulent les textes de Saint Matthieu et de Saint Luc venus s'ajouter au seul texte de Saint Marc.

## L'ECRIT DE JULIEN

Dans son traité *Contre les galiléens*, l'empereur Julien rapporte une tradition relative à la vénération du lieu sacré de la tombe à l'époque où Saint Jean écrit son évangile :

'... L'estimable Jean, s'étant rendu compte ... et ayant ouï dire, je suppose, que même les tombes de Pierre et Paul étaient vénérées, **EN-CACHETTE, il est vrai, mais tout de même...**'.

Le texte, ainsi transmis, signifie :

a) Jean a entendu parler du culte rendu au lieu des tombes de Pierre et Paul. Ceci se déroule 'en cachette', mais est déjà une tradition établie au temps de Jean.

b) Comme, à l'époque où écrit Julien, on est dans la tradition suivant laquelle l'évangile de Saint Jean aurait été écrit vers les années 90; l'écrit de Julien apporte le témoignage qu'un culte existe (en cachette) au lieu de la tombe de Pierre **vers les années 90 et depuis un certain nombre d'années**.

## POLYCARPE A ROME

Toujours dans le livre de Eusèbe, j'ai lu :

'Le bienheureux Polycarpe, ayant fait un séjour à Rome sous Anicet, ils eurent l'un avec l'autre d'autres divergences sans importance, mais ils firent aussitôt la paix ... Et, les choses étant ainsi, ils communiquèrent l'un avec l'autre et, **à l'église** (g: en te ekklesa), Anicet céda l'eucharistie à Polycarpe, **manifestement pour lui faire honneur.**'

(Eusèbe : *Hist. eccl.* V/XXIV-16 et 17)

Ce texte est rapporté par Eusèbe comme ayant son origine dans une lettre adressée par Irénée au pape Victor. Celui-ci avait excommunié les églises d'Asie au sujet des rites du jeûne et au sujet de la fixation de la date de Pâque.

Si on lit le mot '**église**' en représentation du lieu sacré de la tombe, on comprend la portée du geste fait par le pape Anicet. Celui-ci invite, en signe de réconciliation et de paix, Polycarpe de Smyrne à présider l'assemblée eucharistique sur la tombe de l'apôtre martyr. *Si cela n'était pas, le geste en lui-même n'aurait eu aucun sens* et Irénée (puis Eusèbe) n'en auraient jamais parlé, alors qu'ils ont précisé que le geste a été fait 'g: kat' entropen delonoti = manifestement par déférence, par respect'.

Le mot 'ekklesia' a donc le sens de l' **EGLISE**, ou encore : **à Rome**, et ceci dans la tradition du sacrifice eucharistique offert sur les "trophées (g: tropaia) de ceux qui ont fondé l'**Eglise**" (cfr : Eusèbe de Césarée : voir plus haut).

Le séjour de Polycarpe à Rome ayant eu lieu **vers l'année 154**, ce témoignage confirme la continuité de la tradition.

## LE MOT 'EGLISE'

Ce mot n'existe pas dans les textes de Mc - Lc et Jn, mais il est fréquent en Saint Paul. Par deux fois il vient en Mt :

**Mt XVI-18** = ... toi tu es Pierre et sur cette pierre je construirai mon **église** ...

**Mt XVI-19** = Je donnerai à-toi les clefs du royaume des cieux  
et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux,  
et ce que tu dé-lieras sur la terre sera dé-lié dans les cieux.

**Mt XVIII-18** = En-vérité, je vous dis :  
tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel,  
tout ce que vous dé-lierez sur la terre sera dé-lié dans le ciel.

Le texte grec est quasi identique à celui du verset Mt (XVI-19) ci-dessus; or, le verset Mt (XVIII-18) suit aussitôt le verset (XVIII-17) où il y a encore le mot 'église' :

**Mt XVIII-17** = (Si ton frère pêche... réprimande-le...) 'S'il refuse d'entendre ces (témoins), dis-le à l'**église** (g: eipe te **ekklesia**). Or, s'il refuse-d'entendre aussi l'**église** (g: tes **ekklesias**), qu'il soit pour toi...'

L'Eglise "sur la terre" est identiquement le Royaume "dans les cieux".

Lecteur ! Tu reconnaîtras, en cette dernière phrase, une forme qui te fait souvenir de Rome et de son empereur.

## LA PREMIERE EGLISE

Sur le lieu où fut fondée, dans le monde, la première 'église', ami lecteur, je ne puis rien te dire d'absolument sûr et tu comprendras ma prudence. J'ai lu :

**1.-** Vers les années 120, il y a une église au Cénacle, à Jérusalem ... mais c'était auparavant une simple chambre de la maison d'un maître-de-maison.

**2.-** Au II<sup>o</sup> siècle, on signale un 'temple chrétien' à Edesse.

**3.-** Vers 230, il y a Doura-Europos et ses fresques.

**4.-** Il y a aussi que, vers 165-170, au Vatican, on a fait quelque travail au mur rouge puisque, dans son fondement, on a trouvé des tuiles estampillées, d'où cette datation. Mais, s'agit-il de la fondation d'un mur nouveau (= le mur rouge) ou d'un travail exécuté en reprise de mur ?

**5.-** Et il y a un manque total d'autres renseignements. Mais rien ne s'oppose à (et tout converge vers) l'hypothèse : à Rome, la tombe de Pierre, il y a la première de toutes les églises, celle où l'on a célébré l'eucharistie (plus ou moins régulièrement, en cachette, ...) depuis les années peu après le martyre de Saint Pierre ... ..sinon, il ne serait pas écrit, dans l'évangile de Saint Matthieu, au verset (XVI-18) :

Tu es pierre et sur cette pierre                    epi taute te PETRA

JE CONSTRUIRAI                    OIKODOMESO

mon EGLISE                    mou ten EKKLESIAN

## ET L'EMPEREUR ?

Je vois, ô lecteur, ton scepticisme ! Toute cette étude sur la tombe t'a certainement apporté la démonstration, par les données de l'histoire, de **la primauté** - dans sa continuité - **de l'église de Rome**.

En effet, depuis l'année **70** et, à la suite des événements de l'année **135**, il y a Jérusalem détruite, rasée, incendiée, vidée de ses occupants juifs (donc aussi des judéo-chrétiens qui sont déjà et encore et aussi des juifs). La primauté de Jérusalem n'existe plus...

Mais j'entends, ô lecteur, ta question : **pourquoi, au fait, l'évangile de Saint Matthieu a-t-il fait en sorte d'écrire ce verset (XVI-18) en forme d'un jeu sur le mot 'pierre' ?**

Rappelle-toi et fais grande attention : lorsque Saint Pierre fut **crucifié**, son cadavre disparut (pour l'administration romaine).

A Rome, dans l'administration, cela fit grand bruit et l'on dut y faire aussitôt mémoire de ce qui s'était passé une trentaine d'années auparavant : déjà, alors, **ils** avaient volé **Son corps** et, de ceci, on se souvient très bien puisque cette information "s'ébruita chez les juifs jusqu'à aujourd'hui" (**Mt XXVIII-5** = voir, au chapitre I/3 du présent livre, le récit des événements arrivés à la mort de Jésus).

L'empereur Néron a ordonné de **tuer des chrétiens(1)**, dont Pierre. Voici qu'ils ont osé **voler le corps(2)** ! Sans doute y eut-il, comme habituel en pareille circonstance, une violente colère de l'empereur, d'où **des sanctions(3)** (de mort) contre ceux-là responsables ?

Obligatoirement, l'affaire a été connue de tous et, malgré les recherches aussitôt entreprises, nul n'a jamais pu savoir ce qu'**ils** avaient fait de ce corps. On n'a pas retrouvé le cadavre de Pierre, et nul monument n'a porté, aux alentours des années 68, le moindre signe permettant une identification.

Dans l'Eglise du Christ, par contre, il en est détenteurs du secret et, dès les années après Néron, un culte (secret) est rendu sur la tombe.

**Ceux qui écrivent l'Evangile de Saint Matthieu savent et ils se souviennent**

**D e   q u o i   ?**



*... de ce que j'ai écrit au chapitre II/6 au sujet du grand père de Vespasien :*

**" il avait pour nom :**

**T i t u s   F l a v i u s   P E T R O "**.

Lui aussi, il s'appelait **PIERRE** et l'Empire "sur la terre" est identiquement l'Eglise "dans les cieux". **Vespasien** savait que, 'quelque part', ceux-là qui avaient été capables de sauver le cadavre de **PIERRE** pratiquaient un culte, car Pierre avait été le fondateur par lequel ils disaient que tout était arrivé à **Rome** : Pierre était un ancien du groupe des Douze et, dans le texte de Saint Marc (connu depuis près de cinquante ans), Pierre est le premier nommé et appelé. ((Le texte de Mt donnera une place encore plus importante à Pierre et passera presque totalement sous silence Jacques et Jean)).

Vespasien se souviendra toujours : **le jeu de mot sur 'pierre', celui sur lequel on bâtit, s'applique aussi à son grand père Flavius PETRO(4), l'ancien centurion devenu collecteur d'impôts.**

Mais alors, si **ils** ont pris tant de risques et si **ils** eurent tant d'audace pour voler le cadavre de Pierre, c'est que l'affaire Jésus dépasse en importance la simple histoire d'un juif, un peu illuminé, mort incidemment jadis à Jérusalem en la veille d'une fête de Pâque. Et toute cette réflexion devait obliger Vespasien à revenir sur le dossier des persécutions qu'il avait édictées à l'encontre des juifs descendants de David ...

**Oh lecteur !**

Vois comme le présent texte **CONSTATE** officiellement, **en l'année 72**,  
( par le verset **(XVI-18)** du texte de **Saint Matthieu**,)...

**la primauté de l'église de Rome.**

**Note 1 : tuer des chrétiens :**

'Le hasard, ou peut-être un coup secret du prince ( car l'une et l'autre opinion a ses autorités) causa le plus grand et le plus horrible désastre que Rome eût jamais éprouvé de la violence des flammes. (Ceci se passa en **juillet 64**). Le feu prit d'abord à la partie du Cirque qui tient au mont Palatin et au mont Celius... Et personne n'osait combattre l'incendie : des voix menaçantes défendaient de l'éteindre. Des inconnus lançaient publiquement des torches en criant qu'ils étaient autorisés, soit qu'ils voulussent piller avec plus de licence, soit qu'en effet ils eussent agi par ordre...

(Or il fut impossible de faire) taire le cri public qui accusait Néron d'avoir ordonné l'incendie. Pour apaiser ces rumeurs, il offrit d'autres coupables et fit souffrir les tortures à une classe d'hommes détestés pour leurs abominations et que le vulgaire appelait *chrétiens*. Ce nom leur vient de Christ qui, sous Tibère, fut livré au supplice par le procureur Pontius Pilatus. Réprimée un instant, cette exécration se débordait de nouveau, non seulement dans la Judée où elle avait sa source, mais dans Rome même...'

(Tacite : *Annales XV-38, puis 44*)

Et j'ai encore lu : 'Des supplices furent infligés aux *chrétiens*, espèce d'hommes adonnés à une superstition nouvelle et malfaisante'.

(Suétone : *Néron XVI*)

Et aussi : 'Il étendit ses palais du Palatin jusqu'aux Esquilies... puis, le feu l'ayant consumé, il le rebâtit'.

(Suétone : *Néron XXXI*)

Au sujet du martyre de Pierre à cause de l'incendie de Rome, le lecteur intéressé pourra s'interroger sur le fait que, **si l'information était vraie**, il devrait y avoir, dans l'évangile de Saint Matthieu, quelque trace de cet 'incendie', cause de *la première de toutes les persécutions impériales romaines* contre les *chrétiens*. "Que le lecteur réalise !"

(cfr : Mc XIII-14 - cfr : Mt XXIV-15)

**Note 2 : voler le corps =**

**1.-** A Rome, **vers l'année 165** : martyre de Justin et de ses six compagnons. 'Les saints martyrs se rendirent, en glorifiant Dieu, au lieu habituel (du supplice) et y furent décapités. Ils allèrent jusqu'au bout de leur témoignage en confessant leur Sauveur. **Quelques fidèles volèrent leurs corps** et les déposèrent dans un endroit convenable...'

**2.-** A Smyrne, **vers 175** : martyre de Polycrabe. Après l'exécution au moyen d'une épée, son corps fut brûlé par les romains. Cependant les chrétiens purent agir : '**Nous ramassâmes ses ossements** qui avaient plus de valeur que les pierres précieuses et nous les déposâmes à part dans un endroit convenable.'

**3.-** A Lyon, **en 177** : martyre d'une douzaine de chrétiens. 'Après qu'ils eurent été étouffés dans la prison, ils furent jetés aux chiens. On les surveillait jour et nuit de peur que nous ne leur donnions une sépulture... Il y eut de grandes lamentations parce que nous ne pouvions pas mettre les corps en terre, car la nuit ne nous était d'aucune aide : l'argent ne les persuadait pas, nos prières restèrent vaines, ils ne relâchaient pas leur vigilance **comme s'ils allaient tirer un grand profit de la privation d'inhumation des martyrs...**

Ainsi les corps des martyrs... furent ensuite brûlés et réduits en cendres par les impies, puis répandus dans les flots tumultueux du Rhône de sorte que la moindre parcelle n'est pas restée sur terre.'

4.- Près d'Antioche, en ... : 'Il y avait côte à côte un temple païen et une église chrétienne. Dans celle-ci, on avait enterré Babilas avec plusieurs autres martyrs.

Un jour on fut obligé de constater que les dieux du temple avaient cessé de délivrer leurs oracles. L'empereur Julien (l'apostat) fit enlever les corps des martyrs chrétiens et les fit transporter sur un chariot vers un cimetière lointain.

Peu après, l'incendie (accidentel ?) du temple païen fit que Julien ordonna une persécution contre les chrétiens au cours de laquelle il fit détruire plusieurs chapelles contenant des corps de martyrs; puis il profana la principale église d'Antioche en détruisant l'autel et les vases sacrés.'

**Note 3 : des sanctions =**

Cfr : *Actes des Apôtres* :

'Vers ce temps-là, le roi Hérode entreprit de maltraiter les membres de l'Eglise. Il fit supprimer par le sabre Jacques, frère de Jean... il fit encore prendre Pierre... et mettre en prison...

Or la nuit avant qu'Hérode le fasse comparaître, Pierre, lié de deux chaînes, dormait entre deux soldats. Et des sentinelles devant la porte gardaient la prison.

... (Un ange du Seigneur vient libérer Pierre...) Le jour venu, on ne fut pas peu troublé chez les soldats. Qu'était donc devenu Pierre ? Hérode le fit rechercher et, ne le trouvant pas, il interrogea les sentinelles et **il ordonna de les faire passer en justice.**'

(*Actes XII-1 à 19*)

----->

**Note 4 : P E T R O :**

**1.-** Le lecteur doit, ici, se poser une question : peut-on, en référence aux événements évoqués dans le texte de Saint Matthieu et présentant des renvois obligés vers l'histoire des Flaviens, déduire quelque chose au sujet d'éventuelles liaisons entre l'administration impériale et le(s) auteur(s) du texte ?

Ma réponse est négative, au sens où chaque situation retenue peut toujours avoir été connue par les gens de l'Orient; il n'était pas nécessaire ou indispensable que 'Mt' fût en intime relation avec quelque chef des romains. Même ce grand père nommé Flavius **PETRO** était connu en Orient, car il était le père d'un publicain à qui l'Orient éleva une statue avec pour inscription : '**au publicain intègre**'. De ceci, tout le monde eut connaissance.

**2.-** Il m'a posé une ultime question : Le nom de '**Petro**' a-t-il été porté par divers personnages latins, ou bien est-ce un nom arrivé dans le texte à cause de la nécessité du récit ?

Je lui ai répondu : **En 36**, vers la fin du règne de Tibère, un légat impérial en Syrie, portant le nom de Vitellius, fut tellement respectueux envers les juifs qu'il faisait modifier l'itinéraire des troupes romaines afin que la vue des enseignes ne choque pas les juifs. Même, un certain jour, il osa monter à Jérusalem afin de sacrifier à l'Eternel.

Or le successeur de ce Vitellius fut **PETRO**-nius, également fort déférent envers Israël.

---

Y H \* V H